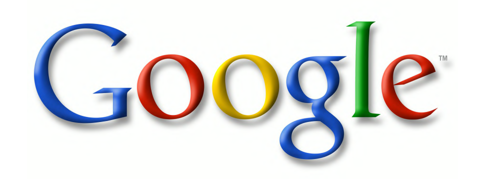
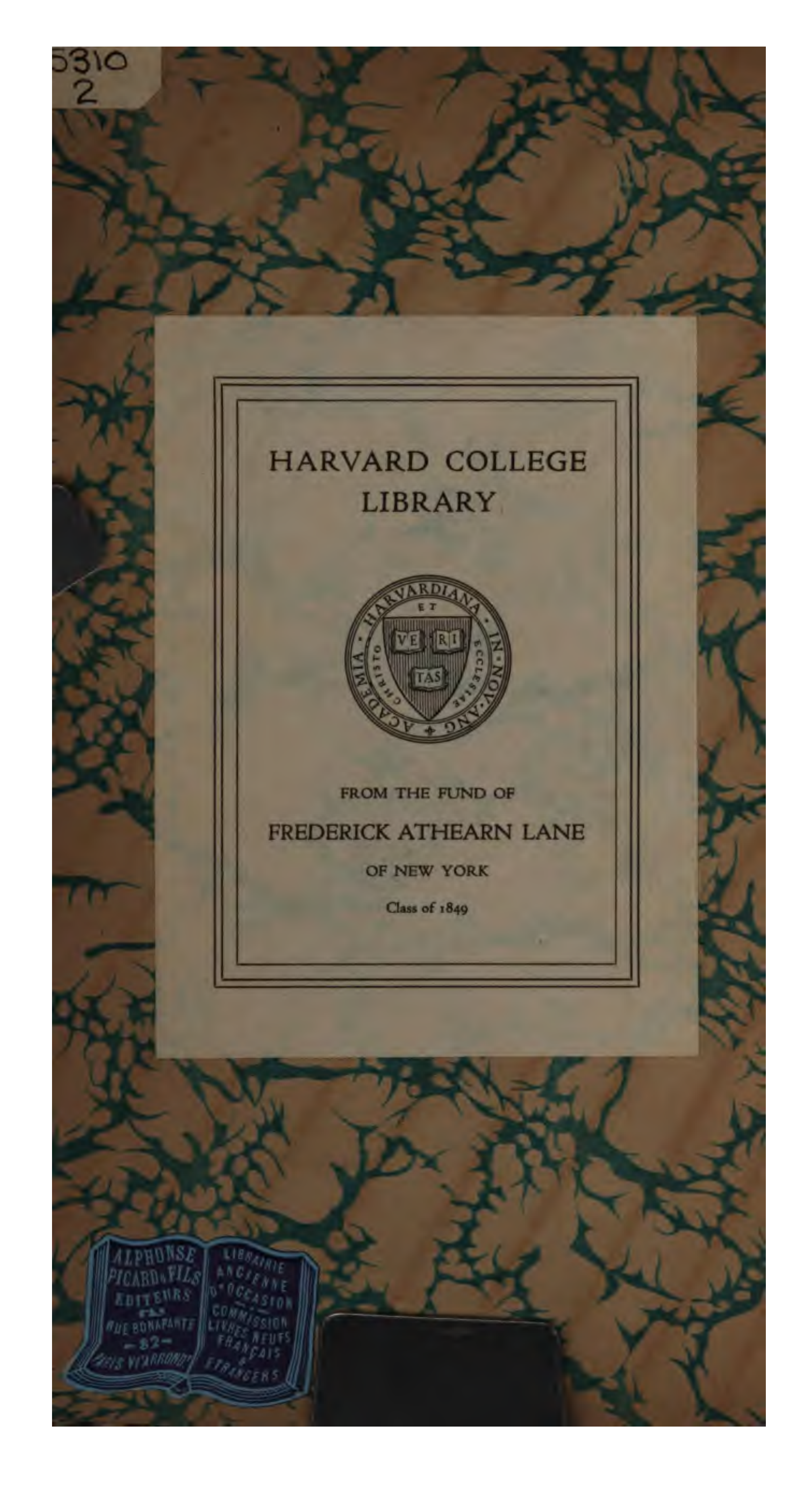
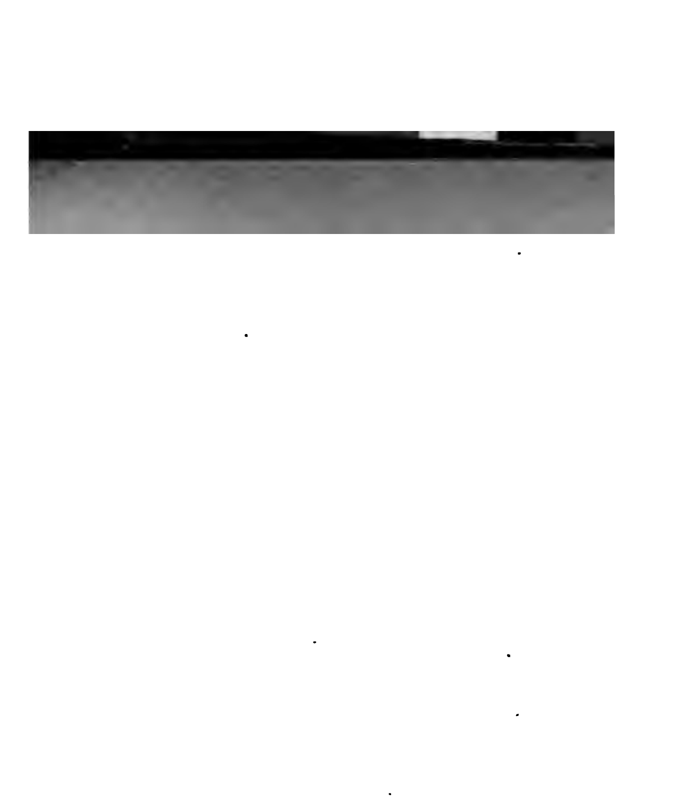






5310
2
HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI TAS
FROM THE FUND OF
FREDERICK ATHEARN LANE
OF NEW YORK
Class of 1849
ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
&
ETRANGERS





RECHERCHES

SUR

L'ÉTABLISSEMENT ET L'EXERCICE

DE

L'IMPRIMERIE A TROYES

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

RECHERCHES

SUR

L'ÉTABLISSEMENT ET L'EXERCICE

DE

L'IMPRIMERIE A TROYES

contenant

LA NOMENCLATURE DES IMPRIMEURS DE CETTE VILLE
DEPUIS LA FIN DU XVE SIÈCLE JUSQU'A 1789
ET DES NOTICES
SUR LEURS PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

AVEC FAC-SIMILE ET MARQUES TYPOGRAPHIQUES

PAR

M. CORRARD DE BREBAN

TROISIÈME ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE
D'APRÈS LES NOTES MANUSCRITES DE L'AUTEUR

par

OLGAR THIERRY-POUX
de la Bibliothèque Nationale

PARIS
CHOSSONNERY, SUCCESSEUR DE J.-F. DELION
LIBRAIRE DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES
47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 47
1873

AVANT-PROPOS

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la France ne possédera une histoire politique véritablement digne d'elle qu'alors qu'au préalable des mains patientes et laborieuses auront dépouillé toutes les histoires particulières et les archives de nos provinces. C'est de là que plus d'un événement recevra un jour tout nouveau; que certaines institutions, jusqu'ici mal comprises, se révéleront sous leur véritable aspect: c'est alors seulement que l'écrivain chargé de cette grande tâche pourra tracer à larges traits, à la manière des anciens, un tableau qui sera fidèle, car il sera le résumé d'éléments originaux et complets.

Il en est de même pour notre histoire artistique. Celui qui prétendra à l'honneur de l'é-

crire doit embrasser, dans ses recherches, tous les points du territoire ; il doit aussi remonter dans le passé bien plus haut que n'ont fait ses devanciers. On reconnait, aujourd'hui mieux que jamais, que, même dans les temps les plus mauvais du moyen âge, le flambeau des arts n'a pas cessé de luire sur notre beau pays ; ce qu'on a pris pour des éclipses, n'étaient que les transformations que comportaient le degré de civilisation, l'état des esprits, les besoins dominants.

Ce n'est que d'hier, c'est-à-dire depuis le milieu du XVIIe *siècle, que la capitale et la cour ont absorbé l'art et les artistes. Ceux-ci ont fait comme les gentilshommes qui, à cette grande époque de centralisation, ont quitté leur manoir et leurs allures indépendantes, pour briguer la faveur du maître. Mais dans les siècles précédents, chacune de nos cités présentait un centre de production qui ne relevait d'aucun autre, et qui se distinguait par un caractère d'originalité dont l'absence fait à présent le désespoir des connaisseurs. Alors les hommes que la nature avait doués de talents supérieurs regardaient comme un devoir rigoureux de les consacrer à l'ornement et à l'illustration du pays qui les avait vus naître ; il n'entrait point dans leurs idées de se produire*

sur de plus grands théâtres; c'est à ce culte de la patrie, ainsi entendu dans le sens le plus restreint, que nous devons mille chefs-d'œuvre semés sur la surface du pays, et jusque dans les localités les plus obscures.

On ne saurait donc émettre trop vivement le vœu de voir nos principales cités rechercher, recueillir et décrire les monuments que les âges précédents leur ont légués, et livrer à la curiosité publique tout ce qu'on sait touchant leurs auteurs. Par ces soins pieux, elles ne feront pas seulement acte de justice envers leurs enfants, elles mériteront bien de la société tout entière, de cette société si désireuse aujourd'hui de connaître la vérité sur toutes choses.

Toutefois ne nous dissimulons pas que cette tâche est devenue difficile : les hommes d'élite dont nous parlons ne se préoccupaient guère de transmettre à la postérité les particularités de leur vie, et dédaignaient même d'attacher leur nom à leurs œuvres. Ils abandonnaient ce soin à la tradition et à la reconnaissance publique. Aussi chaque jour le torrent des âges vient recouvrir d'une vague d'oubli, et ces intéressants souvenirs, et ces noms dignes d'un autre sort.

Certes, s'il est un art dont l'origine semblait devoir être éclairée d'une vive lumière, c'était

l'imprimerie, qui fournit elle-même les moyens les plus sûrs de communiquer avec la postérité. Cependant il n'en a point été ainsi. Ses premiers temps sont couverts de nuages ; son début n'a pas de date certaine ; le nom de son inventeur est un problème qui donne lieu à d'incessants débats parmi les savants. Plusieurs villes se disputent l'honneur de l'avoir produit, ainsi qu'il arriva jadis du chantre de l'Iliade. Mais Homère est un personnage mystérieux : comme les héros qu'il a chantés, il habite les confins de la fable et de l'histoire. L'inventeur de l'imprimerie, au contraire, a vécu dans le centre du monde civilisé, à l'époque de la renaissance des lettres : nous n'en sommes séparés que par un petit nombre de générations.

Cette incertitude est pénible : qui n'aimerait à revêtir d'une forme certaine l'heureux génie auquel on doit tant de reconnaissance pour avoir mis à la portée de tous les trésors de la littérature et des sciences jusque-là réservés à quelques privilégiés? qui n'aimerait à le voir, seul sur son piédestal, salué d'unanimes acclamations ?

Mais après lui sont venus des hommes dont la tâche, pour être moins brillante, n'a pas été moins utile : ce sont ceux qui ont continué son œuvre ;

ceux qui, l'ayant reçue à l'état d'art purement industriel, l'ont élevée à un rang où elle rivalise avec les beaux-arts, dont plusieurs se sont réunis pour l'embellir ; ceux enfin qui ont successivement vulgarisé cette merveille dans chacune de nos provinces.

Que du moins les noms de ceux-là soient inscrits fidèlement dans nos fastes : ne laissons pas périr, s'il en est temps encore, les monuments de leurs travaux. Recherchons-les dans la poussière où l'indifférence les a trop longtemps délaissés, pour les signaler à l'attention et souvent à l'admiration publique. Ne doutons pas que ces inventaires, pour ainsi dire domestiques, ne mettent au grand jour beaucoup de choses que les bibliographes les plus diligents n'ont pas connues.

C'est une dette de ce genre que je me propose d'acquitter dans cet essai, en faisant connaître ce que l'imprimerie fut à Troyes dès les premiers temps de sa découverte et dans les temps postérieurs ; quels hommes s'y sont distingués et quels sont les produits les plus remarquables que nous devons à leurs presses.

Il n'y aura pas de présomption à dire que j'ai traité ce sujet plus complétement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Quoi d'étonnant que les historiens

de l'imprimerie, les Maittaire, les Panzer, les Prosper Marchand, n'aient consacré qu'une mention rapide et parfois erronée à ce qui, pour eux, n'était qu'un point dans un vaste horizon; que si notre Grosley, qui s'est étendu davantage sur notre typographie troyenne (1), *laisse lui-même à désirer, c'est que son plan embrassait trop de matières pour qu'il pût les approfondir toutes, et que d'ailleurs, pour ce chapitre, comme il en convient, il n'a guère vu que par les yeux d'autrui. Dans une monographie, au contraire, il fallait au moins qu'à défaut d'autre attrait, les amateurs trouvassent l'exactitude qu'on exige aujourd'hui plus que jamais. Aussi, à bien peu d'exceptions près, je ne cite pas un volume que je n'aie vu et tenu. J'ai exploré complétement, sous ce point de vue, la belle bibliothèque de Troyes; j'ai consulté la plupart de celles de Paris, ainsi que plusieurs personnes versées dans ces matières.*

La bienveillance avec laquelle les hommes compétents ont bien voulu accueillir la première édition de ces recherches, n'a été pour moi qu'un encouragement à mieux faire. Je me suis tenu,

(1) *Troyens célèbres*, tome II. — *Mémoires sur Troyes*, vol. I, p. 500 et *passim*.

depuis dix ans, au courant de tout ce qui a passé dans les ventes ; j'ai parcouru la plupart des nouvelles publications bibliographiques ; j'ai profité de toutes les remarques et communications qu'on a bien voulu m'adresser, et je suis ainsi parvenu à ajouter plus de vingt notices à celles que j'avais réunies dans un premier travail (1).

Que si dans cette revue de nos vieux typographes il m'est arrivé d'en omettre quelqu'un, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même et non pas à moi qui, pour le découvrir, ai dirigé ma loupe sur les officines les plus obscures. Pourquoi, au lieu de s'absorber dans des travaux vulgaires, dans la seule vue du lucre, n'a-t-il pas, comme la plupart de ses confrères, laissé derrière lui quelque curieux monument de ses presses? Il n'a vécu que pour le présent, il n'a aucun droit à nos souvenirs.

Si j'ai pris tant de soins pour ce travail, ce n'est pas que la matière en fût bien riche, ni qu'il pût me valoir de grandes jouissances d'amour-propre, mais bien parce qu'il se rattachait

---

(1) M. Corrard de Bréban, après la publication de sa deuxième édition, n'a pas cessé de compléter et de corriger son travail dans de nombreuses notes manuscrites. C'est d'après ces notes qu'est donnée la présente édition.

à mon pays, à une ville à laquelle il ne manque que d'être mieux connue pour grandir en importance et en renommée. Voyez en effet sous combien de rapports Troyes mérite de fixer les regards et l'intérêt! C'est d'abord le municipe romain, capitale du peuple Tricasse, fier du patronage d'Auguste. C'est, dans les premiers siècles de l'Église, la ville chrétienne, terre consacrée par les saints, leurs miracles et leur martyre. Au moyen âge, c'est le foyer d'une active industrie, le lien d'un commerce immense entre l'Asie et l'Europe. C'est le séjour de princes puissants et d'une brillante cour. Tantôt elle apparaît, conviant les populations aux fêtes de la paix, escortée d'une brillante génération d'artistes qui l'embellissent avec profusion des trésors de leur génie; tantôt elle prend l'aspect guerrier, se revêt de fer, se fait une ceinture de tours crénelées, et se mêle d'une manière souvent décisive aux querelles des partis. Aujourd'hui encore, malgré les ravages du temps et des hommes, cette vieille cité offre de curieux témoignages des différentes phases de cette histoire si variée.

Sans doute bien des parties de ce riche sujet ont déjà été traitées par des écrivains estimables. Mais plusieurs sont encore vierges, et d'autres

ont besoin d'être soumises à l'épreuve d'une critique plus avancée. Toutes ensuite réclameront l'avénement d'un habile metteur en œuvre, qui saura en composer un monument imposant et régulier. Je me féliciterais si, moi aussi, j'avais apporté une pierre à l'édifice.

RECHERCHES

SUR

L'IMPRIMERIE

ÉTABLISSEMENT DE L'IMPRIMERIE A TROYES

Deux motifs se réunissaient pour que Troyes fût une des premières villes de France où l'imprimerie devait être importée. D'abord son voisinage et ses relations multipliées avec l'Allemagne, dont les commerçants fréquentaient ses foires si importantes au xv[e] siècle; ensuite l'état florissant de ses papeteries, qui fournissaient, sur place et à des prix peu élevés, la matière première. On sait que dans les xiii[e], xiv[e] et xv[e] siècles, les moulins à eau, en amont et en aval de Troyes, étaient, pour

la plupart, occupés par cette industrie. Les papetiers troyens, parmi lesquels l'Université prenait ses papetiers jurés, formaient une corporation nombreuse et riche (1). Nous en donnerons ici pour preuve le passage suivant, d'une relation de l'entrée de Charles VIII à Troyes, en 1486. Elle est rédigée par le papetier Lebé, souche d'une famille qui a rendu depuis de si grands services à la typographie (2) :

..... Aussi y furent de Troys les papetiers
En très grant pompe, habillés de migraine,
Et bien montés sur beaux puissans destriers
De bardure couverts très belle et saine.
Pour y venir, laisserent courir Seine,
Leverent vannes, délaissant leurs molins,
Ung chacun d'eux grant joie si démaine
Tous y avoient beaux pourpoins de satin.

En 1533, Pierre Grognet, dans sa *Louenge et description de plusieurs bonnes villes et citez de France*, exalte dans les vers suivants les mérites

---

(1) En 1550, le célèbre Robert Estienne avait son fournisseur parmi les papetiers de Troyes. (Voyez la *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. Ier, p. 569.)

Ils avaient dans l'église Saint-Remy une chapelle qui a été nommée *la chapelle des Papetiers*.

(2) Le nom de cette famille s'est conservé à Troyes :

1° Dans la cour au Bé, rue de la Pie, où, vers le milieu du dernier siècle, on voyait encore les magasins et étendoirs immenses occupés autrefois par les produits de leurs manufactures ; 2° dans la chapelle au Bé, qu'en 1497 Nicolas Lebé, bourgeois

exceptionnels des papetiers et imprimeurs de la ville de Troyes :

> Le bon papier est faict à Trois de sorte
> Qu'il est meilleur qu'autre que l'on apporte
> De divers lieux, et y sont imprimeurs
> Bons et parfaits et gens de bonnes mœurs.

Si l'on en croyait Grosley, qui s'explique comme s'il avait sous les yeux le volume, dont il donne pour ainsi dire le signalement, puisqu'il va jusqu'à préciser le format et les caractères, l'imprimerie troyenne aurait produit dès 1464 un règlement sur les foires.

Comme une pareille date serait flatteuse pour notre amour-propre! Comme elle viendrait changer les rangs d'antériorité assignés unanimement jusqu'à ce jour! Elle n'irait à rien de moins qu'à nous placer avant Rome, avant Paris, où l'on n'a imprimé au plus tôt qu'à la fin de 1469. Nous ne le céderions qu'aux seules villes de Mayence et de Bamberg. Mais la vérité est ici ce que nous cher-

---

de Troyes et papetier juré de l'Université, fit construire en l'honneur de Jésus-Christ, dans *son accin de la Tuilerie*, aboutissant au couchant sur l'ancienne chaussée romaine qui conduisait de Troyes à Auxerre, à travers le marais de Montier-la-Celle. Cette chapelle est encore figurée dans le plan de 1679, par un petit portail flanqué de deux tourelles ; depuis elle a entièrement disparu, mais ce quartier en a retenu le nom. L'ancien accin de la Tuilerie est possédé aujourd'hui par le sieur Chamoin, et dépend de la commune de Saint-André.

chons avant tout. Disons donc que ce fameux règlement n'existe pas, ou que s'il existe, il porte une date plus récente. Toutes les recherches faites avant nous et par nous ont été inutiles pour en trouver le moindre indice ailleurs que chez Grosley. Il en est du règlement de 1464 comme du *Florius* de 1467, invoqué longtemps pour la ville de Tours (1).

Il faut également regarder comme apocryphe une prétendue édition, sous l'année 1480, des Postilles des épîtres et évangiles, mentionnée par Maittaire et Prosper Marchand. Tous les bibliographes s'accordent aujourd'hui sur ce point. Ce livre ne doit d'existence qu'à une date mal lue (2).

Nous arrivons ainsi à reconnaître que la première production de l'imprimerie à Troyes est le Bréviaire du diocèse, qui a paru en septembre 1483. Cette date incontestable est encore assez belle. Ce furent là les premières presses qu'on vit en Champagne. En faisant abstraction de Metz et Strasbourg, qui étaient alors villes impériales, il n'y avait encore que huit villes en France qui en

---

(1) Dans ce fameux règlement, il ne faut probablement voir autre chose que les *Lettres d'octroy des foires de la ville* accordées par Charles VIII en 1486, et imprimées à Troyes la même année. Voyez ci-après, la note de la page 29.

(2) Cette édition n'est autre que celle de Guillaume Lerouge, 1492, dont il sera question plus loin.

fussent en possession, savoir : Paris (1470), Lyon (1473), Toulouse (1476), Angers (1476), Chablis (1478), Vienne (1478), Poitiers (1479), et Caen (1480). Il faut descendre de plusieurs années pour en trouver dans de certaines villes du premier ordre, voire dans des capitales. Nous nous bornerons à citer, parmi les villes que nous avons devancées dans cette carrière, Rouen, Nantes, Orléans, Dijon, Reims, Rennes, Heidelberg, Munich, Copenhague, Lisbonne et Hambourg.

Comme ce livre est notre point de départ, nous le ferons connaître avec le soin qu'il mérite.

Nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, c'est celui de la Bibliothèque nationale, coté B 661.

Cette extrême rareté ne surprend point, quand on songe qu'au xve siècle on n'imprimait qu'à un nombre d'exemplaires fort restreint, dont la moyenne roulait entre deux et trois cents; quand on songe, en outre, que l'usage quotidien que comportait cette nature de livre l'exposait d'autant plus à périr promptement.

Il n'est point de format in-8°, comme on l'a écrit jusqu'à présent, mais grand in-12. Il est imprimé sur deux colonnes; porte en hauteur 5 pouces 7 lignes et demie, en largeur 4 pouces 2 lignes métriques. Il n'a ni titre courant ni autre, et commence par un calendrier de six feuillets. Il n'a ni chiffres ni réclames. Les capitales sont rouges et bleues; les versets sont distingués par des

caractères de deux hauteurs légèrement différentes. Il porte 35 lignes à la page et 355 feuillets. Les caractères, de forme, sont bien pour le temps; l'exécution est correcte, et laisse toutefois à désirer plus de netteté. L'exemplaire dont il s'agit est relié en veau, avec fermoirs de cuivre (1).

Nous en joignons ici un *fac-simile*, où la souscription entière est transcrite.

¶ Incipit breuiariũ ſecũdũ vſũ
eccleſie trecen. Et primo. Sab
bato in aduẽtu dñi. Ad ḃs. āe. ꝛ
p̄i. feriales Capitulum
Ecce dies veniut di
cit dñs ꝛ ſuſcitabo
dauid germen iu-
ſtũ ꝛ regnabit rex ꝛ
ſapiens erit ꝛ faci-
et iudiciũ ꝛ iuſticiā ĩ tra: ꝛ hᵒ
ē nomē qd vocabũt eũ dñs iu
ſtꝰ noſter. ℟. Miſſus ē. hyꝰ.

Explicit breuiariũ ſecundũ
eccleſie trecẽñ vſũ. bene vi-
tum necnon correctũ. Im-
preſſumqꝫ trecis atqꝫ com
pletũ viceſimaqñta mẽſis
ſeptembris. Anno dñi mil-
leſimoquadringenteſimo-
octuageſimo tercio.

On y voit que l'imprimeur a gardé l'anonyme.

(1) Les fermoirs n'existent plus.

Nous disions, dans la première édition de cet essai, que les plus fortes présomptions se réunissaient pour désigner Pierre Lerouge.

En effet, l'imprimeur que nous recherchions n'a dû travailler que temporairement à Troyes, et à ce livre seulement; car nous allons voir qu'il s'écoulera huit années avant que l'imprimerie y fournisse une seconde preuve d'existence. Or, cette condition de presses ambulantes convient par excellence à celle de Pierre Lerouge. Il était établi dès 1478 à Chablis, ville peu éloignée de Troyes, et y imprimait *le Livre des bonnes mœurs*, de Jacques Legrand (1). En 1487 et 1488, il était établi à Paris; il y donna, entre autres, des Heures de la Vierge, en latin, sur vélin (2), et *la Mer des histoires*, où il prend le titre d'imprimeur du roi (3).

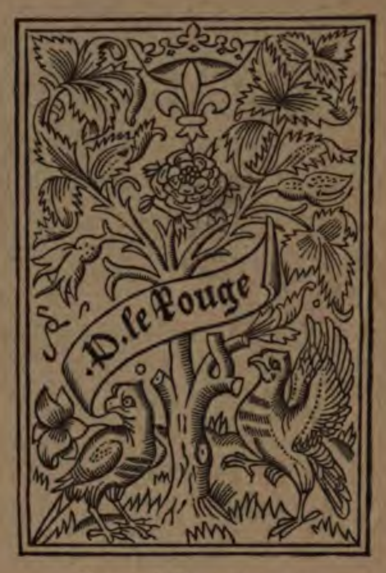
(1) [Le Livre des bonnes meurs] fait et compose par frere Iaques le grant religieulx de lordre des augustins... (à la fin) Explicit le liure de bonnes meurs fait et impresse à chablies Par moy Pierre le rouge le Premier iour d'auril lan de grace mil cccc lxxviii. — In-fol. goth. sans chiffres ni réclames, signatures tantôt au haut, tantôt au bas des pages, 55 feuillets à 2 col. de 39 lignes.

Ce livre, d'une exécution très-imparfaite, est le premier livre connu imprimé par Pierre Lerouge. C'est aussi le premier imprimé à Chablis.

(2) Il faut reporter à 1491 l'impression de ces Heures latines. (Voyez Van Praet, *Vélins du Roi*, T. I, Théologie, n° 119.)

(3) La Bibliothèque nationale possède l'exemplaire sur vélin de *la Mer des histoires* (1488), offert au roi Charles VIII. Ce

En octobre 1490, il imprimait de nouveau à Cha-



Marque de Pierre Lerouge.

blis les *Sermons* de Maurice, évêque de Paris (1),

---

livre, orné de miniatures, est assurément l'un des chefs-d'œuvre de la typographie française au XV[e] siècle. La marque de Pierre Lerouge se voit à la fin de chacun des deux volumes.

En 1489, Pierre Lerouge donne aussi à Paris le *Psalterium Aeduense*, pet. in-4°. (Voyez Van Praet, *Vélins du Roi*, T. VI, Suppl., Théologie, n° 183 *ter*.)

(1) Nous pensons qu ici se trouve une légère confusion : on verra en effet, un peu plus loin, que Guillaume Lerouge a imprimé à Chablis, en 1489, les sermons de Maurice de Sully, sous

et à la fin de la même année il retourna à Paris s'associer avec Vérard.

Il est remarquable que *le 24 avril* 1483, il mettait la dernière main, *dans sa maison de Chablis*, au Bréviaire d'Auxerre (1). Rien de plus naturel qu'à la fin de la même année, il fût appelé à Troyes pour exécuter le Bréviaire du diocèse; surtout quand on ajoute que Guillaume et Nicolas Lerouge, qu'on regarde généralement comme ses fils (2), ont tous deux imprimé à Troyes postérieurement. On conçoit parfaitement, du reste,

---

le titre de : *Expositions des euangilles en Françoys*, titre sous lequel ces sermons avaient déjà paru pour la première fois à Chambéry, en 1484. D'un autre côté, nous ne trouvons de tracc de l'édition de 1490, dont il est ici question, que dans l'*Index* du P. Laire. Il faut donc supposer que M. Corrard de Bréban, qu'il est du reste si difficile de prendre en faute, attribue à Pierre Lerouge, en 1490 (sur la foi du P. Laire), l'édition donnée à Chablis, en 1489, par Guillaume Lerouge. D'après cela, Pierre Lerouge n'aurait pas quitté Paris depuis son premier établissement dans cette ville, ou du moins nous ne connaissons pas d'impression faite pár lui en province postérieurement à cet établissement.

(1) [Breviarium Antissiodorense...] (à la fin) Explicit breuiarium secundum ecclesie antissiodorensis usum... Completum xxiiii die aprilis. Anno domini. Mille°.cccc°.lxxxiii. Impressumque chableys in domo petri le rouge. — Pet. in-8° goth. 516 feuillets impr. à 2 col. de 33 lignes, sans chiffres ni réclames.

(2) Il est en effet probable que Guillaume Lerouge est le fils de Pierre Lerouge; mais Nicolas n'est vraisemblablement que son neveu. (Voyez la note de la page 29.)

comment ce Pierre Lerouge n'imprimait d'ouvrages qu'au fur et à mesure qu'ils lui étaient commandés, et comment il saisissait les occasions d'aller chercher de l'emploi en dehors d'une petite ville qui présentait peu de ressource.

Nous disions que la démonstration serait complète, si ce Bréviaire d'Auxerre, dont M. Tarbé me mandait qu'il existait un exemplaire sur vélin dans la bibliothèque de cette ville, présentait des caractères identiques avec ceux de notre Bréviaire troyen.

Depuis lors, un bibliographe distingué de la capitale, M. Warée, a eu la curiosité de faire cette confrontation; il s'est procuré un feuillet de l'exemplaire sur vélin (tout à fait incomplet) du Bréviaire conservé à la bibliothèque d'Auxerre, et il s'est convaincu que ce que nous regardions comme chose probable était la vérité même.

Nous avons pu répéter la même épreuve, par le même moyen, grâce à la complaisance de M. le bibliothécaire d'Auxerre, et nous avons constaté une identité complète entre les deux impressions. Les caractères, de deux hauteurs, offrent exactement la même forme, les mêmes liaisons, la même ponctuation, les mêmes abréviations; les capitales sont dessinées et coloriées de la même manière. En un mot, l'examen détaillé confirme sur tous les points une conviction que l'aspect général suffirait pour inspirer. Il en résulte qu'il est aujourd'hui

démontré que *le premier livre imprimé à Troyes est sorti des presses de Pierre Lerouge* (1).

Ce ne fut que huit années après, en 1491, que parut le deuxième livre imprimé à Troyes. La mention nous en est fournie par M. Massmann, professeur à Leipzig, dans sa Bibliographie de la Danse des morts (Massmann, *Literatur der Todtentänze*, Leipzig, 1840, in-8°), page 117. C'est un livre d'Heures en allemand, sans titre, avec Danse des morts (Troyes, 1491, in-8°, sans nom d'imprimeur). Les premiers mots du livre (au verso du feuillet) sont :

Der wider nach ussweisung der meister ist heist tzucke. A la fin, on lit cette souscription : *Getruck zu cleine Troya da man zalte von der geburt cristi* 1.4.9.1. (imprimé au petit Troyes en comptant après la naissance de Jésus-Christ 1491).

M. Massmann cite ces Heures comme existant à Vienne « in Wien beym Antiquar Kuppitsch». Langlois, dans son *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des morts* (Rouen,

(1) Un minutieux examen comparatif de l'exemplaire unique du Bréviaire troyen que possède la Bibliothèque nationale, et de l'exemplaire du Bréviaire d'Auxerre qui se trouve à la même Bibliothèque (sur vélin, relié en 2 vol.), nous semble confirmer une fois de plus l'identité constatée par M. Corrard de Bréban. Mais de cette identité doit-on nécessairement conclure que Pierre Lerouge est l'imprimeur du Bréviaire de 1483. (Voyez à cet égard la note de la page 29.)

1851, 2 vol. in-8°), tome I, page 343, mentionne également ce livre d'Heures, mais d'après Massmann.

Au mois de mars 1492, parut le troisième livre imprimé à Troyes, mais cette fois avec le nom de l'imprimeur Guillaume Lerouge. C'est un volume petit in-folio, gothique, sur deux colonnes, de 233 feuillets, sans chiffres ni réclames. Au frontispice est gravée en bois une salutation évangélique qui occupe moitié de la page; au-dessous se lit le titre suivant :

Les Postilles et expositions des épistres et euvangilles dominicales auecques celles des festes solenelles Enssemble aussy celles des cinq festes de la glorieuse et tres sacrée vierge Marie et aussi la passion de nostre Saulveur et Redempteur Jesu Crist, translatées de latin en françois, à la vérité du texte des quatre euuangélistes, et selon les concordances des gloses et expositions de tous les saincts et excellens docteurs de nostre mère saincte Église.

Ce titre est encadré d'arabesques où les mots *Guillaume Lerouge, imprimeur*, se trouvent entrelacés. Dans le texte un grand nombre de vignettes font toutes allusion au texte de l'évangile qu'elles précèdent.

La souscription est ainsi conçue : *Si finissent les postilles, etc., imprimées à Troyes, par Guillaume le rouge, imprimeur de liures, et furent*

achevées le pénultieme iour de mars mil CCCC *quatre-vingt et* XII.

C'est en négligeant de lire ce dernier chiffre XII, qu'on a créé la prétendue édition de 1480, erreur qui s'est reproduite dans plusieurs bibliographes.

Le nom de l'auteur de cette paraphrase, Nicolas de Lyra, et celui du traducteur français, Pierre Desrey, *orateur troyen*, n'y sont point énoncés.

Le volume est fort proprement exécuté pour l'époque.

Je ne connais de ce livre que l'exemplaire qui m'appartient et qui est de la plus belle conservation (1).

Ce Guillaume Lerouge, à l'exemple de Pierre, n'a très-probablement fait à Troyes que de courts séjours. Il avait publié à Chablis, en 1489, les mêmes postilles (2). Les Annales typographiques

---

(1) M. Corrard de Bréban a fait don de son exemplaire à la bibliothèque de la ville de Troyes. Selon M. Warée, il existe un exemplaire de ce livre à la bibliothèque du collége de Saint-Jean à Oxford.

(2) Ce ne sont point les postilles de Nic. de Lyra, mais les sermons de Maurice de Sully, que Guillaume Lerouge a imprimés à Chablis, en 1489, sous le titre de : *Expositions des Euangilles en françoys.* Le magnifique exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Tarbé, de Sens, a été vendu 850 francs, en 1869, à la vente du baron Pichon. Voici la description de ce livre : *Les Expositions des euangilles en Françoys...* (à la fin) *Cy finist les*

nous le montrent domicilié à Paris en 1508, et peut-être s'y trouvait-il longtemps auparavant. Il



Marque de Guillaume Lerouge.

y donna cette année-là les Comédies de Plaute (1).

---

expositions des euangilles en françoys imprimees à Chablis par Guillaume le rouge Imprimeur lan mil. cccc. quattre vingz et neuf. Le XVIII *iour doctobre.* — In-fol. goth, 60 ff. à 2 col. de 36 lignes non chiffrés. Signat. a-b, marque de Guillaume Lerouge à la fin. Fig. sur bois. Le 2e feuillet commence : *Incipiunt sermones Mauricii parisiensis episcopi...* La 1re édition, de toute rareté, est de Chambéry, 1484.

(1) Cette édition de Plaute, sans date, est imprimée pour le

En 1512, il publia, pour le compte de Denis Roce, un Lucain et un Salluste. Il se qualifiait *eximium typographum*, et employait des caractères italiques qui lui étaient propres.

La quatrième impression exécutée à Troyes, dans le xve siècle, nous a été fournie, non par les bibliographes, qui ne l'ont pas mentionnée, mais par nos recherches dans la bibliothèque du Panthéon, si riche en cette partie.

Ce volume, petit in-8°, gothique, de 52 feuillets sans chiffres ni réclames (signat. A-G.), portant 5 pouces sur 3 pouces 6 lignes métriques, est intitulé ainsi :

Previlegia et indulgentie fratrum minorum et predicatorum. Hoc opus diligentissime deportatum fuit de curia romana per rev. doctorem sacre theologie magistrum reginaldum Groveti ordinis minorum. Impressumque Tresis cum summa cura et diligentia p. p. ceptum ejus.

Anno dominice Incarnationis MCCCCXCVI.

Au verso et au recto du premier feuillet, on voit deux cordeliers gravés au trait.

Le mot *Tresis* pour *Trecis* a fait hésiter le rédacteur du catalogue (M. Daunou) ; il se demande

---

compte de Denis Roce. Les bibliographes ne la font pas, en général, remonter au delà de 1512.

si ce livre ne doit pas être attribué à Tresen, petite ville de Suède. Cette supposition aurait été facilement écartée, car Tresen, dont le nom se traduirait en latin autrement que par *Tresis*, n'a jamais figuré dans les fastes typographiques (1); aussi ce savant n'a-t-il pas persisté longtemps dans ce doute, car dans les tables finales du catalogue, le nom de Troyes est seul employé avec renvoi à cet article. Comme ce volume provient du fonds Letellier, nous espérions trouver quelque lumière dans le catalogue de l'archevêque de Reims par dom Clément; mais il se borne à cette note, *vetus editio*.

Pour nous, nous voyons là évidemment une production troyenne. Le volume en question, relié aux fleurs de lys, accolé à un autre opuscule sur le même sujet, imprimé à Angers en 1499, est certainement d'origine française. Je doute fort que les Cordeliers eussent une maison à Tresen dès 1496, et je suis certain qu'ils étaient établis à Troyes dès 1237.

D'après la règle des probabilités, la seule qui soit de mise ici, on donnera ce volume à Guillaume Lerouge, puisqu'il est l'imprimeur dont l'existence à Troyes est la plus voisine de l'an 1496.

---

(1) Voyez J. O. Alnander, *Historiola artis typographicæ in Suecia*. Rostochi, 1725, in-8°.

Ce serait ici le lieu, dans l'ordre chronologique, où l'on devrait placer un *Missale Trecense*, imprimé in-4°, en 1500, chez J. Lecoq, dont l'abbé de Saint-Léger avait donné connaissance à Grosley, et qui figure en effet avec cette date sur les catalogues imprimés de la Bibliothèque nationale, coté B 666. Mais un examen de cet exemplaire même, signalé par l'abbé de Saint-Léger, nous a fait voir que ce Missel n'avait en effet paru qu'en 1514. Voici la cause de cette erreur, qu'on aurait facilement évitée en jetant les yeux sur le calendrier, qui ne commence qu'à l'an 1514. En lisant la souscription : *Impressum anno millesimo quingentesimo xiiii Kalendas maii*, on a rattaché à tort les chiffres romains aux Kalendes, bien qu'ils soient imprimés en noir comme les mots qui précèdent, et non pas en rouge comme les deux qui suivent.

Par suite de cette rectification, il faut dire que, dans l'état actuel des documents sur cette matière, l'imprimerie troyenne a souffert une interruption entre 1496 et 1509, date de la réimpression par J. Lecoq du Bréviaire de 1483. Il existe même de cette lacune une autre preuve que la preuve négative résultant de l'absence d'imprimés. En effet, nous voyons en 1493 s'imprimer à Paris, pour Geoffroy de Marnef, libraire, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Pélican, des *Heures de Troyes*, in-4° sur vélin ; en 1497, Nicolas Ludot,

papetier juré de l'Université de Paris, faire imprimer dans cette capitale, par J. Dupré, le superbe Missel troyen, dont on peut voir un exemplaire dans notre bibliothèque publique.

En 1499, Macé Panthoul fait imprimer par Philippe Pigouchet des *Heures à l'usaige de Troÿes*, petit in-8°.

Il faut signaler également le Missel de Troyes, sur vélin, sans date, imprimé vers 1500, in-folio (Van Praet, *Vélins du Roi*, T. I, Théologie, p. 190, n° 278).

En juin 1500, Pigouchet imprimait, pour Simon Vostre, les *Heures à l'usaige de Troyes*, petit in-8°.

En 1501, l'évêque Raguier faisait imprimer in-folio, dans la même ville, ses Statuts synodaux pour Macé Panthoul, libraire, demeurant à Troyes. 63 feuillets chiffrés, 4 non chiffrés. Signat. A.-L.

En 1504, Thielman-Kerver imprimait à Paris, avec sa supériorité ordinaire, le Bréviaire de notre diocèse. On le conserve dans notre bibliothèque publique, relié avec le Bréviaire de 1524.

En 1506 et 1507, Simon Vostre faisait imprimer à Paris les Heures communes et les Heures de la Vierge à l'usage du diocèse de Troyes.

N'en peut-on pas conclure à bon droit que, durant toutes ces années-là, il n'existait dans cette ville aucun imprimeur qu'on pût charger de ces ouvrages d'une vente assurée ; car quelle apparence

qu'on allât chercher au loin ce qu'on aurait trouvé chez soi avec beaucoup plus de facilité et d'économie ?

En résumé, et jusqu'à nouvelle découverte, les seuls ouvrages exécutés à Troyes, dans le cours du xv[e] siècle, sont :

1° Le Bréviaire de 1483 ;

2° Les Heures en allemand de 1491 ;

3° Les Postilles de 1492 ;

4° Les Priviléges de l'ordre des Cordeliers de 1496 (1).

---

(1) A cette liste des incunables troyens, il convient d'ajouter l'impression, en 1486, des *Lettres d'octroy* des deux foires de la ville.

Voici en effet les renseignements que nous puisons dans les *Comptes de l'œuvre de l'église de Troyes, par M. A. Assier*. Troyes, 1855, in-8°.

Le roi Charles VIII, satisfait de son entrée à Troyes, le 13 mai 1486, accorde à cette ville de grands priviléges pour ses foires. Le tabellion de la cour ecclésiastique *translate de françois en latin les Lettres d'octroy pour les envoyer es allemaines*, et le compte de Jehan Hennequin, conservé aux archives de l'hôtel de ville, constate l'impression de ces lettres : « A l'imprimeur pour ses » peines d'avoir imprimé V[c] [cinq cents] copies des dictes lettres » comprins cinq sols pour le vin de la marchandise par marche » fait à luy VI[l] XI[s] VIII[d] [6 livres 11 sous 8 deniers]. » Le nom de cet imprimeur établi à Troyes en 1486 nous est révélé par une précieuse communication que nous devons à l'obligeance de M. Assier, dont les consciencieuses recherches ont déjà éclairé plusieurs points obscurs de la bibliographie troyenne. Cette découverte fait même naître, relativement à l'établissement de la

Nous ne comprendrons pas dans cette catégorie deux ou trois ouvrages sans date que certaines présomptions permettent de faire remonter au delà de l'an 1500; de pareilles conjectures sont toujours

---

première imprimerie troyenne, un système différent de celui exposé par M. Corrard de Bréban.

M. Assier, après s'être livré à bien des investigations pour découvrir le nom de cet imprimeur de 1486, ouvrit le registre K_1 de l'hôtel de ville de Troyes, contenant les noms des habitants qui eurent à payer l'impôt touchant la nouvelle et joyeuse entrée du Roy en 1486, et dans ce registre il trouva le nom tant cherché. Cet imprimeur est *Jehan Lerouge*. Il faut même croire que sa profession excita l'attention du collecteur, car elle est ajoutée à son nom. Ce Jehan Lerouge ne paya pas moins de 25 sous, somme plus importante que celle payée par le maistre maçon de la cathédrale.

Les comptes de l'évêché, conservés aux archives de l'Aube, constatent également l'existence d'une imprimerie à Troyes la même année :

« Item ay payé : par plusieurs fois pour l'azur, vermillon et saf- » fran pour enluminer les livres que mon dit seigneur (l'évêque) » a acheté des imprimeurs en ceste ville de Troyes divers jours : » c'est assavoir décrétales, sixiesme Clementines, Perse, Térence, » Juvénal... » (G 317 Registre folio 33.)

D'après ces documents, il est permis de conclure que, non seulement la ville de Troyes possédait à cette époque une imprimerie installée d'une façon permanente, mais que ses premiers typographes y jouissaient d'un certain crédit, et y exerçaient même la profession de libraire.

Jehan Lerouge devait être le frère de Pierre Lerouge, qui n'aurait quitté Chablis que pour aller s'établir à Paris. Il est probable que Guillaume Lerouge, après avoir remplacé Pierre à Chablis, vint reprendre l'établissement de Jehan à Troyes, où il imprima

fort contestables. Il nous suffira, quand nous en viendrons à parler de ces ouvrages, de mentionner les opinions dont ils ont été l'objet. Chacun prendra parti dans le sens qui lui conviendra (1).

Nous nous sommes étendu sur ces premiers

---

dès 1492 les Postilles, et céda son imprimerie à Nicolas Lerouge pour aller occuper à Paris la maison de Pierre, dont le nom n'est plus cité dès 1494. — D'après ce système, Nicolas Lerouge serait le fils de Jehan, et Guillaume le fils de Pierre. Ce dernier aurait eu un établissement permanent à Chablis, où Guillaume imprimait encore en 1489. Jehan serait mort vers 1491, et son imprimerie aurait été momentanément dirigée par Guillaume jusqu'à ce que Nicolas pût exercer sa profession. Pierre, en 1487 ou 1488, serait allé s'établir à Paris, où son fils Guillaume, abandonnant Chablis, ville peu considérable, apparaît dès les premières années du XVIe siècle. Il est d'ailleurs probable que Nicolas Lerouge n'eut que de faibles débuts, car nous voyons à Troyes Jehan Lecoq acquérir, dès 1509, une juste renommée.

Les précieux renseignements qui précèdent, mis à notre disposition par M. Assier, sont tirés de la 12e livraison du *Bibliophile du département de l'Aube*, intitulée : *Entrée et séjour du roi Charles VIII dans la capitale de la Champagne, avec notes et pièces curieuses relatives à cette entrée et à l'établissement de la première imprimerie troyenne.*

D'après ce qui précède, n'est-il pas permis de supposer que l'impression du Bréviaire de 1483 pourrait être due, non à des presses ambulantes transportées à Troyes par Pierre Lerouge, comme le pensait M. Corrard de Bréban, mais bien à une imprimerie permanente exploitée par Jehan Lerouge? Rien d'extraordinaire, d'ailleurs, que les caractères employés par Jehan soient identiques avec ceux dont se servait son frère Pierre à Chablis.

(1) Voyez aux articles de Guillaume et de Nicolas Lerouge.

temps, parce qu'ils sont les plus susceptibles de confusion et les plus importants pour l'histoire de l'art. Pour les temps postérieurs, nous nous bornerons à faire suivre le nom de chaque imprimeur de la citation des ouvrages dont on lui doit la publication, non pas de tous absolument, ce qui serait d'une longueur qu'aucune utilité ne rachèterait, mais de ceux qui se recommanderont par leur exécution ou leur objet (1). Nous en donnerons même d'insignifiants, quand ils pourront servir à constater l'existence d'un imprimeur; et comme il est arrivé tout naturellement que les presses troyennes ont été surtout occupées à reproduire des ouvrages d'un intérêt ou d'un usage local, il s'ensuit que cette partie de notre essai formera une véritable bibliographie troyenne.

Pour la facilité des recherches, nous avons cru devoir ensuite distribuer les mêmes imprimeurs d'après l'ordre chronologique, ce qui peut servir à lever certaines difficultés en matière d'histoire littéraire. Par ce moyen, le nom de l'imprimeur donnera à peu près la date du livre, de même que

---

(1) Nous insistons sur cette observation, parce que plusieurs personnes, méconnaissant le plan dans lequel nous nous sommes circonscrit, nous ont signalé comme des omissions ce qui n'était de notre part qu'une abstention volontaire annoncée à l'avance.

la date du livre circonscrira singulièrement les recherches touchant l'imprimeur.

On verra, dans cette revue, que ce fut au XVIe siècle que la typographie troyenne jeta le plus grand éclat. Quatre noms notamment se sont signalés dans la première moitié de ce siècle par une série d'ouvrages qui font toujours l'admiration des connaisseurs : ce sont ceux de Jean Lecoq, premier du nom, Nicolas Lerouge, Nicole Paris et Thibaut Trumeau. Véritablement, quand on a sous les yeux leurs belles productions, on se prend à penser que l'imprimerie n'a pas fait depuis trois siècles tant de progrès qu'on pourrait le croire, et que la rapidité des procédés, l'économie de la main-d'œuvre, ont souvent été obtenues aux dépens de la bonne confection. Ici, au contraire, tout se réunit pour charmer les yeux et pour défier l'action du temps : blancheur et force d'un papier toujours collé ou d'un riche vélin; vigueur des encres agréablement contrastées; netteté des caractères, correction des textes, élégance et originalité des accessoires peints et gravés. Aussi nous n'hésitons pas à réclamer, pour les hommes habiles que nous venons de nommer, une place distinguée à côté des Vérard, des Pigouchet, des Kerver, dont le nom et les éloges ont chaque jour tant de retentissement.

Peut-être faut-il, en grande partie, attribuer le silence qu'ont gardé sur leur compte ceux qui

dispensent la célébrité à l'extrême rareté de leurs productions aujourd'hui subsistantes. C'est une chose pénible à dire, mais sans les ressources que nous ont offertes les dépôts publics, nous serions dans l'impossibilité d'en parler. Durant un long temps la manie du nouveau a fait entièrement négliger ces beaux volumes et les a abandonnés à mille chances de perte ; puis, quand l'opinion, cette fois plus éclairée, leur a rendu justice, des combinaisons mercantiles en ont dépouillé la France au profit de l'étranger. Ce sont surtout nos amis d'outre-mer qui, en pleine paix, nous font sur ce terrain une guerre désastreuse. Non contents d'avoir fait passer le détroit à toutes nos estampes anciennes, autre honneur de la France, à nos vitraux, à nos tableaux, à nos édifices eux-mêmes, ils ont accaparé la vieille librairie, au point qu'on peut dire à la lettre, qu'un jour viendra où il faudra s'établir à Londres pour connaître les produits de l'art français.

Vers la fin de ce même XVI[e] siècle, l'imprimerie troyenne reflèta les opinions de l'époque. Elle multiplia les pamphlets antiligueurs et antipapistes avec une audace qui ne conjura pas toujours le danger.

L'édition princeps du *Phèdre* se place dans les mêmes années.

Au XVII[e] siècle, l'imprimerie ne se soutint pas à la même hauteur. Elle changea de caractère, et

devint une branche de commerce qui prit l'extension la plus considérable. Rien de plus populaire que les sujets sur lesquels elle s'exerça. Sous le nom de Bibliothèque bleue, elle reproduisit les vieux romans de chevalerie et de la Table ronde, délices de nos aïeux, dont ils formaient toute la bibliothèque; puis les naïves Légendes des saints, avec moralités et complaintes, lectures ordinaires des veillées villageoises. On y joignait encore, à l'usage des esprits forts de ce temps-là, ce que les bibliographes désignent sous le nom de *soties*, *facéties*, petites pièces où la gaieté rachète ce que le genre a de grivois, pour ne rien dire de plus. Cette collection, mal imprimée sur du papier détestable, n'a pas laissé que d'être recherchée par les possesseurs des plus riches bibliothèques, et aujourd'hui encore il faut payer des prix fort élevés certaines de ses parties, lorsqu'elles passent dans les ventes publiques.

Les mêmes presses étaient en possession de fournir l'Europe d'almanachs, dont les prédictions, en style de Nostradamus, étaient lues avec avidité et consultées comme règle de conduite dans les conjectures les plus importantes de la vie. Chaque éditeur avait son astrologue juré. Ils se partageaient la confiance des consommateurs en raison de leur célébrité et de leurs bonnes fortunes d'à-propos. C'est ce qui fait dire sérieusement à Duval, dans ses *Éléments de la géographie de la France :* « La

ville de Troyes est habitée de plusieurs bons marchands *et d'un bon nombre d'astrologues* (1). »

Il est bon d'ajouter, pour la satisfaction des amateurs, que la ville de Troyes, aujourd'hui comme alors, est en mesure de satisfaire aux commandes, quelque nombreuses qu'elles soient, d'almanachs et de prédictions; mais ces dernières ont un peu perdu de leur crédit.

Au commencement du XVIIIe siècle, l'imprimerie troyenne partagea avec les autres industries les fâcheuses conséquences des guerres de succession, qui, comme on sait, avaient fait un désert de notre cité. Ce n'est pas sans peine qu'on voit, en 1718, l'imprimeur de l'évêché recourir à son confrère Colombat de Paris, pour donner le Bréviaire de M. de Chavigny; mais plus tard la veuve Michelin répara dignement cet échec, en exécutant le beau Missel de 1736.

Notons encore qu'en 1725, il sortit des presses troyennes un petit volume d'un haut intérêt. Nous voulons parler de l'édition princeps des *Lettres* de Mme de Sévigné à sa fille, qui est certainement un des volumes les plus rares et les plus

---

(1) « Il (Boileau) a beau se glorifier du grand débit que l'on fait de ses satyres, ce débit ne s'approchera jamais de celui de Jean de Paris, de Pierre de Provence, de la Misère des clercs, de la Malice des femmes, ni du moindre des almanachs imprimés à Troys, au Chapon d'or. » (Charles Perrault, préface de l'*Apologue des femmes*.)

intéressants qui puissent enrichir le cabinet d'un amateur.

Il n'entre pas dans notre plan de parler des imprimeurs contemporains ; pour asseoir un jugement sur les hommes comme sur les choses, il convient d'en être à une certaine distance. Mais nous pouvons dire au moins qu'ils se montrent dignes de leurs aînés. A voir en ce moment l'émulation qui les anime, leur empressement à se tenir au courant de tous les perfectionnements, les travaux considérables qu'ils exécutent, tant pou la localité que pour la librairie parisienne, on es sûr de ne pas être démenti par l'événement, en assurant qu'ils fourniront des pages intéressantes à ceux qui continueront la présente notice.

Rien n'annonce que les imprimeurs de Troyes aient été régis par des statuts particuliers. Aucune mention n'en est faite dans les registres de la communauté, qui nous ont été communiqués à partir de 1700. Il est probable qu'à l'exemple de ceux de Lyon, qui, d'après l'ordonnance du 28 décembre 1541, suivaient les règlements donnés pour Paris dans l'édit du 31 août 1539, ils se réglaient sur la capitale, dont ils étaient plus voisins. Ils ne paraissent point non plus avoir été astreints à fixer leur domicile dans un quartier déterminé, comme leurs confrères parisiens, qui, sous peine de fortes amendes, étaient obligés d'habiter le quartier de l'Université dit quartier Latin. Nous voyons les

nôtres habiter indifféremment les quartiers les plus opposés. Pourtant on remarque que certaines rues leur étaient particulièrement affectées, à savoir : la place de la Belle-Croix (de l'Hôtel-de-Ville), les rues du Temple et de Notre-Dame. Certaines circonstances nous ont même fait conjecturer que cette dernière rue a été leur berceau. C'était au *beau portail* de Notre-Dame aux Nonnains que se tenaient leurs assemblées jusqu'en 1728, qu'ils se réunirent rue de la Vierge. C'était encore à l'église Saint-Jacques, annexe, comme on le sait, de l'abbaye Notre-Dame, qu'ils célébraient leurs solennités religieuses, et notamment la fête de saint Jean-Baptiste, sous le patronage duquel ils s'étaient placés.

Leur nombre a singulièrement varié : après avoir roulé dans les XVIe et XVIIe siècles entre quatre et sept, il s'éleva successivement jusqu'au nombre de onze que nous avons relevé sur une liste officielle pour l'an 1702. En 1720, ce nombre était descendu à six. Le règlement de la librairie du 21 juillet 1701, qui fixait le nombre d'imprimeurs pour chaque ville, n'en accordait que quatre à Troyes. Un arrêt du conseil, du 31 mars 1739, les réduisit à trois ; mais cette limite ne fut jamais gardée à la rigueur, soit à raison du privilége des veuves d'exercer, leur vie durant, en dehors du nombre prescrit, soit pour d'autres causes de tolérance. En 1740, ils étaient cinq, et trois en 1789.

Cette année 1851, on compte à Troyes six imprimeurs et trois lithographes (1).

La communauté comprenait aussi les libraires. Ceux-ci avaient eu vivement à souffrir de la découverte de l'imprimerie, qui est venue partager les bénéfices des livres dont ils avaient jusque-là le monopole. Il s'ensuivit une de ces perturbations par lesquelles il faut presque toujours acheter les découvertes les plus utiles, et qui souleva d'innombrables réclamations. Pourtant les libraires conservèrent une existence indépendante. Nous les trouvons représentés à toutes les époques dans un nombre qui varie en proportion de la bonne ou mauvaise fortune de ce genre d'industrie. En 1702, ils étaient six, sept en 1720, deux en 1760; en 1789, il n'en existait qu'un qui ne réunît pas l'imprimerie à la vente des livres. Ils se recrutaient habituellement de fils d'imprimeurs. Ils ne faisaient tous, pour ainsi dire, qu'une même famille.

Nous n'aurions plus rien à dire des libraires si, en considérant la série d'années dont nous nous occupons, nous n'apercevions précisément au commencement et à la fin deux noms qui méritent une mention particulière.

Le premier est Macé Panthoul, qui florissait

(1) En 1872, d'après l'*Almanach du Commerce de Troyes*, on compte dans cette ville quatre imprimeurs typographes et trois lithographies.

vers l'an 1500 : c'est chez lui, *grant rue, à l'enseigne Sainct-Jehan l'euangeliste auprès du Pellican*, que se vendaient les Statuts synodaux



Marque de Macé Panthoul.

imprimés à Paris pour son compte en 1501. Il avait pour armes parlantes ses initiales M P dans un écusson supporté par deux *paons*, le tout surmonté

d'un *houx*. Cette marque, figurée ci-contre, se voit au frontispice des *Statuts synodaux*, dans une jolie bordure à fond criblé. Il devait faire un négoce considérable, car il employait plusieurs imprimeurs de Troyes et de Paris; il s'associa quelquefois avec Simon Vostre, notamment pour le Bréviaire du diocèse de 1504, et ce n'est pas une mince recommandation de se présenter à côté de l'éditeur de si beaux volumes. Il est probable qu'il exerçait déjà dans les dernières années du xv[e] siècle, et qu'il a assisté à la révolution qui s'opéra alors dans le commerce des livres. Ses tablettes devaient offrir un mélange curieux d'ouvrages qui seraient aujourd'hui d'un prix inestimable. On ne pouvait y voir en effet que les éditions du xv[e] siècle, depuis si recherchées, et les beaux produits de la calligraphie, qui sont aujourd'hui couverts d'or par les amateurs.

Qui sait si les doctes Troyens de ces temps-là ne se réunissaient pas chez le libraire Macé Panthoul, pour deviser des événements littéraires, qui étaient considérables alors; car il ne s'agissait de rien moins que de la résurrection des auteurs classiques qu'on retrouvait et qu'on reproduisait de toutes parts?

C'est ainsi qu'on a vu à Paris les libraires des rues Saint-Jacques et de la Harpe recevoir dans leurs boutiques obscures les premiers personnages de la magistrature et du barreau, dans le xvi[e] siècle.

Tout en faisant leur choix parmi les éditions du jour, ils se communiquaient le résultat de leurs travaux dans la jurisprudence et la littérature, qu'ils ne séparaient point l'une de l'autre, et remplaçaient par ces conférences familières les sociétés savantes, qui ne furent fondées que longtemps après.

L'autre libraire dont nous voulons dire quelque chose est M. Jacques Sainton, dernier syndic de la communauté, mort depuis quelques années.

Il a été dans notre ville le dernier représentant des suppôts de l'ancienne librairie, qui, au grand regret des gens de lettres, deviennent rares en tous pays. Les hommes dont nous parlons, bien pourvus de connaissances techniques et même quelque peu littéraires, aimaient autant les livres pour eux-mêmes que pour le lucre qu'ils en retiraient. Ce n'était pas sans un soupir qu'ils échangeaient un elzévir à grandes marges, ou un exemplaire en grand papier, contre l'or d'un riche client. Ils possédaient, par la force seule de leur mémoire, la science des éditions diverses et de leur valeur vénale, science qu'on ne trouvait pas alors toute faite dans des livres que tout le monde peut consulter. Plus d'un auteur leur a dû des indications utiles, et ne leur en a pas toujours fait honneur. Tel était M. Sainton, tel le reconnaîtront, nous le pensons, les personnes qui ont eu des

rapports avec lui : pour notre part, nous avons plus d'une fois regretté de ne plus être à même de le consulter sur l'objet de cet essai. Nous l'aurions certainement enrichi de particularités curieuses sur l'histoire littéraire et typographique de notre ville, dont la tradition a péri avec lui.

RECHERCHES

SUR

L'IMPRIMERIE

NOTICE ALPHABÉTIQUE

DES IMPRIMEURS TROYENS

de 1483 à 1789

ADENET (EDME), imprimeur-libraire.

ADENET (YVES), imprimeur-libraire.

Nous n'avons connu l'existence de ces deux imprimeurs que par la procédure suivante, dont les pièces sont conservées aux archives départementales :

En 1677, le 3 avril, en vertu d'un arrêt du parlement, rendu le 13 octobre 1672, sur les plaintes

du clergé, Charles Lebé, chanoine promoteur de l'officialité, fit assigner Edme et Yves Adenet, et plusieurs autres imprimeurs troyens, chez qui des perquisitions avaient été opérées, pour faire ordonner la destruction d'un livre intitulé : *le Tombeau de la Mélancolie, ou le vrai moyen de vivre joyeux*, par le sieur D. V. G., et autres ouvrages de ce genre. La sentence fut prononcée par le prévost Vigneron, avec défense, sous peine de 500 livres d'amende, de rien faire imprimer sans permission de l'autorité et déclaration préalable.

ADENET (JEAN) imprimait dès 1702. Il occupait en 1720 la maison de l'*Orange d'or*, au coin de la rue de la Petite-Tannerie, du côté de la Préfecture. Si l'on en croit une tradition consignée par l'abbé Tremet dans des Mémoires que nous avons eus sous les yeux, cette maison aurait été habitée par les Lecoq, et serait ainsi un des berceaux de notre typographie. — Mort en 1731.

Il faisait un commerce considérable d'almanachs qu'il faisait débiter à Paris par le libraire Lesclapart. On a de lui : *Œuvres diverses de poésie du sieur D. L. F.* (de la Forêt). Troyes, 1693, in-12.

Explications de deux grands tableaux exposés le jour de l'octave de la Fête-Dieu... S. d. (1699), in-4°.

Statuts et Ordonnances du collége et communauté des Bouchers de la ville, fauxbourgs et

banlieue de Troyes. S. d., in-8°. (Bibliothèque nationale.)

La Conférence de Messieurs les savetiers... Troyes, in-8°, 5 feuillets. Permis d'imprimer du 19 août 1707. (Bibliothèque nationale.)

ADENET (Veuve JEAN). Sa veuve lui succéda en 1731, pour peu de temps.

ANDRÉ (ADRIEN-PAUL-FRANÇOIS), place de l'Hôtel-de-Ville, entra en exercice vers 1782.

A imprimé en partie les *Procès-verbaux de l'assemblée administrative du département de l'Aube* pour les années 1790 à 1793 (Troyes, 1791 et années suivantes, 3 vol. in-4°). Ce conseil s'assemblait dans la maison qui fait le coin des rues des Lorgnes et du Mortier-d'Or; ses séances étaient publiques. Ces procès-verbaux devront être consultés par ceux qui voudront connaître la transition de nos anciennes administrations à celles fondées par la Révolution. Ils abondent en détails statistiques d'un grand intérêt. A imprimé, depuis 1782, l'*Almanach de la ville et du diocèse de Troyes* (par MM. Courtalon-Delaistre et Simon), 1776-1791, 16 vol. in-24. (Bibliothèque nationale.) On trouve à la fin de chaque volume quelques faits ou pièces intéressant la localité.

AULMONT (ODARD) imprimait en 1624, en société avec Ant. Chevillot, un volume in-12 de Jean Ro-

chette, avocat à Troyes, intitulé : *Récapitulation abrégée des plus notables et singulières questions et controverses qui se peuvent agiter sur les traitez et matières qui suivent. Le tout extrait, ainsi qu'il se verra par les chapitres et articles quotez et sur quelques-uns non quotez y a, du sens de l'auteur Jean Rochette, advocat à Troyes.* A Troyes, par Odard Aulmont et Antoine Chevillot, imprimeur du Roy, 1624, in-12, 167 feuillets.

Odard Aulmont est mentionné sur les registres de l'état civil de Troyes dès 1616, et il y est déjà qualifié d'imprimeur et de libraire. Il était d'une famille de dominotiers de Troyes. (Alexis Socard, *A propos d'un vieux livre.* Troyes, 1865, in-8°, 8 pages.)

BALDUC (JACQUES) a demeuré rue Notre-Dame, puis dans la Grande-Rue, près le Griffon. Il avait pour emblème un pélican se saignant pour ses petits.

Il a imprimé en 1635, pour Jean Promé, *les Œuvres de Malherbe*, troisième édition in-8° [BT (1) et Bibliothèque nationale], et, en 1640, *l'Office propre des Fêtes à l'usage des religieuses de l'Abbaye Notre-Dame de Troyes*, petit in-4° de

(1) Nous marquerons de ce signe les volumes qui se trouvent dans la bibliothèque communale de Troyes.

75 pages, avec lettres rouges et noires, fort proprement exécuté. (BT.)

BERTHIER (JEAN). On a de lui : *Les Feux de joie de la France, pour l'heureuse alliance de son Roi avec l'infante d'Espagne*, en mars 1612. Petit in-8°, s. d., 7 feuillets. — *Les Accords de la paix*, 1614, petit in-8°, 6 feuillets. — *Ordonnances de la iouxte royalle. Cartels de deffy des cheualiers de gloire. Responce d'Armorat le Grand, estranger, et d'Aristée, aux cheualiers de gloire. Aduis de Mᵉ Guillaume audit Armorat. Ensemble les Triomphes Royaux, faicts à Paris au parc Royal, en faueur du Mariage du Roy, et de l'Infante d'Espagne*. A Troyes, chez Jean Berthier, rue du Temple. Iouxte la copie imprimée à Paris, s. d., in-8°, 8 ff. (Bibliothèque nationale.)

BERTHIER (CLAUDE). On a de lui : *le Chariot triomphant du Roi à son retour de La Rochelle dans sa ville de Paris*. Troyes, Cl. Berthier, 1628, petit in-8° (Catal. Aubry). On a vendu en 1850, dans les salles Jannet, le volume suivant (bibliothèque de M. D. G.) : *État de l'ordre que le Roi a voulu qui soit observé dans la punition des rebelles de la ville de Dijon*, 1630, in-8°.

BLANCHARD (JEAN), *dit* **CHEVILLOT**, imprimeur du roi, demeurait rue Notre-Dame, aux Armes de

France. En 1646, il était associé avec Chevillot, dont le nom lui resta. En 1666, il travaillait seul et imprimait les actes de l'autorité publique. Nous citerons le *Règlement des prisons*, par les officiers du bailliage, le 4 nov. 1643, 11 pp. in-4°.

BLANCHARD (LOUIS), imprimeur du roi et de la ville, demeurait en 1678 rue du Domino. Comme le précédent, il avait pour enseigne les armes de France et de Navarre. *Ode déclamée le* 22 *juillet* 1701 *devant Monseigneur l'Évêque de Troyes sur son heureux retour en cette ville...* Chez Louis Blanchard, imprimeur et libraire du roi, aux Armes de France et de Navarre.

Nous avons vu des pièces sorties de ses presses, depuis 1675 jusqu'en 1691. Nous nous bornons à mentionner la *Mairie et échevinage de Troyes, etc.*, 1679, in-8° (Bibliothèque nationale), recueil de pièces fort incomplet sur cette matière. La première pièce est le procès-verbal d'exécution de l'arrêt de 1493, contenant l'établissement des maire et échevins; la dernière est un arrêt du conseil d'août 1670, touchant les droits sur les vendanges. Je possède une première édition, moins ample, in-4°, 36 pages, 1612, sans nom d'imprimeur.

Sa commission comme imprimeur du roi est du 9 avril 1670; le 3 mars 1706, il se démit en faveur de Pierre Michelin.

BOUILLEROT (FRANÇOIS). Il était mort en 1692. Cette année-là, sa fille Marie, âgée de vingt-cinq ans, déposait dans une instruction criminelle, et se qualifiait fille du défunt François Bouillerot, imprimeur-libraire à Troyes.

BOURGOIN (PIERRE) a exercé à partir de 1699; en 1725, imprimeur de M. d'Argenteuil, gouverneur de Troyes; ne fut pas maintenu par l'arrêt du conseil de 1739. — Nous ne connaissons de lui qu'un grand nombre de factums pour procès.

BOUTART (BLAISE). — Voyez l'*Appendice*.

BOUVILLON. On a de lui : *Tableau de la vie du glorieux saint Bernard*, par Duval, 1647, in-8°. (Catalogue Nyon La Vallière, n° 15719.)

BRIDEN (EDME) demeurait rue Notre-Dame, à l'enseigne du nom de Jésus. A imprimé :

En 1601, *l'Amour divin, tragi-com. par Jean Gaulché*, in-8°. (Cat. Nyon La Vallière.)

En 1620, *Tragédie françoise des amours d'Angélique et Médor, avec les furies de Roland*, in-8°, 37 feuill. (Soleinne.)

En 1627, *la Vie de Jésus-Christ*, in-12. (BT.)

BRIDEN (CLAUDE). On a de ses presses :

En 1621, *Histoire et discours du siége qui fut mis devant la ville d'Orléans par les Anglois*, in-12. (Bibliothèque nationale.)

En 1630, *Recueil général des caquets de l'Accouchée, le tout enquêté par dames, demoiselles, bourgeoises et autres*. In-8° de deux feuillets liminaires, et 94 feuillets non chiffrés. — Rare. Vendu 17 fr. 50 c. en 1841.

En 1639, *Prédictions et pronostications générales pour dix-neuf ans depuis l'an 1639, par Pierre de Larivey, troyen*. Petit in-8° (1639). Portraits de Larivey, de Louis XIII et de la Reine à cheval, gravés sur bois. (Catalogue Luzarches, n° 1388.)

BRIDEN (BLAISE) imprimait dès 1654; il demeurait rue du Temple. Nous avons vu de lui : *Extrait des fondations en l'église Saint-Jean de Troyes*, 1655. In-12, 32 pages.

BRIDEN (GABRIEL). Son existence nous a été révélée seulement par les deux circonstances suivantes :

1° En 1677, il figure parmi les imprimeurs poursuivis pour publications contraires aux mœurs. (Voyez au mot ADENET.)

2° En 1703, il est partie dans un procès soutenu par ses confrères contre Jacques Oudot.

BRIDEN (CHARLES) demeurait, comme les précédents, rue du Temple. Il s'intitulait imprimeur-libraire et relieur; il avait pour enseigne : *A la grande Bible.* Plus tard, il arbora les armes de l'évêché, dont il était l'imprimeur. Il mourut en 1725. — On connaît de lui :

En 1697, *Extrait des fondations faites en l'église paroissiale de Saint-Jean au marché de Troyes.* Chez Ch. Briden, imprimeur, rue du Temple, à la grande Bible. In-4°, 50 pages.

En 1700, avec Jacques Oudot, *Lettre d'un ecclésiastique de Troyes à un de ses amis, sur l'incendie arrivé à l'église cathédrale de la même ville, le* 8 *octobre* 1700. (Par le chanoine Herluyson.) In-4°. (Bibliothèque nationale.)

En 1702, avec le même, *Lettre du Roi pour faire chanter le* Te Deum *pour la victoire remportée...*

En 1708, *Præfationes cum cantu*, in-4°. (BT.)

Vers 1721, *Relation d'un voyage fait à la Trape*, par le très-révérend père Chantreau, prêtre de l'Oratoire. S. d. Mais le privilége est de 1721.

Il a fait exécuter chez Colombat, à Paris, le Bréviaire de 1718 donné par M. de Chavigny, et auquel l'abbé Breyer a travaillé.

En 1725, Ch. Briden, imprimeur de l'Évêque de Troyes, comprend dans ses mémoires 450 exemplaires de l'arrêt du parlement qui ordonne que l'eau bénite soit donnée au comte de Brienne.

BRIDEN (Veuve CHARLES). Sa veuve lui succéda en 1725, pour peu de temps.

CHARBONNET (LÉGER). Il est cité comme un des plus féconds éditeurs d'almanachs et de pronostications, pour la première moitié du XVIIe siècle. Il a imprimé le *Journal de M. le cardinal de Richelieu, des années* 1630 *et* 1631. Troyes, 1652, in-12. (BT.)

CHEVILLOT (PIERRE), imprimeur du roi, rue Notre - Dame, dans les premières années du XVIIe siècle (1). Nous citerons de lui :

Édict et déclaration du Roy sur la réduction de la ville de Troyes soubz son obeyssance. A Troyes, par Pierre Chevillot, l'imprimeur du Roy. 1594, in-8°, 16 feuillets. (Bibliothèque nationale.)

1603. — *Bulengeri de Theatro*, in-8°. (BT. et Bibliothèque nationale.) — Jules-César Boulenger, antiquaire, auteur de ce traité et de beaucoup d'autres, était né à Loudun, de Pierre Boulenger, Troyen. Cette édition fait d'autant plus d'honneur à l'imprimeur, qu'elle est hérissée de passages grecs, rendus très-correctement, et en caractères grecs qui ne le cédaient point à ceux de l'Imprimerie royale. Les planches en sont gravées avec

---

(1) Un Pierre Chevillot imprimait à Paris, en 1579, pour Michel Sonnius, les *Adages d'Érasme*, in-fol.

beaucoup de propreté par Edme Charpy, artiste troyen.

1604. — *L'Humanité de Nostre Sauveur Jésus-Christ*, traduit de l'italien par P. de Larivey, chanoine de Saint-Étienne. In-8°. (BT. et Bibliothèque nationale.)

1608. — *Les Veilles de Barthélemy Arnigio, trad. de l'italien par P. de Larivey*, in-12. (Bibliothèque nationale.)

Vers 1610, *les Prophéties de Nostradamus* (s. d.). In-8°. (Bibliothèque nationale.)

1611. — *Recueil des prophéties et révélations tant anciennes que modernes contenant un sommaire des révélations de saincte Brigide, S. Cyrille et plusieurs autres*. In-8°. (Bibl. nationale.)

1611. — *Trois Comédies des six dernières de Pierre de Larivey*. Troyes, petit in-12, lettres rondes, 5 feuill. préliminaires. 1re comédie, 6.90; 2e, 78; 3e, 149 feuill. chiffrés. (Bibl. nationale.) — Chaque pièce a un titre particulier : se réunit au premier volume imprimé à Rouen, en 1601, chez Dupetit Val. Ce dernier est moins rare, et s'obtient pour 9 à 10 fr. Les trois comédies n'ont été imprimées qu'une fois. Les deux volumes vendus 154 fr. (Soleinne). Coté 250 fr. les deux volumes (Catal. Potier, 1860). Dans l'une des trois dernières comédies, celle des *Tromperies*, la scène se passe à Troyes : il y est question de la Belle-Croix, du vin du village de Sillery, du Coin des malheureux.

1617. — *Des criées, ce qui en dépend iusques au decret et ordres des créanciers*, par J. Rochette.

1622. — Le texte de la coutume de Troyes, in-16.

1635. — *La Parfaite Solitude*, par Jean Saigeot. In-8°.

CHEVILLOT (ANTOINE), imprimeur du roi, demeurait rue Moyenne, devant Saint-Urbain, de 1637 à 1643; s'est associé vers 1646 avec Blanchard, qui lui a succédé.

Dès 1624, il imprime en société avec Odard Aulmont la *Récapitulation abrégée des plus notables et singulières questions et controverses*... de Jean Rochette. In-12.

Enchiridium sive antiquitatum prioratus. Machereti syntomia ex ejusdem syngraphis collecta (*autore* F. Bertrand), 26 pp. in-8. *Trecis, apud* A. Chevillot, 1639.

Le Trésor Spirituel caché dans l'Église papale de Saint-Urbain, pape et martyr, par de Benoist. Chez A. Chevillot et Jean Blanchard, aux Armes de France et de Navarre. 1652, in-8°, 48 pages.

CLÉMENT (DENIS) était associé avec Noël Laudereau (voyez ce nom).

COLLET (JEAN), imprimeur du roi. Dans le commencement de son exercice, il demeurait *è regione Syrenis*, ce qui veut dire sur la place actuelle de

l'Hôtel-de-Ville, car le logis de la Sirène ou Sereine, comme on écrivait alors, occupait à peu près l'emplacement du n° 1er de la Grande-Rue. Vers la fin, il était établi rue Notre-Dame, au coin de la Petite-Tannerie.

A donné : en 1578, l'*Office du soir à l'usage de Troyes*, in-12 (BT.); — en 1580, *Missale ad usum ecclesiæ Trecensis*, 2 vol. in-4°, caractère romain, sous l'épiscopat de M. de Bauffremont. Ce dernier ouvrage, bien exécuté, avec rubriques et vignettes, le place au nombre des bons imprimeurs. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale a appartenu au doyen Vestier, et porte son nom sur le plat intérieur. C'était un des personnages les plus considérables de notre cité au XVIIe siècle. Il fut député en juin 1643, par le clergé du diocèse, pour prêter serment de fidélité au jeune roi Louis XIV.

Jean Collet a donné, en 1602, *Déclaration du Roy contenant permission de recevoir toutes monnoyes sans poiser*. In-8°.

Il exerçait encore en 1609.

DE LETTIN (GUILLAUME) demeurait en 1620 rue du Cheval rouge. En 1641, il demeurait place Saint-Urbain, où il publia l'ouvrage suivant : *Calendarium omnium festorum totius anni secundum usum insignis ecclesiæ regalis sancti Stephani Trecensis august. tricass. Apud Guillelmum*

de Letin, in areis sancti Urbani. 16 feuillets non chiffrés. Au frontispice on a gravé les armes de Champagne (biblioth. de M. Harmand). En 1640, il a publié une édition in-16 de l'Histoire de Macheret, plus ample que celle de 1639 (voy. art. CHEVILLOT). Dans ce dernier volume, il est dit demeurer *in parvo claustro Sancti Petri.*

DEMONJOT (DENIS) imprimait en 1652 le Bréviaire de M. Mallier, de société avec François Jacquard (voyez ce nom).

DESCHAMPS (PHILIPPE) a donné en 1578 *les Mémoires et Recherches de Dutillet*, in-8°. Dans ce volume, d'une exécution presque elzévirienne, les lettres initiales de chaque chapitre sont ornées.

DUBARRY (EDME) exerçait vers 1670.

DUBARRY (Veuve EDME). Elle a figuré en 1677 parmi les imprimeurs poursuivis pour détention d'ouvrages prohibés. (Voy. au mot ADENET.)

DUBARRY (NICOLAS) demeurait Grande-Rue, vis-à-vis de la Belle-Croix. On sait que ce monument, détruit comme tant d'autres en 1792 (voyez le journal de Troyes du 10 octobre, même année), était érigé à droite et en avant de notre hôtel de ville. Il exercait déjà en 1702, et mourut en 1710. En 1703, il demeurait rue Moyenne, au Grand saint Basile.

Il a imprimé plusieurs ouvrages du savant abbé Breyer, et entre autres le suivant : *Lettres de saint Loup, évêque de Troyes, et de saint Sidoine, évêque de Clermont, avec un Abrégé de la vie de saint Loup*. Troyes, 1706, in-8°. Les termes très-généraux de ce titre ont abusé les derniers traducteurs de Sidoine Apollinaire (Lyon, 1836, 3 vol. in-8°). Ils comptaient trouver quelque secours pour leur travail dans cet ouvrage, et déclarent dans leur préface qu'ils l'ont fait rechercher dans les bibliothèques de Paris, de Lyon et même de Troyes, et inutilement, à leur grand regret. Ils se consoleront aisément de ce contre-temps, quand ils sauront que cette prétendue traduction se réduit à une brochure de VI et 34 pages, contenant deux lettres seulement, avec le texte en regard, savoir : la lettre unique de saint Loup, conservée par dom d'Achery (tome V, page 579 de son *Spicilége*), et la réponse de Sidoine (1er du VIe livre). Le tout est précédé d'un précis de la vie de saint Loup, qui occupe 18 pages. Un frontispice gravé dans le style de Thomas de Leu, moins son talent, représente le saint en pied, avec les insignes de l'épiscopat, foulant aux pieds l'hydre de l'hérésie. Nous avons relevé ces détails sur un exemplaire qui se trouve dans la bibliothèque de M. Thiérion père.

DUBARRY (Veuve NICOLAS). Sa veuve lui succéda en 1710, et exerça peu de temps.

DURUAU (JEAN), imprimeur du XVIe siècle. Il a publié en 1577, *Deux Hymnes de saint Prudence, traduites par Pierre de Montchault*, alors principal du collége de Troyes. On citera encore : *Vie et Passion de madame Sainte Marguerite*, en vers, sans date, gothique.

En 1859, nous avons vu chez le libraire Tross un volume qui fait grand honneur à Jean Duruau, et qui ne serait pas indigne de Lecoq, s'il était imprimé sur un moins mauvais papier. En voici la description :

Heures à l'usage de Rome au long sans requérir, imprimé à Troyes par Jean Duruau. In-12, s. d. (le calendrier indique 1584). Lettres gothiques rouges et noires. Le frontispice, encadré d'ornements, représente deux licornes debout, soutenant un écusson appendu à un arbre. Le livre est orné de beaucoup de figures sur bois exécutées finement, dont quelques-unes occupent des pages entières. — Les Heures, non paginées, se terminent par les Sept dons du Saint-Esprit. Suivent deux opuscules en lettres bâtardes avec des titres particuliers, savoir : 1° *La Vie et Passion de madame Sainte Marguerite vierge martyre*, 7 feuillets. Elle diffère de l'édition donnée à part, et citée ci-dessus, par une moins belle exécution et par la lettre ornée. Sur le titre, la sainte à cheval sur un dragon. 2° *Les Quinze effusions du sang de Jésus-Christ*, 7 feuillets non chiffrés, fig. sur bois. — Ce livre a

été acquis pour la bibliothèque de Troyes au prix de 90 francs.

DUBUAU (Veuve JEAN). Sa veuve a imprimé l'*Office de Notre-Dame de pitié*, gothique. On en faisait usage au pèlerinage de Notre-Dame d'Hys, près de Vitteaux (Côte-d'Or).

DUBUAU (NICOLAS) a imprimé : en 1584, *la Vie de saint Flavit*, par Gilbert, jacobin, et en 1590, *le Premier Recueil de toutes les Chansons nouvelles, tant amoureuses, rustiques, que musicales*, in-16. — *Les Quinze effusions du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ*, s. d., petit in-8° gothique, fig. sur bois, mar. violet. Beau frontispice gravé sur bois. (Catalogue Yemeniz, n° 235. Vendu 20 francs.)

DUBUAU (PIERRE), imprimeur et libraire, demeurant rue Notre-Dame, vers la Tannerie, a imprimé : en 1626, *l'État et condition des enfants morts-neys et autres decedans sans le sacrement du Baptesme, auant l'usage de la raison, par le R. P. F. M. Bonnart... Obseruantin Senlisien*, in-8° (Bibliothèque nationale); — en 1628, la Coutume de Troyes, avec le Commentaire de Pithou, in-4° (Bibliothèque nationale) : c'est une des bonnes éditions ; — et en 1629, *le Paranymphe des Dames*, par Nicolas Angenoust, conseiller au présidial de

Troyes, in-8° de 272 pages, avec un frontispice gravé avec assez de finesse par Picquet, Troyen. C'est une maussade compilation en prose de passages des auteurs anciens et modernes à la louange des dames. (BT.) — On a encore de lui : *les Prophéties de M. Michel Nostradamus, revues et corrigées sur la copie imprimée à Lyon, par Rigaud, en l'an* 1568. In-8°, s. d. (Bibliothèque nationale.)

A ce volume est joint: *Recueil des Révélations tant anciennes que modernes, etc.* Même format, 63 feuill. sans la table. — Vendu 13 fr. Crevenna.

FEVRE (CLAUDE), ou **LEFEVRE**, car cette famille signait indifféremment des deux manières. — Mort en 1705.

Il habitait en 1655 la rue Moyenne, à l'enseigne du *Point du jour;* il imprima, cette année-là, le *Traité des Restitutions*, in-8, par Louis Legrand, commentateur estimé de notre Coutume. Les premières pages sont occupées, selon l'usage du temps, par de petites pièces de vers composées à la louange de l'auteur, en diversès langues. Le quatrain suivant donnera une idée de leur manière hyperbolique :

Alexandre conquit la terre,
Et Legrand ravit les esprits ;
Ce que l'un fit avec la guerre,
L'autre le faict par ses escrits.

(*Signé* COPPOIS.)

Dès 1671, on le voit transféré dans la Grande-Rue, à l'Image saint Jean-Baptiste, qui est représentée au frontispice de ses livres. — En 1683, il imprima *les Titres de la fondation de l'église collégiale de Saint-Urbain de Troyes*, in-4°. (BT.)

FEVRE (JACQUES Ier), fils du précédent, exerçait depuis 1680, concurremment avec son père; est mort en 1738. Il était en même temps libraire, et demeurait dans la Grande-Rue, à l'Image saint Augustin. Il donna : en 1683, *Titres de la fondation de l'église Saint-Urbain de Troyes, dépendante immédiatement du Saint-Siége apostolique, faite par Urbain IV, Pape, natif de ladite Ville de Troyes*, in-4° de 28 pages (Bibliothèque nationale); — en 1688, *l'Oraison Funèbre de madame Anne de Choiseul de Praslain, abbesse de l'abbaye royale de Notre-Dame aux Nonnains* (Bibliothèque nationale); — en 1702, *la Vie de M. Roy, curé de Persé, par M. Morel*, 2e édition in-12 (Bibliothèque nationale); — en 1715, le texte de la Coutume de Troyes, in-18. C'est lui qui a imprimé *les Vies de saint Prudence, évêque de Troyes, et de sainte Maure, vierge*, 1725, in-12, par Breyer (Bibliothèque nationale). La vie de saint Prudence est tirée de divers auteurs. La vie de sainte Maure est la traduction d'un sermon de saint Prudence, sur la vie et la mort de sainte Maure, dont le texte a été conservé par Camusat. Elle est suivie

de notes qui sont autant de petites dissertations fort curieuses sur divers points de discipline ou d'antiquité ecclésiastique. Le même genre d'intérêt recommande *la Défense du culte de saint Prudence*, et *la Suite de la Défense*, publiés à Paris par le même auteur.

Dans la même année 1725, sortit de ses presses ce qu'on peut appeler l'édition *princeps* des *Lettres* de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, car celles de Rouen et de la Haye n'ont paru qu'en 1726.

C'est un volume petit in-12 de 75 pages, contenant 31 lettres ou fragments de lettres de 1670 à 1676. Le titre est ainsi conçu : *Lettres choisies de Mme la marquise de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille, qui contiennent beaucoup de particularités de l'histoire de Louis XIV*. Au frontispice se trouve une sphère, et au bas le millésime MDCCXXV, sans nom d'imprimeur ni de lieu.

L'existence de cette rareté bibliographique m'était dès longtemps connue par une note de l'édition de 1754, page XI, ainsi conçue :

« On ne dit rien d'une brochure imprimée à Troyes, qui contenoit un choix d'environ 50 lettres de Mme de Sévigné, qui parut peu de temps avant que les éditions de Rouen et de la Haye fussent connues. »

Cette existence était encore constatée par le passage suivant de la *Réponse au Supplément du Siècle*

de Louis XIV (par La Beaumelle). Colmar, 1754, in-12, page 122.

« J'arrivai, dit La Beaumelle, à Postdam, le 14 novembre 1751 ; j'y vis M. de Voltaire quatre heures de suite.

» Il me parla de son *Siècle de Louis XIV.* Je lui parlai de mes lettres de Maintenon. Il me demanda à les voir ; je me rappelai qu'un certain manuscrit des lettres de Sévigné, que Tyriot lui avait prêté, s'était trouvé imprimé à Troyes.

» Je lui refusai le mien, etc. »

On sait en effet, d'ailleurs, que, dès le mois de mai 1725, Tyriot avait un manuscrit de Sévigné, qu'il avait trouvé ou pris chez l'abbé d'Amfreville.

Ce ne fut qu'au mois de juillet 1847 qu'il me fut donné d'en voir un exemplaire. Il appartient à M. Harmand, bibliothécaire à Troyes, qui l'a rencontré au milieu de livres sans valeur. Il avait fait partie de la bibliothèque de M. Claude Huez, seigneur de Vermoise, conseiller au bailliage de Troyes, dont il porte la signature. Ce magistrat, dont je possède plusieurs recueils et manuscrits, comme lui appartenant par alliance, était un ami éclairé des lettres. Il a fait relier ce petit volume avec l'édition de 1726 en petits caractères, et y avait joint des extraits de journaux du temps sur ces publications.

Le même a écrit ces mots sur le frontispice : *A Troyes*, *chez Jacques Lefevre*. Cette attribution est complétement confirmée par la comparaison des caractères sortis de ses presses, et même par la reliure du volume, dont les fers sont reproduits sur d'autres volumes qui se vendaient dans son officine, et que je possède.

Je m'empressai d'en faire part à M. de Monmerqué, auquel reviennent de droit toutes les découvertes concernant la femme célèbre à laquelle il a consacré et consacre encore ses veilles. J'arrivais trop tard. Il en avait eu connaissance, quelques mois auparavant, à la bibliothèque de l'Arsenal.

Cette édition de 1725, quelque écourtée qu'elle soit, ne sera pas consultée sans utilité par les futurs éditeurs des *Lettres*. On y trouve plusieurs variantes, même des passages non compris dans les dernières éditions.

On y trouve, par exemple, un billet de Mme de Grignan à son mari, que nous insérerons ici pour dédommager le lecteur de la sécheresse de ces recherches. Il a tout le mérite de l'inédit, car il n'a jamais été réimprimé.

Elle lui annonce la naissance de Marie Blanche, dont elle venait d'accoucher, en ces termes :

« Si ma bonne santé peut vous consoler de n'avoir qu'une fille, je ne vous demanderai point pardon de ne vous avoir pas donné un fils. Je suis

hors de tout péril, et ne songe qu'à vous aller trouver. Ma mère vous dira le reste (1). »

Suit la lettre de Mme de Sévigné, du 19 novembre 1670, qui se trouve dans toutes les éditions.

FEVRE (JACQUES II), fils du précédent, lui succéda en 1738, et mourut en 1756. Il demeurait, en 1744, Grande-Rue, près Saint-Urbain.

Ce fut chez lui qu'en 1744 parut, sous la rubrique de Liége, chez G. Barnabé, la première édition des prétendus *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions, belles-lettres, beaux-arts, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne*, 1 vol. in-8°. Grosley donne quelques détails sur cette publication dans ses *Commentarii de vita sua*, morceau d'un talent original, qu'on regrette de ne pas voir achevé, car il eût été, à coup sûr, son plus beau titre littéraire. Il composa les Mémoires de l'Académie troyenne, en société avec deux de ses amis, David et Lefebvre. Pour subvenir aux frais d'impression, ils eurent besoin d'emprunter cent écus à la vieille Marie, servante de la maison Grosley. On n'en vendit à Troyes que quatre exemplaires; mais à Paris ils furent mieux appréciés, et l'édition

---

(1) Ce billet figure maintenant dans l'édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, faisant partie de la collection des *Grands Ecrivains de la France*. Paris, Hachette.

s'écoula rapidement. C'est, comme on sait, un recueil de dissertations sur des sujets plus ou moins burlesques, où les formes de l'érudition et la manie des citations sont parodiées dans la manière du Mathanasius. L'édition princeps ne contient que trois dissertations et trois discours. Elle est rare et recherchée, et a été portée dans les ventes à 30 francs et au delà. La Bibliothèque nationale la possède.

Cette première édition a été plus tard contrefaite. Cette contrefaçon, aussi rare que l'original, se trouve à la bibliothèque de la ville. Son format est plus grand, les caractères plus menus et d'un effet plus agréable. Elle n'a que 56 pages au lieu de 72. Au frontispice, des fleurs de lys ont remplacé les étoiles; les trois fautes indiquées dans l'erratum ont été corrigées. Dans l'exemplaire de la ville, se trouve à la fin la Lettre à Hugot, avec pagination particulière.

En 1756, l'un des auteurs (Lefebvre) donna à Paris, chez Duchêne, une deuxième édition en deux volumes in-12, avec frontispice gravé, et augmentée de cinq morceaux marqués d'un astérisque à la table. (Bibliothèque nationale.)

En 1768, Grosley reproduisit à Troyes la précédente, en un volume in-12, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Il y ajouta une Lettre sur les fous en titre d'office. Cette édition se trouve également à la Bibliothèque nationale.

Les autres prétendues éditions n'ont que le titre de changé (1).

FEVRE (Veuve JACQUES II). Elle demeurait Grande-Rue, près Saint-Urbain. Elle succéda à son mari en 1756; n'exerce plus dès 1769. Elle imprima, en 1765, *l'Esprit de la Coutume de Troyes*, par Thiériot, 1 volume in-8°, avec une carte géographique du territoire régi par cette coutume. (Bibliothèque nationale.)

En 1769, elle imprimait: *Étrennes spirituelles dédiées à l'abbesse de Notre-Dame* (en vers), in-18, et la même année : *Statuts et Règlemens des Tapissiers de* 1555.

FEVRE (JEAN-JACQUES), fils des précédents, succéda à sa mère en 1769. Dans sa requête afin d'admission, il relève comme un titre d'honneur,

---

(1) Puisque j'ai occasion de parler de Grosley, je rappellerai une dette qu'on tarde trop à acquitter, soit envers notre compatriote, soit envers les appréciateurs de son talent, si franc, si original. Il s'agirait de réunir en un ou deux volumes les petites pièces qu'il a adressées en grand nombre aux journaux et revues de son époque. Les sujets en sont des plus variés : critique, beaux-arts, littérature, archéologie, etc. Le plus souvent ces pièces paraissaient sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme. J'ai fait insérer dans les *Annuaires de l'Aube* de 1850 et 1852 deux listes qui en comprennent près de cent quarante, avec des indications propres à en faire découvrir d'autres.

qu'il sera le quatrième imprimeur de son nom, de père en fils.

Il publia en 1770 : *Pensées chrétiennes sur tous les mystères...* (par l'abbé Forest, chanoine de l'abbaye S.-Martin des Aires). Dédiées à l'Évêque de Tarbes.

De ses presses sortit le livre de M. Sissous dit de Valmire, intitulé : *Dieu et l'Homme.* Amsterdam (Troyes), 1771, in-12 de 330 pages. (Bibliothèque nationale.) Recherché à ce sujet, il dut s'absenter pendant quelques mois. En novembre 1772, il travaillait comme compagnon chez Garnier le jeune.

GARNIER (CLAUDE), dit **SAUPIQUET**, imprimeur du Roi, *demorant en la Petite-Tennerie, sur le premier pont, tenant sa boutique en la rue Nostre-Dame, deuant la Croix-Blanche.*

Il a imprimé, entre autres, *l'Importunité et malheur de nos ans*, in-12 en vers, par Balthasar Bailly, conseiller à Troyes. 40 pages. (Le privilége est de juillet 1576.) On peut en voir un extrait par M. Simon, dans le numéro du 13 novembre 1782 des *Annonces, Affiches et Avis divers de Troyes.*

En 1577, *Harengue prononcée devant le Roy seant en ses Estats généraux à Bloys, par Pierre d'Epinac, archeuesque de Lyon* (17 janvier 1577). S. d., in-8°, 28 feuillets. (Bibliothèque nationale.)

La même année, *Proposition de la noblesse de*

France faicte par Claude de Bauffremont, seigneur et baron de Senescey. S. d., in-8°, 8 feuillets. (Bibliothèque nationale.)

1582. — *Traité de l'estat et origine des anciens François, par Nicolas Vignier*, in-4°. (Biblioth. nationale.) Le frontispice, entouré d'un charmant encadrement, porte la marque de Claude Garnier, figurée ci-dessous.



Marque de Claude Garnier, dit Saupiquet.

1583. — Tous les arrêts rendus par la Cour des grands jours, qui se tint à Troyes cette année. Cette session commença le 9 septembre, et finit

vers Noël. Il y avait dix-huit conseillers présidés par M. Moulsaut. L'avocat du roi était M. Despeisses. Jolie impression. (Bibliothèque nationale.)

1588. — *Les Triomphes de Pétrarque*, mis en vers français, par J. Ruyr, in-8°.

Même année 1588. — *Jacobi Mangotii Cl. F. Villerani Cenotaphium. Franco Ducatio Sanctaventino* (1) *auctore*. Tricassibus, apud Claudium Garnier, typographum regium. In-4° de 9 feuillets. La marque de Garnier sur le titre. Planche gravée. (Bibliothèque nationale.)

GARNIER (PIERRE), mort en décembre 1738. On le surnommait l'aîné, pour le distinguer de Pierre Garnier fils, libraire. Il avait d'abord demeuré place Saint-Jacques, où il donna la tragédie de *Sainte Reine;* puis il était établi dans l'avant-dernière maison de la rue du Temple, du côté de la porte Croncels, à l'enseigne des Trois-Marchands. Pendant près d'un demi-siècle, il fut un infatigable reproducteur du fonds de la Bibliothèque bleue. Plus curieux de faire beaucoup que de bien faire, il apporta fort peu de soin au choix du papier et à l'impression. Bien que destinées dans l'origine aux dernières classes de la société, il est arrivé que la rareté ou la singularité de quelques-unes de ses publications leur ont fait trouver grâce auprès de

---

(1) François Le Duchat, s[r] de Saint-Aventin.

certains bibliomanes. Son catalogue formerait un volume. Extrayons-en quelques articles pour caractériser cette spécialité, dont les almanachs étaient une annexe considérable.

1704. — *Statuts des Chandeliers.*

1705. — *La Grande Bible de Noëls, tant anciens que nouveaux*, in-8°. (Biblioth. nationale.)

1725. — *Tabarin.*

1728. — *La Grande Danse Macabre*, in-4°, 38 feuillets (Bibliothèque nationale). — *Le Compost et Calendrier des Bergers*, in-4°.

1731. — *L'Arrivée du brave Toulousain, etc.*, et la *Fameuse Harangue faite à l'assemblée générale des Savetiers.* — Vendus les deux 20 fr. (Ch. Nodier.)

1739. — *Le Grand Calendrier et Compost des Bergers.* Fig. (Biblioth. Huzard.)

Pourtant, en 1696, il sortit de chez lui un petit mémoire historique fort curieux. Nous voulons parler du *Mémoire chronologique des foires de Champagne*, par l'avocat Desmarets, in-8°, 8 pages, devenu rare. Grosley l'a reproduit, presque en totalité, dans son chapitre sur les foires.

GARNIER (ÉLISABETH-GUILLAUME, veuve PIERRE) succéda à son mari en 1739, s'adonna au même genre d'ouvrages, et donna en 1754 sa démission en faveur du suivant.

En 1748, *Statuts des Merciers.*

GARNIER (JEAN) succéda à sa mère en 1754, mourut en décembre 1765 ; même spécialité, rue du Temple.

Histoire de Gallien Restauré, in-4°.

1765. — *Statuts et Règlemens des Tisserands du 2 octobre* 1598.

GARNIER (JEAN-ANTOINE), fils de Jean, lui succéda en 1766 ; même spécialité.

La Grande Danse Macabre, in-4°, s. d.; mauvaise édition.

La Grande Bible Renouvellée ou Noëls Nouveaux, in-8°, s. d. (Bibliothèque nationale.)

GARNIER (ÉTIENNE), dit LE JEUNE, fils puîné de Jean, fut nommé imprimeur en 1777 ; même spécialité. Il se qualifie imprimeur dès le mois de novembre 1772. A cette date, il dénonce au lieutenant général son confrère Lefebvre, comme imprimant clandestinement un livre intitulé *Dieu et l'Homme*, attribué à M. Sissous de Valmire. (Voyez l'article Jean-Jacques LEFEBVRE.)

En 1774, il imprime *Histoire de la vie et du culte de sainte Savine*, in-12 de 24 pages. (Socard, Livres populaires.)

A été le premier imprimeur du journal suivant :

Annonces, Affiches et Avis divers de Troyes, capitale de la Champagne. Ce journal, in-4°, paraissant une fois par semaine, a commencé avec

l'année 1782, et s'est continué au moins jusqu'à l'an IV, car nous avons vu le numéro du 14 brumaire de cette année.

Au premier titre reproduit ci-dessus, ont succédé les suivants :

1° Au commencement de 1783, *Affiches de Troyes.*

2° Fin même année, *Journal de Troyes et de la Champagne Méridionale.*

3° 1790, *Journal du département de l'Aube et districts voisins.*

4° 14 nivôse an III, jusqu'à la fin, *Journal du département de l'Aube.*

A Garnier le jeune ont succédé, comme imprimeurs de ce journal, sa veuve, la veuve Gobelet; puis Sainton jusqu'à la fin. Bon à consulter pour l'époque révolutionnaire. Il était rédigé dans l'opinion dominante. Je n'en connais pas de collection complète.

GARNIER (Veuve ÉTIENNE). Elle imprimait le journal précédent dès 1785. Son fils et sa bru ont successivement fait valoir cette imprimerie depuis la Révolution, et sont restés fidèles à la Bibliothèque bleue et aux almanachs. Sa bru a vendu son établissement depuis peu d'années au sieur Baudot, qui réunit ainsi le fonds des Garnier et celui des Oudot, qui avait passé aux Garnier. Une si longue posses-

sion de la même industrie dans la même famille avait fait du nom de Garnier la providence des colporteurs, qui faisaient pénétrer ces livrets informes dans la plus chétive cabane du moindre de nos hameaux. Ce nom avait obtenu une popularité contre laquelle lutteront longtemps encore avec désavantage les almanachs, bien supérieurs, que ne dédaignent point de publier les sociétés savantes et des hommes d'un vrai talent.

Le sieur Baudot, en se rendant acquéreur de ce double fonds, s'est trouvé en possession d'un certain nombre de planches gravées sur bois, dont il se sert à l'occasion pour la Bibliothèque bleue, et qui ont fourni matière à l'ouvrage suivant : *Illustrations de l'ancienne Imprimerie Troyenne*, 210 gravures sur bois, in-4°, sans texte. Publié par Varlot, 1850.

GOBELET (MICHEL) demeurait vis-à-vis de la Belle-Croix.

A imprimé, sous le voile de l'anonyme, les pamphlets de Grosley, intitulés : *Réflexions sur l'attentat commis le* 5 *janvier* (1757) *contre la vie du Roi* (*Louis XV*) (5 mars 1757), in-12 de 35 pages (Bibliothèque nationale), et *Lettre d'un patriote, où l'on rapporte les faits qui prouvent que l'auteur de l'attentat commis sur la vie du Roi a des complices et la manière dont on instruit son procès* (11 mars 1757), in-12 de 72 pages (Biblio-

thèque nation.). Cette publication, dirigée contre le Parlement et les jésuites, fit mettre à la Bastille Gobelet et sa femme. L'un et l'autre, soumis à une procédure criminelle, qui n'eut pas de suite, montrèrent une grande constance à ne pas révéler le nom de l'auteur. On trouve des détails piquants à ce sujet dans les *expurgata* mss. des Mémoires de Grosley sur sa vie (1).

Il a imprimé, à partir de 1761, les *Éphémérides* du même Grosley. Cet ouvrage, dont la réputation est faite, est celui qui a rendu populaire chez nous le nom de l'auteur. L'édition originale dont il s'agit ici forme 12 volumes in-32, qui ont paru de 1757 à 1768, et donnent chacun, à l'exception de l'année 1767, la figure d'un monument de Troyes. Ils sont

---

(1) « Sortirent alors de l'imprimerie de Gobelet, mon imprimeur à Troyes, des observations d'un patriote sur la forme et le fond de cette grande affaire. L'espion que les jésuites tenaient dans cette imprimerie se trouva en défaut sur la voie par laquelle l'édition avait été expédiée pour Paris, et où elle arriva plus heureusement que les Suppléments de Camusat. Mais, sur l'indication de cet espion, Gobelet et sa femme, arrêtés et enlevés, furent coffrés à la Bastille, sans communication entre eux, excepté dans les espèces de confrontations qui suivirent les interrogatoires séparés. M. Pasquier, rapporteur du procès de Damiens, qui lui a valu une pension de 10 000 liv., y avait lié l'affaire de Gobelet, qui, ainsi que sa femme, le laissait sans lumières sur l'auteur du patriote, quoique, pour s'en procurer, il déployât toutes les ressources de son génie et de ses poumons. Enfin, à une des confrontations, après avoir conjuré et adjuré la Gobelet, il tira de la

extrêmement difficiles à réunir, surtout le premier. 40 à 50 francs, suivant la condition.

En 1768, le *Rituel du diocèse de Troyes*, in-4° (Bibliothèque nationale), a été réimprimé chez lui, et en 1772, les Statuts et Ordonnances de la communauté des Bouchers et Charcutiers, in-8° (1).

C'est lui qui a imprimé le mandement contre l'ouvrage intitulé : *Dieu et l'Homme*, par M. Sissous de Valmire.

GOBELET (N. GUÉRAPAIN, veuve MICHEL) a imprimé, en 1783-1784, la *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, par Courtalon Delaistre, 3 vol. in-8°. (Bibliothèque nationale.) On annonçait un quatrième volume qui devait

---

manche de sa robe un crucifix ; d'un ton fanatique, il la somma de révéler enfin le patriote. La femme mollissait, lorsque son mari, Dauphinois et madré, faisant du crucifix une affaire d'honneur, demande à l'interrogant fanatique pour qui il prend sa femme, que l'on ne présente le crucifix qu'aux gens qu'on mène au gibet, et qu'il veut les déshonorer en se déshonorant lui-même. Cette pantalonnade du libraire désoriente le pantalon robin, qui rengaîne et abandonne un incident qui lui était personnel, pour le plan que lui traçait ce patriote, plan qui mettait en évidence les commissions et les omissions que la maladresse ou la politique jetaient dans l'instruction de Damiens. »

(1) Cette année-là, la communauté des maîtres bouchers et charcutiers se composait de soixante-dix-huit chefs de maison dont les trois quarts appartenaient aux quatre familles suivantes : Camusat, Dereins, Pougiat et Cligny.

contenir la Bibliothèque des Troyens célèbres, et qui n'a jamais paru.

L'ouvrage du modeste curé de Sainte-Savine, écrit sans prétention à l'effet du style, et surtout sans esprit de système, est de jour en jour plus apprécié. C'est une bonne fortune pour le pays qu'il se soit trouvé un écrivain aussi exact que laborieux, pour constater l'état de ses monuments et de ses institutions, à la veille d'une révolution qui devait les faire disparaître pour la plupart. Comme il ne se trouve plus en fonds, il n'est pas commun, et sa valeur pécuniaire ne pourra qu'augmenter : 25 à 30 francs. Il a paru à Troyes, en 1786, pour faciliter l'usage de ce livre, une *Carte du diocèse de Troyes divisée en doyennés*, par M. Courtalon, ingénieur-géographe, et qui se rencontre difficilement. Malgré quelques imperfections, c'est incontestablement la meilleure qui existe. Celle de Sanson, 1656, reproduite par Robert en 1740, a beaucoup de positions fausses. Quant à celle de Vouillemont, 1675, elle est au-dessous du médiocre, tous les noms sont estropiés (1).

La veuve Gobelet a imprimé, du même auteur, *Éloge de Mignard*, 1781, in-8° (Bibliothèque nationale). — *La Vie du pape Urbain IV, suivie de*

---

(1) Voyez, pour les cartes de l'ancienne Champagne, ce que nous avons dit dans l'*Annuaire de l'Aube* pour 1835.

celles de Pierre Comestor, et de Salomon Jarki, 1782, in-12.

1787. — *Heures à l'usage de Troyes*, 4 vol. in-12. (Bibliothèque nationale.)

GRIFFARD (JEAN). Il demeurait, en 1596, rue de la Petite-Tannerie, au Pont de la Croix. Il y donna cette année-là deux ouvrages de Jean Rochette: *Commentaires sur la coustume du Bailliage de Troyes*, in-8° (Bibliothèque nationale), et *Bref Traité des contrats*, in-8° (Bibliothèque nationale). Au verso du titre de ce dernier se voit le portrait de l'auteur.

Jean Griffard imprima encore d'autres ouvrages de Jean Rochette : en 1608, *Recueil de cas et espèces notables sur les traitez;* — en 1610, *Sommaire décisoire des questions et pratiques sur les matières bénéficiales;* — en 1611, *Recueil de plusieurs et diverses matières, tant de droit, coustumes et ordonnances, que pratiques de France, etc.*, in-8°. (Biblioth. nation.) En 1612, il avait transféré son établissement sur le pont de la Salle (1). Il y donna la deuxième édition du *Sommaire dé-*

(1) Jean Griffard demeurait dès 1611 sur le pont de la Salle. La Bibliothèque nationale possède en effet une édition de 1611 du *Recueil de plusieurs et diverses matières*, ayant pour titre : *Promptuaire de plusieurs et diverses matières...* Troyes, chez Jean Griffard, demeurant sur le pont de la Salle, près le Palais, 1611, in-8°.

cisoire des questions et practiques tant es cours ecclésiastiques que séculières, etc., avec le Poulier du diocèse de Troyes, qui forme 24 feuillets, et *le Poulier de l'abbaye de Montier-la-Celle*, qui occupe 4 pages; le tout in-8°. L'année 1613 voit paraître, encore de Jean Rochette, *la Jurisprudence des contrats*, et l'année 1614 les *Décisions de plusieurs questions et différens qui se présentent iournellement, tant ès cours ecclésiastiques que séculières, sur matières bénéficiales*, 3e édit., in-8e (1). (Bibliothèque nationale.)

Ce fut chez Jean Griffard, associé avec Noël Moreau, dit Lecoq, qu'en 1615, par les soins du savant Camusat, fut imprimée pour la première fois l'Histoire des Albigeois, par Pierre, moine de Vaux-Cernay, sous ce titre: *Historia Albigensium, et sacri belli in eos anno M.CC.IX suscepti*, in-8°. (Biblioth. nation.) Ce recueil a passé depuis dans les recueils de Duchesne et autres collections.

GYRARDON (NICOLAS) a donné *Præcepta synodalia pro anno* 1580, *a R. Cl. de Beauffremont. Trecis*, in-8°, 26 pp. (Biblioth. de M. Harmand.)

En 1589, *Reglement general pour remédier aux desordres aduenuz à l'occasion des troubles pre-*

(1) Au sujet des ouvrages de Rochette imprimés par Griffard, voyez Socard, *A propos d'un vieux livre*. Troyes, 1865, in-8°, 8 pages.

sens... Publié en la Cour du Parlement le 20 *avril* 1589. In-8° de 32 pp. (Bibliothèque nationale.)

GIRARDON (Yves), imprimeur et marchand libraire, né sur la paroisse S.-Jean et marié à Lucie Vivien, demeurait et exerçait rue Notre-Dame, au *Chapon d'or*. Il imprimait dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, sur mauvais papier et de la façon la plus grossière, les ouvrages de la Bibliothèque bleue, et néanmoins, à cause de leur rareté, ses productions ont eu dans ces derniers temps l'honneur de magnifiques reliures, et ont été poussées fort loin dans les ventes publiques. Il s'était retiré près de l'abbaye de S.-Loup, et mourut le 16 septembre 1686. Son testament, imprimé à 50 exemplaires, selon sa dernière volonté, a été récemment reproduit à 17 exemplaires par les soins de M. Assier. Nous citerons seulement de lui :

1620. — *La Sophonisbe, tragédie françoise*, in-8°. Soleinne.

1629. — *La Rocheloise, tragédie*, par P. M. In-8°. 22 pp.

1660. — *Le Jargon ou langage de l'argot réformé, etc.* (par Ollivier Chereau), à Troyes, par Yves Girardon, rue Notre-Dame, au Chapon d'or. In-12, 30 feuillets. (Biblioth. nation.)

Au revers du titre, on voit le Grand Coesre avec sa marquise, figure sur bois.

1670. — *Histoire de Jean de Paris.*

1677.—*Le Tombeau de la mélancolie, ou le vrai moyen de vivre joyeux*, avec Nicolas II Oudot.

Ce mauvais livre donna lieu à des poursuites devant le Parlement qui rendit arrêt contre les auteurs et imprimeurs.

GYRARDON (FRANÇOIS), neveu du précédent, a imprimé le testament de son oncle en 1686. Sa femme était une demoiselle Cligny.

GYRARDON (NICOLAS II), imprimeur rue S.-Paul, en face des jardins de l'abbaye ; après 1692. Sa femme se nommait Thiennette.

HADROT (PIERRE), imprimeur en la Grant-Rue,



Marque de Pierre Hadrot.

devant Saint-Jean, au Petit-Cocq. On le suppose

frère de Simon Hadrot, libraire à Paris à cette époque. On a de lui : *Heures à l'usaige de Bezençon au long sans requérir*. Imprimé à Troyes, au Petit Coq, par Pierre Hadrot, en la grant rue deuant Sainct Jehan, s. d. — *Almanach de MDXXXIX à MDLXI*, Impr. en rouge et noir, avec la marque de l'imprimeur (figurée ci-dessus) sur le titre, sans chiffres ni réclames. In-12 allongé. Jolies figures sur bois. (Catalogue Yemeniz, art. 115. Seul exemplaire connu, vendu 1330 fr.)

HERLUISON (PIERRE). Aucune de ses productions n'a passé sous nos yeux ; mais nous le voyons, en septembre 1683, se qualifiant imprimeur, rue de la Petite-Tannerie, rendre plainte, au criminel, contre Jacques Fevre, depuis imprimeur, et à cette époque apprenti, pour des violences graves. Il figure sur les listes matriculaires jusqu'en 1712.

HOVION (PIERRE), qu'on écrivait alors *Houion*, demeurait rue Notre-Dame, près de la Grüe. On cite de lui : *Histoire véritable de quatre pères Capucins, lesquels ont esté cruellement tyramnisez et mis à mort par le Grand Bascha de Damas*, 1613, petit in-12, 15 pp. Vente Taylor, 1848, n° 168.

HUGUIER (CHARLES-HENRI), rue du Temple, a épousé la veuve d'Edme Prevost, 2e du nom ; imprimait en 1715.

HUPROYE (ESTIENNE DE LA) LE JEUNE fut, avec Jean Oudot Ier, le créateur de ces petits livrets contenant des Vies de saints destinées au colportage, et qui furent pour ainsi dire le noyau de la *Bibliothèque populaire.* On le trouve, en 1600, marguillier de l'église Saint-Jacques. Il était marié avec Marie Collet, probablement la petite-fille de Jean Collet, dont nous voyons le nom figurer sur la liste des libraires en 1540. En 1607, Ét. de la Huproye et Marie Collet, sa femme, ont un fils, dont le parrain fut Jean Bréon, parcheminier (1). On a de lui:

Hore in laudem beatæ Mariæ secundum consuetudinem ecclesie Trecensis, venales habentur Trecis apud Estienne de La Huproye le ieune. In-8° de 64 feuillets.

1598. — *Legende et Vie chrestienne du glorieux... sainct Auy, patron de l'église et paroisse d'Ais en Othe, au diocèse de Troyes en Champagne...* A Troyes, de l'imprimerie d'Estienne de La Huproye le ieune. Petit in-8° de 16 feuillets non chiffrés, une vignette sur bois sur le titre, répétée à la fin. Une très-belle lettre capitale ornée d'arabesques.

La coïncidence des dates et la grande analogie des caractères autorisent à lui attribuer les deux ouvrages suivants :

---

(1) Socard et Assier, *Livres liturgiques du diocèse de Troyes au XVe et au XVIe siècle.* Paris, Aubry, 1863, in-8°.

Traité des Energumènes, suiuy d'un Discours sur la possession de Marthe Brossier : contre les calomnies d'un médecin de Paris, par Léon d'Alexis, à Troyes, 1599, in-8° (Bibliothèque nationale), et une *Vie de S. Servais*, in-8° de 8 feuillets non chiffrés.

(Voyez les articles de M. Alexis Socard dans l'*Almanach de la Champagne*, 1863, et dans l'*Annuaire de l'Aube*, même année.)

JACQUARD (JEAN), imprimeur de l'évêque de Troyes, demeurait rue de la Corderie, près le Jeu de paume. On a de son imprimerie :

1627. — *Aphorismes sur matières bénéficiales par Jean Rochette*, in-12. (Bibliothèque nationale.)

1629. — *Joyeuse entrée du roi* (*Louis XIII*) *en sa ville de Troyes*, in-4°. (BT. et Bibliothèque nationale.)

1633. — *Véritable narré de ce qui s'est passé en la conversion de Mᵉ Jean Rochette, le plus ancien aduocat de Troyes*, par le père Ange de Raconis, prédicateur-capucin. In-8°. (BT. et Bibliothèque nationale.) Le volume s'ouvre par plusieurs anagrammes ayant trait au sujet de ce livre. Ainsi on trouve, dans Jean Rochette, *Noié racheté;* dans Ange de Raconis, *Agnos sanè reducit*. La famille Rochette, fort ancienne à Troyes, et alliée à Girardon, s'est éteinte, il y a une vingtaine d'années, dans la personne de Mᵐᵉ Camusat Rochette.

1637.— *La Saincteté chrestienne, contenant les vie, mort et miracles de plusieurs Saincts de France et autres pays, dont les reliques sont au diocèse et ville de Troyes, avec l'Histoire ecclésiastique... Recueillie par M. N. Des-Guerrois de Jésus, Pr. ind., P. et P. de Troyes.* In-4° de 427 pages, plus 30 feuillets non chiffrés. (Bibliothèque nationale.) L'auteur était grand pénitencier, et mourut en 1676, âgé de cent un ans. Le bon Desguerrois, dont la piété, d'ailleurs si respectable, n'était pas toujours éclairée par la critique, ne s'est pas contenté, comme on l'a dit, de traduire et de copier Camusat. Son ouvrage forme un véritable corps d'histoire, selon l'ordre chronologique, jusqu'à 1632. Aucune peine n'a été épargnée par lui pour être bien informé; il prouve, par des attestations en bonne forme, qu'avant de prendre la plume, il avait visité les maisons religieuses du diocèse et avait tiré de leurs archives grand nombre d'actes et de faits inédits. Les sentiments édifiants dont ce livre est empreint en faisaient la lecture favorite des familles chrétiennes. Cette cause et la mauvaise qualité du papier ont rendu extrêmement rares les exemplaires de première reliure et bien conservés. Il doit se trouver avant le titre un frontispice gravé. — 20 à 30 francs.

1639. — *Officium sancti Ioseph, sponsi Beatæ Virginis Mariæ*, in-8°, 16 feuillets. (Bibliothèque nationale.)

JACQUARD (FRANÇOIS), frère du précédent, avec qui il imprima la *Sainctcté chrétienne*, était imprimeur de l'évêché. Il en avait obtenu des lettres patentes du Roi. Il a eu pour successeurs les Oudot comme imprimeurs du clergé et de l'évêque. Il demeura d'abord rue Moyenne, et plus tard Grande-Rue, *sub signo sanctæ Catharinæ*. Voici quelques ouvrages qui ont paru chez lui :

1642.—*Le Prélat François, ou Éloge de la Vie, Mort et Miracles de S. Médard, patron de S.-Mars en Othe, au diocèse de Troyes*, par C. de Titreville. In-12. (Bibliothèque nationale.)

1644. —*Les Veritez de S. Avertin, Prestre Anglo-François fidelle Achates de S. Thomas de Cantorbie, etc.*, recueillies par Marie-Nicolas Des-Guerrois. Petit in-12 de 3 feuillets non chiffrés et de 98 chiffrés. (Bibliothèque nationale.)

1652.—Le Bréviaire donné par l'évêque Mallier Duhoussay, in-8°. Il l'exécuta en société avec Denis Demonjot. Cette société, dont on ne retrouve pas d'autre trace, avait pris pour enseigne *la Diligence*. La préface, dans laquelle le prélat s'adresse à son clergé, fournit une nouvelle preuve de ce que nous avons dit sur le petit nombre d'exemplaires auquel on tirait dans le XVe siècle. Ce Bréviaire, qui, pour le moins, avait eu dès lors sept éditions, était devenu si rare, que plusieurs prêtres se plaignaient de l'impossibilité où l'on était de se le procurer. Du reste cette édition est des plus médiocres, ainsi

que quelques gravures au burin, signées Garnier. Elle fait voir combien la typographie troyenne avait dégénéré de ce qu'elle s'était montrée au XVIe siècle. (Un exemplaire à la Biblioth. nationale.)

1657.—*Offices de l'abbaye de Saint-Loup*, in-8°.

1664.—*Recueil de plusieurs titres pour justifier que Henri Ier est fondateur des chanoines prébendés de Notre-Dame-Saint-Étienne de Troyes*, in-8° (par Breyer, chanoine de Saint-Étienne).

1668. — *Series librorum quorum donatione doctiss. J. Hennequin bibliothecam fratrum minorum Trecensium auxit*. In-4°, 104 pages. BT. Ce sont les livres que ce docteur de Sorbonne donna en 1631 à la maison des Cordeliers de Troyes (aujourd'hui les prisons), à la charge d'en laisser jouir le public à certains jours ; ce qui s'est exécuté jusqu'à la Révolution. Ils ont dû passer dans la bibliothèque communale actuelle. Ils étaient autrefois dans un beau vaisseau au-dessus de la chapelle de la Passion. On sait que cette chapelle et ses dépendances, de construction aussi solide qu'élégante, ont été démolies depuis peu d'années, au grand regret des amis des arts, et sans aucune nécessité ; au contraire, elle avait une destination toute trouvée, c'était de servir de chapelle aux prisonniers, qui aujourd'hui n'ont pour assister au service divin qu'une galerie basse, aussi incommode que peu convenable.

Même année, *Peintures poétiques de tableaux*

de Werner, pour M. Quinot, in-4°. (Bibliothèque du Louvre.)

JACQUARD (FRANÇOIS II), fils du précédent.

Son existence et son exercice sont constatés par une requête présentée par lui au bailliage, le 20 août 1674, pour être autorisé à continuer l'art d'imprimeur comme fils de maître.

LAUDEREAU (NOEL). Nous connaissons de lui :

1626.—*Prières en forme de paraphrases, sur les sept pseaumes pénitentiels*, mises en vers par Pierre Lemerat, baron de Lustre. In-12.

1630.—*Description contenant toutes les singularités des plus célèbres villes et places du Royaume de France*. S. d., in-8°, fig. sur bois, par Desrues.

1631.—*L'École sainte de patience*, par le père Manceau, frère mineur. In-8°, imprimé par Noël Laudereau et Denis Clément, imprimeurs-libraires.

LECOQ (JEAN Ier). On n'avait point fait d'abord de distinction entre deux typographes qui ont successivement porté et honoré ce nom. Cependant, comme les éditions qu'ils ont signées embrassent les trois quarts d'un siècle, cette circonstance seule aurait dû donner l'éveil ; mais on a maintenant la preuve certaine que, dès 1525, le premier Lecoq avait cessé de vivre. Celui-ci, dont nous allons d'abord nous occuper, est dit demeurant,

tantôt *rue Notre-Dame*, tantôt *devant Notre-Dame*. (Les Lecoq, et après eux les Moreau, avaient leur établissement dans la maison qui fait l'angle sud de la rue Notre-Dame et de la place de la Halle.)



Marque des Lecoq.

Il avait pour enseigne un coq. Ces armes parlantes se retrouvent en général au commencement et quelquefois aussi à la fin de ses livres. Elles consistent dans un coq au milieu d'un écusson supporté par deux renards encapuchonnés (1).

(1) Le dessin de ces armes, dans les différents livres où elles figurent, présente de notables différences. A la mention des principaux ouvrages sortis des presses de Lecoq, nous joignons des *fac-simile* des divers états de la marque de cette célèbre imprimerie.

Dans les exemplaires possédés par des personnages importants, le coq fait place, dans l'écusson, aux armes du propriétaire.

Comme nous l'avons dit plus haut, le Missel de 1500, qu'on lui donnait, n'a jamais existé. Mais les comptes de l'œuvre de Saint-Pierre nous le montrent tirant de ses presses, dès 1507, des *Indulgences* envoyées dans tous les doyennés pour obtenir des sommes destinées à l'achèvement de la cathédrale. (Socard et Assier, *Livres liturgiques du diocèse de Troyes*. Paris, Aubry, 1863, in-8°, page 5.)

L'an 1509, après Pâques, il imprime le Bréviaire donné par l'évêque Raguier, in-8°, caractères gothiques très-nets, avec rubriques non historiées dans les exemplaires sur papier. Il se trouve dans la bibliothèque du Panthéon ; la Bibliothèque nationale en conserve un exemplaire sur papier et deux sur vélin. L'un de ceux-ci est incomplet et provient de la vente Mac Carthy; il est enrichi d'initiales et d'ornements peints en or et en couleur. Le second est complet. Il est sans réclames, mais avec signatures et titres courants, sur deux colonnes de 37 lignes. Les dix premiers feuillets renferment : 1° *Modus legendi*, etc. ; 2° le titre, suivi d'une préface ; 3° la table pascale ; 4° le calendrier ; 5° *Instructiones pro novis sacerdotibus*. Suivent 64 feuillets non chiffrés, puis folio I à LXVIII, plus 142 feuillets non chiffrés. Il

a six pouces de hauteur. On n'y voit point encore les armes parlantes décrites ci-dessus, mais l'exemplaire sur papier porte une marque parlante plus simple, que nous donnons ici. Une seule gravure



Marque de Jean Lecoq.

sur bois représente les trois personnes de la Trinité dans leur gloire (1). Dans un Avis au lecteur, en latin, Lecoq s'excuse des fautes qu'il a pu laisser, sur la précipitation avec laquelle il a été obligé d'opérer ; à peine a-t-il eu le temps de revoir les épreuves ; celui de rédiger un errata complet lui a été refusé. Après avoir fait connaître avec le soin qu'il mérite ce volume, qui jusqu'à présent est le cinquième qu'on ait imprimé à Troyes, nous indiquerons aux recherches des amateurs, parmi

(1) Cette gravure ne se trouve dans aucun des trois exemplaires de la Bibliothèque nationale.

les nombreux et élégants produits de la même maison :

1511. — *Heures à l'usaige de Troyes, tout au long sans requérir, avec l'Office de la Vierge.* In-12, s. d., mais avec un almanach pour vingt-six ans, commençant à l'année 1511.

Il en existait un exemplaire sur vélin, avec vignettes, dans la bibliothèque de M. Comparot de Bercenay, à Troyes. L'exemplaire, également sur vélin, de la bibliothèque de Troyes, a été acheté chez Sylvestre, en 1845, vente Belu, de Troyes, au prix de 279 francs. Les pages ne sont pas chiffrées, et s'arrêtent au cahier K.

A la suite se trouve un opuscule intitulé :

Hore de Trinitate pro dominica, qui se termine au cahier C.

La charmante exécution de ce volume, ses lettres initiales rouges et bleues (663 lettres peintes et dorées), ses vignettes coloriées (26 miniatures), en font un véritable bijou qu'on n'a pas payé trop cher (1).

1512.—*Manuale secundum usum Ecclesiæ Trecensis.* In-4°, goth.

---

(1) Brunet nous apprend que cet exemplaire avait été vendu 9 fr. à la vente Mac Carthy. Il est probable qu'il n'avait fait de ce volume qu'un examen très-superficiel lorsqu'il met sur le compte de notre patriotisme troyen le juste éloge que nous en faisons, et prétend n'y avoir vu qu'un petit et piètre bouquin. On pourrait

1513. — Ce fut, selon toute apparence, cette année que parut chez Lecoq *la Complainte de la grosse cloche de Troyes en Champagne*, par Nicolas Mauroy. In-8°, gothique, réimprimé en mêmes caractères, en 1831, chez Crapelet. Ce petit poëme est curieux, la versification en est facile; et comme le beffroi était au moyen âge le symbole des libertés communales, l'histoire des bonnes et mauvaises fortunes de notre beffroi fournit quelques indications pour l'histoire de la cité.

1514. — *Missale ad usum ecclesie Trecensis*, in-4°. C'est celui qui, par erreur, avait été reporté à 1500. Il est de la plus belle exécution, en lettres gothiques rouges et noires. Il se compose d'un premier cahier de 244 feuillets, d'un deuxième de 44, d'un troisième de 35. Les deux exemplaires de la Bibliothèque nationale renferment 14 feuillets non chiffrés, 244 feuillets chiffrés, 44 feuillets chiffrés et 26 seulement non chiffrés. L'un porte sur le titre la petite et primitive marque de Lecoq, figurée ci-dessus, page 93; l'autre porte la grande marque avec les renards supportant l'écusson, dont nous donnons ici le *fac-simile*. On

---

d'abord s'étonner qu'un volume sans nul mérite ait atteint le prix de près de 300 fr. dans une vente publique; mais nous avons cette satisfaction de pouvoir dire que les amateurs qui visitent notre Bibliothèque publique en ont, sans exception, porté le même jugement que nous. Il nous est donc impossible de retrancher un seul mot de ce que nous avons dit.

a relié avec l'un et l'autre : *Missa de nomine Jesu impressa apud Joannem Lecoq*, 1580, 4 feuillets in-4°. L'exemplaire de Troyes est défectueux de quelques feuillets, remplacés par d'autres en vélin,



Marque de Jean Lecoq.

manuscrits. On lit sur la garde : *Ce présent Missel appartient à la confrairie des Mes tondeurs de Troyes. Qui le trouvera qu'il le rende aux dits mestres et y poiront le vin.* Une gravure sur bois, représentant la Résurrection, nous a paru identique avec une des gravures des *Postilles* de Guillaume Lerouge, de 1492.

Même année 1514, indiquée seulement par le début du calendrier, de jolies *Heures à l'usage de Troyes, au long sans rien requérir.* In-12, caractères gothiques très-élégants, lettres noires et rouges. Initiales peintes et rehaussées d'or, ainsi que l'emblème de Lecoq. Il y a au moins deux exemplaires sur vélin.

1520. — Six ans après, Jean Petit et Jean de la Roche s'associent avec Lecoq pour le Missel de Langres, *Missale secundum usum ecclesie Lingonensis...* In-4° gothique, 320 feuillets, lettres historiées et gravures. Marque de Lecoq au premier feuillet. (Socard et Assier, *Livres liturgiques du diocèse de Troyes au* XVe *et au* XVIe *siècle.*)

Ouvrages sans date du même imprimeur :

Les Coustumes du Bailliage de Troyes en Champaigne. Petit in-8° goth., de 64 feuillets chiffrés. Au lieu du millésime, se trouve le chiffre VIII, qui, selon toute apparence, indique le nombre des cahiers ou signatures. Au verso du titre on lit :

Coustumes generalles gardees et obseruees au bailliage de Troyes Publiees et accordees presens a ce plusieurs et en grant nombre des gens deglise, nobles, praticiens et bourgeois tant de la dicte ville que du dict bailliage. Et aussi es presences de nous Thibault baillet conseillier du Roy nostre sire et president en sa court de parlement. Et Roger Barme conseillier et aduocat du dict seigneur en la dicte court, commissaires en ceste partie. La dicte

publication encommencee a faire le vingtsixiesme iour du moys Doctobre L'an mil cinq centz et neuf : continuee es autres iours ensuyvans selon les lettres de commission du Roy nostre dict seigneur a nous enuoyees a ceste fin.

Le texte de la Coutume en 203 articles se termine au feuillet 31; suit la publication jusques



Marque de Jean Lecoq.

et y compris le feuillet 33. Le surplus est occupé par le procès-verbal et la table des titres de la Coutume. Au titre, la marque de Lecoq avec les renards encapuchonnés figurée ci-dessus. C'est probablement le premier livre de Lecoq portant cette marque-là.

Ce volume offre d'autant plus d'intérêt, qu'il ne doit pas être de beaucoup postérieur à l'an 1509, date de la dernière rédaction de cette Coutume, si même il n'est pas de la même année; et comme le procès-verbal de rédaction ne se trouve pas en original aux archives judiciaires, comme ceux des autres provinces, il s'ensuit qu'en cas de diversité dans le texte des nombreuses éditions postérieures, c'est à celui de Lecoq qu'on doit s'en rapporter, comme étant, pour ainsi dire, officiel et tenant la place de l'original authentique qui nous manque. C'est ce qui a été décidé par un arrêt de la Cour royale de Paris, du 31 juillet 1839, rapporté dans la *Gazette des tribunaux* du 1er août.

Un exemplaire de cette édition figure dans le catalogue d'Hennequin. Il aurait dû passer dans notre bibliothèque communale, et pourtant il n'y est pas. C'est sur les marges d'un autre exemplaire que Pierre Pithou jeta les notes qui, réunies et développées par son frère, sont devenues le commentaire qui a paru sous son nom (1).

Ainsi qu'on l'éprouve souvent dans ces sortes de recherches, ce livre a entièrement disparu dans la ville pour laquelle il a été publié, et où il conserve encore, sur certains points, force de loi. C'est seulement à la Bibliothèque nationale, qu'après

---

(1) *Essai sur l'origine des coutumes*, par Grosley. Avertissement.

des investigations dirigées inutilement autour de nous, il nous est possible de le signaler aux curieux et aux jurisconsultes (1).

La deuxième édition de cette Coutume, dont je n'ai eu connaissance qu'en 1862, a été imprimée chez Jehan Petit à Paris, en 1516, gothique, et se vendait à Troyes chez Jean Gaultier, libraire près l'image Saint-Laurent. Ce volume, pet. in-4°, a 74 feuillets chiffrés. Signat. A-H. On trouve au verso du titre le privilége accordé à l'imprimeur pour trois années par le Parlement, à la date du 28 juin 1516. Un exemplaire a été vendu en 1862 par Tross à M. Eug. Deullin, d'Épernay. Aux termes du privilége, on ne pouvait vendre ce livre broché plus de 3 sols tournois, et relié, plus de 4 sols.

Dans les prix courants du libraire Tross pour l'année 1861 se trouvent les deux articles suivants :

Les Coustumes du Bailliage de Chaulmont en Bassigny, imprimées à Troyes chez Jean Lecoq.

---

(1) Depuis que ceci est écrit, j'ai vu un exemplaire d'une édition très-voisine de la précédente, quoique probablement postérieure. C'est un petit in-8° de 71 feuillets chiffrés. Le texte de la Coutume remplit jusqu'au feuillet 36, puis vient la publication jusqu'au feuillet 38. Le reste du volume est occupé par le procès-verbal et la table des titres. Au coin inférieur du titre se voit le chiffre IX, qui indique sans doute les 9 cahiers dont se compose le volume. Cet exemplaire appartenait à M. Fortin, juge, et sa veuve en a fait don à la bibliothèque de Troyes.

S. d. Petit in-8° goth., 56 feuillets. Signat. A-G. Prix, 85 francs.

Les Coustumes généralles gardées et observées au Bailliage de Vitry en Partois. Troyes, Jehan le Coq demeurant devant Nostre Dame, s. d. (vers 1511). Petit in-8° goth., 72 feuill. Signat. A-Jiiij. Le titre et la fin portent la marque de Jean Lecoq.

Ces deux volumes ont été acquis par M. Chédeau, avoué à Saumur. Ils figurent dans le catalogue de vente de ce bibliophile, 1865, sous les n°s 214 et 215.

La Vie de monseigneur sainct Bernard..., premier abbé de Clerevaulx. In-4° gothique, s. d., imprimé pour Macé Panthoul. 10 feuillets non chiffrés contenant le titre, avec une gravure sur bois au verso, un prologue en vers, un prologue en prose et la table des chapitres; 162 feuillets chiffrés, contenant les sept livres de la vie de saint Bernard et sa canonisation; 6 feuillets non chiffrés, contenant l'épitaphe de dame Aelis, mère de saint Bernard, composée par Me Guillaume Flameng, demeurant à Clairvaux, et jadis chanoine à Langres. La marque de Macé Panthoul au verso du dernier feuillet. Dans l'exemplaire conservé à la bibliothèque communale, le titre a été refait à la plume. Il a appartenu à Antoinette de Dinteville, dont les armes coloriées sont surmontées d'une crosse. La reliure, du XVIe siècle, est de la plus grande richesse. Un exemplaire complet à la Bibliothèque

nationale. Un autre, également complet, mar. br., tr. dor., relié par Chambolle-Duru, a été vendu 135 francs en 1870 (vente Potier).

La Vie de ma dame Saincte Marguerite, vierge



Marque de Jean Lecoq.

et martyre, avec son oraison. In-8° goth., 8 feuillets et le titre, s. d. Le frontispice porte la marque figurée ci-dessus. Vendu 11 fr. (Méon). (Le dessin

de cette marque nous porte à croire que cet opuscule n'a été imprimé que plus tard, soit par la veuve Lecoq ou par Thibaut Trumeau, soit même peut-être par Jean II Lecoq.)

M. René Muffat, à Paris, a fait paraître en 1861 un *fac-simile* parfaitement réussi de cette pièce. 100 exempl., 25 Hollande et 1 vélin.

La Vie et Légende de madame sainte Reigne, vierge et martyre, petit in-8°, 16 feuillets non chiffrés, par J. Piquelin. Dans l'exemplaire du duc de la Vallière on trouvait, à la suite de cette vie, *les Heures de madame sainte Reigne*, in-8°, 8 feuillets, et *Missa sanctæ Reginæ*, 4 feuillets en ancienne bâtarde, avec gravure sur bois sur le titre.

Enfin, beaucoup d'autres vies et légendes de saints et martyrs qu'on ne connaît plus guère à présent que par l'insertion de leur titre dans les très-anciens catalogues.

Les livres sortis de l'imprimerie de Lecoq sont devenus fort rares. Ils sont recherchés des bibliophiles et atteignent dans les ventes des prix élevés.

Jean Lecoq mourut en 1524, ainsi que le prouvent les registres de l'église Saint-Nicolas cités par M. Assier dans ses *Archives curieuses de la Champagne et de la Brie*, page 104 :

« Payé à la veuve Jehan Lecoq, imprimeur, pour la première impression des Indulgences faite au mois d'aoust... L^{s}. »

« Receptes en aulmones de la veuve Jehan le Coq, imprimeur, en septembre X^s, en décembre V^s. » (1).

Aussi, à partir de 1525, voit-on dans les livres sortis de la maison Lecoq la mention *per Johannem Lecoq* remplacée par celle-ci : *in ædibus Johannis Lecoq*.

LECOQ (Veuve JEAN). Sa veuve ne put être longtemps secondée dans l'exploitation de cette florissante imprimerie par son fils aîné Thomas Lecoq, qui survécut pendant fort peu de temps à son père, mais elle s'adjoignit Thibaut Trumeau, gendre de Lecoq, et imprima avec lui, sous la simple mention : *in ædibus Johannis Lecoq*, divers ouvrages ainsi que des mandements et indulgences (2).

1525. — *Missale ad usum insignis ecclesie Trecensis*. In-4°, très-beau volume goth., lettres rouges et noires, capitales historiées, plusieurs figures sur bois, notamment la Résurrection de 1492. (BT. et

---

(1) On trouve encore la preuve que Jean Lecoq mourut en 1524, dans les *Comptes de l'église de Troyes :*

« Recepte de laiz fait à ceste église l'an de ce present compte « de Jehan Lecoq de St-Jacques... XL^s. »

[Paroisse de S. Jacques dépendant de Notre-Dame aux Nonnains. 1523-1524] Comptes de l'église de Troyes. (Communication de M. Assier.)

(2) Thibaut Trumeau appela même à lui, pour le seconder

Bibliothèque nationale.) Sur le titre, la marque figurée page 96.

1527.—*Les Hymnes communs de l'année: translatez de latin en françoys, en rithme. Par Nicolas Mauroy le ieune, de Troyes.* Petit in-4° de 107 feuillets sans la table, gothique, vignette sur bois pour chaque hymne, avec encadrements très-variés. Sur le titre, la marque figurée page 96. (Bibliothèque nationale.) N'a été vendu que 6 francs chez le duc de la Vallière. Vaudrait bien plus aujourd'hui.

1530. — *Statuta synodalia diocesis Trecensis. Noviter impressa ex ordinatione... Odardi Hennequin Trecensis episcopi.* In-4° gothique, 135 feuillets chiffrés, y compris le titre avec la marque des Lecoq, figurée page 96. Un feuillet pour la permission de l'évêque et 16 feuillets pour l'Oraison synodale et la table. A la fin : *Impressa Trecis prelo Johannis Lecoq : die ij mensis Julii. Anno Domini M. CCCCC. XXX.* (Bibliothèque nationale.) Un exemplaire était coté 60 francs dans le Catalogue de la librairie Potier en 1860. Vendu 17 fr. à la

---

dans cette tâche, son frère Thomas Trumeau. On lit en effet dans les registres de S.-Pierre :

« Payé à Thomas Trumeau pour avoir imprimé une rame de papier, XXX^s. — Au dict Thomas Trumeau, pour avoir imprimé une rame de papier des articles des indulgences où fut ajouté le privilége que R. P. Mgr le général des Cordeliers bailla aux bienfaiteurs de ceste église la visitant, pour ce XXX^s. » 1532-1533. (*Archives curieuses de la Champagne.*)

vente du fonds de cette librairie. M. l'abbé Coffinet possède de ce beau volume un exemplaire d'une conservation irréprochable. De ce livre Grosley a tiré et publié plusieurs morceaux curieux pour les mœurs de l'époque, notamment la manière de recevoir le ladre.

La Bibliothèque nationale possède un joli petit volume, vraisemblablement de la même période : *Proverbia gallicana secundum ordinem alphabeti reposita, et ab Joanne Ægidio Nuceriensi latinis*



Marque de Jean Lecoq.

versiculis traducta. Venundantur Trecis in ædibus Johannis Lecoq. Petit in-8°, s. d., 48 feuillets non chiffrés. Signat. A-F. Sur le frontispice, la marque reproduite ci-dessus, et au verso du dernier

feuillet celle figurée à la page 96. La première édition est de Paris, 1519.

C'est probablement aussi à cette période qu'appartient un charmant volume de la bibliothèque de Troyes, dont voici le titre : *Directoire de la vie humaine contenant quatre traictez : Le premier est du régime de la personne. Le second est la forme et maniere de soy confesser. Le tiers est du remede contre scrupule de conscience. Le quart est la forme de soy préparer a receuoir le createur. Faict et compose par frere Françoys Bellemere religieux de l'ordre des freres minimes de sainct Françoys de Paule.* — Imprimé à Troyes, chez Jehan Lecoq, sans date, petit in-8° gothique de 40 feuillets.

Le nom de Thibaut Trumeau figure pour la première fois sur le Missel de 1533, mais ce n'est que sur les livres imprimés à partir de 1536 qu'il prend le titre d'imprimeur. [Voyez ci-après, pour ces ouvrages, l'article consacré à TRUMEAU (Thibaut).]

La veuve Lecoq mourut en 1532 ou 1533, comme le constatent les *Comptes de l'église de Troyes :*

« Du laiz de la vefve Jehan le Coq de Troyes, III s. » [1532-1533.] (Communication de M. Assier.)

Mais les Trumeau continuèrent à exploiter cette imprimerie jusqu'à ce que Jean II Lecoq,

petit-fils du célèbre Lecoq, pût exercer sa profession.

LECOQ (THOMAS), fils de Jean Lecoq, auquel il ne survécut guère que de trois ans. On le trouve mentionné dans les *Comptes de l'église de Troyes*, comme imprimant des indulgences et stations en 1525-1526, 1526-1527 et 1527-1528. (Communication de M. Assier.)

LECOQ (JEAN II). Il indique la même demeure que Jean Ier Lecoq ; il avait la même marque. Il semble seulement l'avoir distinguée quelquefois en y joignant pour légende les mots suivants, tirés du livre de Job : *Quis dedit Gallo intelligentiam?* Nous citerons parmi ses nombreux produits :

1541. — *Le Grand Calendrier et Compost des Bergers, avec leur astrologie. Et plusieurs aultres sciences salutaires, tant pour les ames que pour la santé des corps.* In-f° gothique. Très-nombreuses figures sur bois, bien exécutées, ainsi que le texte. Le titre est à lettres rouges et noires. C'est une véritable encyclopédie populaire. On peut y prendre une idée des préjugés de toutes façons qu'on débitait alors comme des oracles. (BT. et Bibliothèque nationale.)

1543.—*La saincte Vie et légende du très-glorieux ami de Dieu, Monseigneur Joseph, etc.* Petit in-8°,

31 feuillets non chiffrés; suivie de l'office du même, en latin, 12 feuillets, figures sur bois, lettres rouges et noires. Une des plus jolies productions de Lecoq. Vendu 100 francs, vente Arnaud. (Bibliothèque de l'abbé Coffinet.)

Même année, *La sainte Vie et véritable légende de madame Sainte-Catherine, vierge et martyre, et spéciale amie de notre Seigneur, et le triomphe d'elle à Rome le jour de sa fête,* 20 *décembre de l'an* 1540, *par les vierges, filles et bourgeoises romaines.* In-8° gothique.

Heures à l'usage de Troyes tout au long (Calendrier de 1545 à 1566). In-16 gothique, 160 feuillets. Signat. A-Riiij et A-Ciiij., fig. sur bois. Un exemplaire richement relié en veau fauve à compart., tr. dor., réglé, vendu en 1853, vente Debure, pour 405 francs au libraire Tilliard.

1549. — *Missel à l'usage de Langres.* In-4°, fig. sur bois, capitales très-élégamment ornées, lettres rouges, chants notés, exécution supérieure. Sur le titre, la marque figurée page 96. On lit à la fin :

Missale secundum verum usum insignis ecclesie Lingonensis, politissimis formulis (*ut res ipsa indicat*). *Trecis in ædibus Johannis Lecoq et Michaelis Lointier. Anno Domini millesimo cccc.xlix impressum.* Suit un index de 5 pages à deux colonnes. (Bibliothèque nationale.)

1550. — *Heures à l'usage de Troyes.*

1558. — Trois rames de papier des pardons.

1573. — *Manuale secundum usum insignis ecclesie Trecensis.* In-4° gothique. Lettres rouges et noires, gros caractères, belle exécution. 8 feuillets non chiffrés, 112 chiffrés. (Biblioth. nation.)

1580. —*Missale nominis Jesu*, in-4° gothique (1).

1585. —*Heures à l'usage de Rome, nouvellement réformées selon le calendrier nouveau*, in-8°. La date est fournie par le commencement du calendrier ou tableau de fêtes mobiles, qui est dressé pour dix-huit ans. On trouve à la suite une *Petite instruction pour une femme séculière.* (Chez le docteur Carteron, à Troyes.)

Vers 1589. — *Heures à l'usage de Lengres, nouvellement réformées, selon le Kalendrier Romain.* In-8° gothique de 200 feuillets non chiffrés, figures sur bois, s. d. (Catalogue Colomb de Batines.)

On voit, par ce qui précède, que Grosley avait été évidemment induit en erreur, lorsqu'il disait que dès 1548 l'imprimerie de Lecoq était passée aux mains des Moreau (2).

LENOBLE (JEAN). On paye fort cher dans les ventes l'ouvrage suivant :

(1) Avec chacun des deux exemplaires du missel de 1514 conservés à la Bibliothèque nationale, on trouve relié : *Missa de nomine Iesu impressa Trecis, apud Joannem Le Coq*, 1580. 4 feuillets in-4°, caractère romain. Le remarquable encadrement du frontispice est le même que celui du *Manuale* de 1573.

(2) *Troyens célèbres*, tome II, page 8.

Les divers Discours de Laurent Capelloni (traduits par Larivey), à Troyes, pour Jean Le Noble, rue Notre-Dame, 1595, in-12. (Biblioth. nation.)

On voit sur le frontispice le chiffre ILN, et une jolie figure sur bois représentant un dragon mangeant un serpent, qui a été reproduite dans le *Bulletin du Bibliophile*, septembre 1847. Nous la



Marque de Jean Lenoble.

donnons ci-dessus. Vendu 15 fr. 50 (Parison), 9 fr. (Veinant). A été réimprimé à Orléans. Il pourrait s'élever quelque doute sur la véritable qualité de Lenoble, à raison du mot *pour* J. Lenoble. Mais, d'une part, il est extrêmement rare à Troyes, avant le XVII[e] siècle, de faire mention du libraire, et d'ailleurs, dans ce cas, on ne manquait jamais d'y joindre l'imprimeur.

LEROUGE (PIERRE). Voyez ce que nous en avons dit dans la première partie de ces *Recherches*.

LEROUGE (JEHAN). Voyez ce qui en a été dit dans la première partie, page 29, note 1.

LEROUGE (GUILLAUME). A ce que nous avons dit de lui plus haut, ajoutez la mention de l'ouvrage suivant : *Lhystoire et Chronique du noble et vallant clamades filz du Roy despagne et de la belle clermonde fille du roy Carnuant*. Imprime à Troyes, par Guillaume le rouge, demourant en la grant rue deuant la belle croix... (s. d.; au recto du dernier feuillet) : Cy finist lhystoire du noble Clamades. (Translaté de rime du roi Adenes en prose). In-4° goth. de 28 feuill. avec fig. sur bois. Marque de Guillaume Lerouge au verso du dernier feuillet. (Catal. la Vallière, n° 4130.) Cet Adenes était un trouvère, ménestrel de Henry, duc de Brabant, dans le XIII[e] siècle. Ce titre de roi, qui dans le langage de ce siècle n'emportait qu'une idée de supériorité relative, lui venait de ce qu'il était le chef des ménestrels de cette petite cour. Quand on considère que le seul ouvrage que Guillaume ait bien constamment exécuté à Troyes se rapporte à 1492, on serait fondé à supposer que l'édition ici rapportée est aussi du XV[e] siècle. La raison de douter est qu'il vivait et exerçait encore en 1512.

LEROUGE (NICOLAS). Les ouvrages ci-après signalés, et nous sommes bien loin d'avoir eu connaissance de toutes ses publications, doivent suffire pour justifier les éloges que nous leur avons donnés. Ils ont tous, indépendamment de leur extrême rareté, une valeur intrinsèque qui leur ferait atteindre des prix élevés, s'ils paraissaient dans les ventes. A la différence des autres membres de la famille, il prit à Troyes un établissement permanent. Dans les premières années, il s'intitulait *impressor peritissimus in intersignio Veneciarum* (1) *vici magni Pulchre Crucis in celeberrima et famosissima civitate Trecassina.* Annonce emphatique qui serait mieux placée dans la bouche d'un Gascon que dans celle d'un Champenois. En 1531, il demeurait dans la même ruè, près la Belle-Croix, à l'enseigne de Saint-Jean l'Évangéliste. Il a paru sous son nom, sans date, une édition petit in-fol. de la *Danse macabre des hommes et des femmes*, dont voici le titre :

La Grand Danse macabre des hommes et des

(1) Un Français, nommé Jacques Lerouge (*Jacobus Rubeus natione Gallicus*), exerçait l'imprimerie à Venise au XV[e] siècle. Cette circonstance, rapprochée du choix que fait Nicolas Lerouge d'une enseigne rappelant Venise, ne serait-elle pas l'indice d'une parenté entre ces deux imprimeurs? M. Ribière avait déjà remarqué cette coïncidence dans son *Essai sur l'hist. de l'Imprimerie dans le département de l'Yonne.* Auxerre, 1858, in-8°.

femmes, hystoriée et augmentée de beaulx ditz en latin.

Imprimé à Troyes par Nicolas Lerouge, demourant en la Grant-Rue, à l'enseigne de Venise, auprès la Belle-Croix, s. d., in-fol. gothique de 40 feuill. à deux col., signés A-K, avec 65 figures sur bois. Au verso du dernier feuillet, on voit un homme prosterné au pied de la croix, et à côté un monogramme. M. Dibdin (tome II) a donné un bon *fac-simile* de cette planche, qui, selon lui, représente l'imprimeur.

Ce magnifique volume est aujourd'hui de toute rareté; il manque à la Bibliothèque nationale. L'exemplaire Gaignat a passé chez Mac Carthy, qui l'a échangé avec M. Douce. Il est aujourd'hui dans la bibliothèque Bodléienne. Il en existe un autre dans la bibliothèque de Dresde (V. Ebert, n° 5675). Vendu 19 fr. Gaignat, et seulement 9 livres 1 s. chez M. de Selle. De savants bibliographes, l'abbé de Saint-Léger, Debure, Peignot, la regardent comme antérieure à 1500. M. Champollion-Figeac émet la même opinion dans une dissertation sur les diverses éditions de la *Danse macabre*, où il indique la nôtre comme ayant réuni, pour la première fois, la danse des hommes et des femmes (1).

A ce grand nombre de noms recommandables,

---

(1) *Magasin encyclopédique*, tome VI, 1811.

je n'en puis opposer qu'un pour l'opinion contraire ; mais celui-là, en pareille matière, peut en balancer plusieurs : c'est M. Brunet, qui croit notre édition des premières années du XVI[e] siècle. Je m'y rallierais d'autant plus volontiers, qu'il n'y a pas une médiocre difficulté à faire entrer avant 1500 ce Nicolas Lerouge dans une carrière où on le retrouvera encore un demi-siècle après.

Mais peut-être sera-t-on plus tard en mesure de lever cette objection, en prouvant, comme nous avons fait pour les Lecoq, qu'il y a eu deux personnages de même nom, dont l'un a continué l'autre. On pourrait même, dès à présent, argumenter en faveur de cette proposition du changement dans l'enseigne intervenu vers 1530, et qui peut en faire présumer un autre dans les personnes.

1510.—*Le Grand Kalendrier et compost des Bergiers, avec leur astrologie et autres choses proufitables*, petit in-f° gothique, figures sur bois. Catal. Gaignat, n° 1038 ; vendu seulement 7 fr. 95 c.

1524.—*Breviarium secundum verum usum insignis ecclesie Trecensis*, petit in-8° (et non pas in-12, comme certains catalogues le désignent) gothique, sur deux colonnes, sans date au frontispice (elle est fournie par le calendrier) ; chiffré en plusieurs séries, peu de lettres historiées. Au verso du dernier des feuillets liminaires, en regard du folio primo, une gravure représente la Vierge allaitant l'enfant Jésus. Impression d'une netteté et d'une beauté

remarquables, et qui fait au pays où elle a été exécutée le plus grand honneur. Au frontispice, on voit, dans un écusson supporté par deux femmes nues, le chiffre de l'imprimeur surmonté d'un cœur



avec cette devise : *Mon* (cœur) *à Dieu*. Nous reproduisons cette marque ci-dessus. Il est conservé à la bibliothèque du Panthéon et à la Bibliothèque nationale. L'exemplaire de la bibliothèque communale de Troyes porte à la fin le nom de Thielman Kerver, supporté par deux licornes. Quelle que soit l'illustration de ce dernier nom dans la typogra-

phie, celui de notre compatriote avait le droit de s'y accoler.

1528.—Autre édition de la Danse macabre : *La Grand Danse macabre des hommes et des femmes hystoriée et augmentée de beaulx ditz en latin...* Imprimée à Troyes par Nicolas Lerouge demourant en la Grant-Rue, à l'enseigne de Venise, auprès de la Belle-Croix. L'an mil cccccxxviii, le 11e jour de juin. In-fol. goth. à deux colonnes, fig. sur bois. Sans chiffres ni réclames. Signat. A-K par quatre feuillets. Un exemplaire dans le catalogue Yemeniz n° 617. Rel. mar. noir, filets à froid, tr. dor. Bauzonnet-Trautz. Vendu 1560 francs. Catalogue Crozet, non vendu.

1529. —Une réimpression du *Grant Kalendrier et compost des Bergiers, etc.*, in-fol. gothique de 82 feuillets, signat. A-O., avec figures sur bois (Bibliothèque nationale). M. Brunet remarque sur cette édition de cet ouvrage curieux : 1° qu'elle renferme un plus grand nombre de figures que celle de Genève; 2° qu'on n'y trouve pas la prière de Pierre de Nesson, commençant par ce vers, *Ma doulce nourrice pucelle ;* 3° que *les ditz des oiseaux* sont au nombre de 91 et en quatre vers chacun. — Vendu 36 fr. Huzard.

1530. —*Le premier* (*et le second*) *volume De la Thoison Dor. Compose par reuerend pere en dieu Guillaume* (Fillastre)... *iadis euesque de Tournay, abbe De sainct Bertin et chancellier De... la Thoison*

dor Du bon duc Philippe de bourgongne. Auquel... sont contenus les haulx vertueux et magnanimes faictz tant des tres-chrestiennes maisons de France, Bourgongne et Flandres que Dautres... Troyes, 1530, le 21 avril, deux parties in-f° à deux colonnes de 47 lignes, contient 2 et CXXXVI feuillets pour la première partie, 3 et CCXLIII pour la seconde. Figures sur bois, lettres ornées. Au frontispice se lit en majuscules le nom de Jehan Petit, libraire de Paris, le Barbin de l'époque, pour qui quinze presses, dit-on, travaillaient dans la capitale et dans les provinces. (BT et Bibliothèque nationale.) —A été vendu 23 fr., mar. bleu, chez Gaignat, avec l'adresse de Poncet Lepreux, à Paris, et 3 liv. 13 shil. 6 den. vente Blandfort. En 1845, cuir de Russie, 82 francs. Un exemplaire venant du prince d'Essling, relié en mar. r. à compartiments, tr. d. (Kœhler), à la vente Potier 1870, 145 francs. La première édition est de Paris, 1510.

1531. — Une réimpression de *La Grant Danse macabre des hommes et des femmes, hystoriée et augmentée de beaulx ditz en latin, etc.* A la fin, la date : *Mil cinq cent XXXI.* In-fol., 40 feuillets à deux colonnes non chiffrés, 65 figures sur bois. La dernière représente une nef poussée par un diable. Le titre, en lettres du plus beau relief, rouges et noires, est précédé de l'image d'un griffon. Les gravures sont d'un beau faire, le texte fort élégant et du tirage le plus soigné. Six vers

latins entourent chaque gravure. La disposition et le trait, pour ainsi dire calqué, des gravures se sont reproduits dans toutes les Danses macabres qui, depuis cette date de 1531 jusqu'à ces dernières années, se sont vendues à Troyes ; mais combien, en passant par les mains des Oudot, Garnier et autres marchands de livres, l'œuvre du XVIᵉ siècle est devenue méconnaissable ! L'exemplaire que l'on conserve à l'Arsenal vient du duc de la Vallière, et formait le nº 14111 du catalogue en 6 volumes. Un autre à la Bibliothèque nationale, relié avec un exemplaire du *Calendrier des bergers* de 1529.

1550. — *Missale ad usum ecclesie Trecensis*, in-fº gothique. Un exemplaire sur vélin, enrichi d'un très-grand nombre de miniatures et d'initiales peintes en or et en couleur, se trouve en Angleterre, où il figure dans plusieurs catalogues du libraire Osborn.

LOINTIER (MICHEL) paraît avoir été associé à Jean II Lecoq en 1549. Voy. ce nom (*Missel de Langres*).

LUCE (NICOLAS), imprimeur à Troyes. Sa marque typographique est reproduite ci-après. Il avait son établissement devant la Petite-Tannerie, et imprimait vers 1560, comme le prouve la pièce suivante :

La Harangue de par la Noblesse de toute la France, au Roy tres chrestien Charles neufiesme, tenant ses grans Estatz en sa ville Dorléans, le premier iour de Januier mil cinq cens soixante.



Faite par hault et puissant seigneur Messire Jacques de Silly... Imprimé à Troyes par Nicolas Luce, Deuant la petite tennerie. In-8°, 8 feuillets, s. d. (Bibliothèque nationale.)

LUCE (Veuve NICOLAS). Elle a imprimé :

1574. — *La Prinse du comte de Montgommery dedans le chasteau de Donfron, par monsieur de Matignon... le Ieudy XXVII de May, mil cinq cens soixante et quatorze.* A Troyes, par la vefue

Nicolas Luce, sus la copie de Paris. In-8°, s. d. 16 feuill. (Bibliothèque nationale.)

1575. — *Le vray Discours de la deffaicte des reistres par Monseigneur le Duc de Guyse, le lundy X d'Octobre* 1575... A Troyes, par la vefue Nicolas Luce, sus la copie de Paris. In-8°, 4 feuill., s. d. (Bibliothèque nationale.)

1576. — *Proposition faicte par le roy en l'assemblée des Estats, ouuerte en la ville de Blois, le sixiesme iour de Décembre mil cinq cens soixante seize.* A Troyes, chez la vefue Nicolas Luce, demeurant à la rue nostre Dame. In-8°, 8 feuillets, s. d. (Biblioth. nationale.)

Même année. — *L'Ordre des Estats tenus à Blois l'an mil cinq cens soixante seize, le sixiesme iour de Décembre, sous... Henry III du nom.* A Troyes, chez la vefue Nicolas Luce, demeurent à la rue nostre Dame. Impr. sus la copie de Paris, s. d. In-8°, 20 feuill. (Biblioth. nationale.)

La marque de Nicolas Luce figure en général à la fin des pièces imprimées par sa veuve.

MAÇABRE (PIERRE), imprimeur en 1544 (1).

MARGUENAT (MICHEL), rue de la Petite-Tannerie, imprimait en 1676.

---

(1) Obit de Pierre Macabre, Saint-Jean, Archives de l'Aube. (Communication de M. Assier.)

MARTIN (NICOLAS) imprimait en 1690.

MICHELIN (PIERRE), imprimeur du roi et libraire, vis-à-vis de l'hôtel de ville, exerçait avant 1702, est mort en 1737.

A succédé, en 1706, à Louis Blanchard en qualité d'imprimeur du roi, à la suite d'une information faite par le lieutenant général du bailliage sur les vie et mœurs du postulant, sa pratique de la religion catholique et son dévouement au roi.

A imprimé en 1716 : *Dissertation sur les eaux minérales de Bourbonne-les-Bains. Par H. Gautier*. In-8° de 46 pp. (Bibliothèque nationale.)

1722. — *La Paraphrase du pseaume* 50, *par le père Calabre*, in-16.

1729. — *Règlements de l'Académie de musique de Troyes, établie le* 7 *décembre* 1728, in-4°. Elle a subsisté deux ans et demi, et se tenait à l'hôtel de ville. C'était la société philharmonique de l'époque. (Recueils de La Ravallière, à la Bibliothèque nationale.)

Il termina dignement l'exercice de sa profession, en publiant pour M. Bossuet le beau *Missel* de 1736, in-fol. sur deux colonnes, encadré, qui ne le cède en rien à ce qu'on aurait fait de mieux à Paris. Ce volume est orné de plusieurs gravures en taille-douce par Drevet. Elles sont peu dignes de ce grand maître, qui, pour le même prélat, avait gravé longtemps auparavant l'admirable portrait

de l'évêque de Meaux d'après Rigault. La planche qui représente saint Pierre et saint Paul est de Lebas. Elle a été payée 300 francs, et le prix d'impression pour le Missel était de 40 fr. pour la feuille in-folio. (Bibliothèque nationale.)

MICHELIN (EDMÉE BLANCHARD, veuve PIERRE) imprima de 1737 à 1743. En 1741, elle imprimait en société avec Edme Michelin, probablement l'un de ses fils.

Nous avons vu d'elle :

Mémoire sur l'extinction de la mendicité à Troyes, 1741, in-4°.

MICHELIN (LOUIS-GABRIEL), fils de Pierre, exerça concurremment avec sa mère jusqu'en 1743, lui succéda cette année-là, et mourut en 1753.

1747. — *Statuts des Pâtissiers.*

MICHELIN (Veuve LOUIS-GABRIEL). Elle succéda à son mari, et céda, quelques années après, son fonds au sieur Gobelet, qu'elle épousa.

Elle a imprimé, sous la direction de Grosley, qui l'a raconté au père Adry, plusieurs feuilles du *Dictionnaire historique, littéraire et critique*, dit de Soissons. 1758-1759, 6 vol. in-8°. (Bibliothèque nationale.)

Cet ouvrage de parti, écrit par les Oratoriens, fut, pour dépister la surveillance de leurs adver-

saires, imprimé par portions à Paris, Soissons, Auxerre, Troyes, et probablement dans d'autres villes.

Elle fut arrêtée le 8 juin 1758 avec le sieur Gobelet, alors son associé, à cause de l'impression du *Necrologe des appellans et opposans à la Bulle Unigenitus*, ouvrage anonyme de parti, dont l'auteur était le père Labelle, de l'Oratoire. (Bibliothèque nationale.) Ils montrèrent beaucoup de fermeté à ne pas déclarer le nom de l'auteur, et furent relâchés au bout d'un mois.

Elle a imprimé les quatre premiers volumes des *Éphémérides*, dont nous avons parlé à l'article de Gobelet.

A la tête du premier volume se trouve un petit *Plan par terre de la ville de Troyes*, qui, dénué de toute indication nominale des rues et des monuments, ne peut servir qu'à donner une idée générale de la forme de la ville. A cette occasion, il ne paraîtra pas étranger à ces notes bibliographiques que nous disions quelques mots sur les autres plans connus de la ville de Troyes.

Il faut d'abord regretter que le plan figuré de cette ville, dessiné sur vélin, qui existait aux archives de la cathédrale avant la première révolution, n'ait pu être découvert jusqu'ici, et faire des vœux pour que le dépouillement complet auquel nos archives vont être soumises amène un résultat plus heureux. Ce plan, dont nous avons recueilli

quelques traits dans le n° 22 des *Mémoires de la Société d'agriculture*, serait d'autant plus précieux, qu'il était antérieur à 1524, c'est-à-dire qu'il remontait à une époque où les documents topographiques sur les villes sont excessivement rares, et qu'il donnait non-seulement la position, mais la figure même de nos monuments.

Le premier plan gravé est celui de 1679, par Jouin de Rochefort. Il est devenu tellement rare, que nous ne pourrions en indiquer d'autre que celui qui existe à la Bibliothèque nationale. Il est de format in-fol. en travers. Il se vendait chez Jaillot ; il est orné de cartouches où sont inscrites les armes du maire, M. Dare, et des huit échevins.

Il est indispensable à consulter, pour quiconque veut s'occuper de notre ancienne topographie. Ce serait donc un service à rendre aux savants et aux curieux, que de le reproduire par la lithographie.

Le plan dont nous parlons a été réduit in-4° par Beaurain, géographe du roi, qui ne s'y nomme pas.

En 1697, Parisot, de Nismes, fit paraître le sien, format in-fol., sous le titre de *Plan de la ville, fauxbourgs et dépendances de Troyes, capitale de la Champagne*. Malheureusement la ville n'occupe pas la dixième partie de l'espace, et beaucoup de détails n'ont pu y entrer : le nom des rues ne se trouve pas énoncé dans les légendes de renvoi, mais seulement celui des principaux monuments,

et quelques détails archéologiques dont il faut beaucoup se défier : on le rencontre communément. Il en a été tiré des exemplaires sous diverses dates bien postérieures, notamment en 1747, sans aucun changement dans le travail de la planche, ce qui peut être une source de graves erreurs, si l'on n'en tenait pas compte lorsqu'on le consulte. Par exemple, on y voit debout la flèche de la cathédrale, brûlée en 1700; on lit dans la légende que les bains des femmes ont été brûlés l'année précédente, et cet accident a eu lieu en 1696.

En 1812, un plan de petit format fut joint, comme illustration, à l'édition des *Mémoires sur Troyes* par Grosley, publiés chez Sainton, et put donner une idée des nombreux changements, ou, pour parler plus exactement, des nombreuses destructions que la Révolution avait produites dans la cité. On y trouve en renvoi le nom des principales rues. Ce plan, ainsi que les deux précédents, n'offre que des tracés par aperçu, sans aucune proportion géométrique.

Dans ces dernières années, a paru, chez Laloy, libraire, un plan sans date, sur une demi-feuille in-folio, en travers, fort nettement dessiné et gravé, avec le nom des rues et la division en sections. Son format le rend fort commode pour l'usage, et doit le faire rechercher, surtout par les étrangers et les voyageurs.

En 1839, a paru un plan de la ville de Troyes, d'après les documents du cadastre, par M. Bouchier, ingénieur en chef du même cadastre, très-supérieur à tout ce qui précède, et d'une fort belle exécution.

Enfin, en 1853, MM. Roger et Bacquet, géomètres, ont publié le plan de la ville de Troyes, dressé d'après le plan d'alignement, en grand format, lequel ne laisse rien à désirer et de longtemps ne sera remplacé.

MOLINS (PIERRE DES). On a de son imprimerie, entre autres :

La Complainte des Argotiers, tirée d'un dialogue de deux Myons de l'argot, par le Regnaudin Mollancheur en la Vergne de Miséricorde, 1630, petit in-12 de 24 pages. — Vendu 31 francs, vente Nodier.

Le *Recueil général des œuvres et fantaisies de Tabarin*, in-12, sans date, vers 1630. (Bibliothèque nationale.)

MOLINS (Veuve PIERRE DES). Elle a imprimé :

Les Rencontres, fantaisies et coq-à-l'asne facecieux du Baron Grattelard, tenant sa classe ordinaire au bout du Pont-neuf; avec ses gaillardises, ses conceptions joyeuses, et la farce des Bossus : donné par J. Trostolle. Troyes, veuve P. des Molins, s. d., in-12. (Bibliothèque nationale.)

MOREAU (MACÉ). Nous avons déjà dit que ce n'était pas lui, mais le suivant, qui avait été successeur des Lecoq. Il y a même quelques contradictions, dans les mémoires du temps, sur sa véritable qualité : les uns le disent imprimeur, d'autres libraire (1). Ce qui malheureusement ne peut souffrir aucun doute, c'est qu'en 1546 il fut poursuivi par le lieutenant criminel, Marc Champy, pour avoir distribué un livre à l'usage des réformés, intitulé : *Le Trafic et Train de Marchandises que les prêtres exercent en l'église ;* qu'il fut appliqué à la question, condamné au feu, et exécuté après confirmation de la sentence par le Parlement de Paris. Cette horrible scène eut lieu le 18 octobre, sur la place de l'Étape-au-vin. Il montra une contenance héroïque, et voulut haranguer le peuple ; mais le bourreau, en approchant un flambeau de sa bouche, l'en empêcha. On l'avait entendu réciter les vers suivants, en marchant au supplice :

Quand j'ai bien à mon cas pensé,
Une chose me réconforte :
Quand mon corps sera trépassé
Mon âme ne sera pas morte.

---

(1) Voyez *Troyens célèbres*, tome II, page 8. — *Mémoires historiques sur Troyes*, tome II, page 518. — *Topographie troyenne*, tome I, page 403, où Courtalon fait deux personnes de Macé et de Moreau.

L'arrêt confirmatif du Parlement est daté du 5 octobre 1546. On le trouve transcrit tout entier de la main de Grosley à la fin du registre manuscrit n° 1291 de la bibliothèque de Troyes. Dans l'intitulé de cette pièce, Grosley qualifie Moreau *imprimeur à Troyes.*

MOREAU (JEAN), dit LECOQ, succéda, dans l'intervalle de 1585 à 1589, au dernier des Lecoq, dont il ne manqua pas de conserver le nom et l'enseigne, qui, depuis près d'un siècle, avaient acquis un grand renom (1.) Ses presses ont fourni :

1589. — *Le Martyre de frère Jacques Clément, contenant, au vrai, toutes les particularités les plus remarquables de sa sainte résolution et très*

(1) Dès l'année 1573, Jean Moreau imprimait à Troyes avec la marque des Lecoq, ainsi que le prouve la pièce suivante :

Triomphe glorieux de l'Eglise chrestienne contre ses ennemis. Et du iuste iugement de Dieu contre ung nommé Gaspard de Colligny, qui fut seigneur de Chastillon, et Admiral de France. Le tout sur le Pseaume 128. *Par Frère Hilaire Coquy, Docteur en Théologie.* A Troyes, de l'Imprimerie de Iean Moreau, 1573, in-8°, 20 feuill. Au titre, la marque de Jean II Lecoq, avec la légende : « *Quis dedit Gallio intelligentiam.* Iob. 38. » (Bibliothèque nationale.)

Mais comme Jean II Lecoq exerçait encore à cette époque (il imprimait en cette année 1573 le *Manuale secundum usum insignis ecclesie Trecensis,* voy. ci-dessus, p. 110), il faut admettre qu'il existait une association ou un contrat analogue entre les deux imprimeurs.

heureuse entreprise à l'encontre de ***Henry*** *de Valois* (par Charles Pinselet, chefcier de Saint-Germain l'Auxerrois). Non moins rare que l'édition de Paris ; vendu 54 francs, La Vallière.

Même année. — *La Deffaicte de monsieur de Bonniuet, auec ses trouppes, au pays de Picardie, près Beauuais, le* 28 *iour d'Aoust* 1589. *Par monseigneur le Marquis de Pienne.* In-8°, 7 pages. (Bibliothèque nationale.)

1590. — *La Lettre de N. S. Pere le Pape* (Sixte V) *à Messieurs de la Cour de Parlement de Paris.* In-8°, 8 pages. (Bibliothèque nationale.)

Même année. — *Discours de l'entreprise sur Troyes*, faite le 17 septembre 1590 (par les troupes royales).

Grosley (*Mémoires historiques*, p. 348) dit que de son temps il n'en existait plus qu'un exemplaire. On ne sait où il a passé. J'en ai retrouvé une copie manuscrite que j'ai fait insérer dans l'*Annuaire de l'Aube* pour 1850.

1591. — *Propos et Devis en forme de Dialogue. Tenus entre le sire Claude, Bourgeois de Paris, et le sieur d'O, seruans d'instruction à ceux qui sortent de la ville de Paris, pour aller demeurer ès villes de party contraire.* In-8° de 21 pages. (Bibliothèque nationale.)

Même année. — *Exhortation faicte au peuple en l'église cathédrale de Troyes, à la réception des bonnes nouuelles, de la déliurance de tres géné-*

reux Prince Charles de Lorraine, Duc de Guyse. Par M. Estienne Faulconnier, Docteur en Théologie. In-8° de 6 feuillets. (Bibliothèque nationale.)

1592. — *Le Guysien ou Perfidie tyrannique commise par Henry de Valois, ès personnes des très généreux princes Loys de Loraine, Cardinal et Archeuesque de Rheims, et Henry de Loraine, Duc de Guyse, par Simon Belyard.* In-8°. 78 feuillets chiffrés, précédés de 9 feuillets liminaires.

Même année. — *Charlot, Eglogue pastorelle sur les misères de la France,* par le même, in-8° de 4 feuillets et 32 pp. Cet article et le précédent vendus ensemble 37 fr. Gaignat, 48 fr. Turgot, 91 fr. La Vallière, 51 fr. Soleinne.

1593. — *Continuation de la Treve generalle, iusques au premier iour de Ianvier prochain.* In-8°, 8 pages. (Bibliothèque nationale.)

On a remarqué ce qu'avait d'étrange la qualité d'imprimeur du roi que prenait Moreau dans ces pamphlets de la dernière violence contre l'autorité royale. Cela s'explique par la situation de la ville de Troyes, qui était alors au pouvoir du parti ligueur (1).

---

(1) On trouve à la Bibliothèque nationale un grand nombre de pièces imprimées durant ces années-là par Jean Moreau.

1594. — *Breviarium Trecense*, in-12. (BT.)

Même année. — *Advertissement à tous François d'obéir et recognoistre pour leur roy très-chrestien Henry IIII... Par M. René Benoist... nommé par Sa Majesté à l'Euesché de Troyes.* De l'imprimerie de Iean Mòreau, M. Imprimeur, 1594. Avec Privilége du Roy. In-8°, 15 pages. (Bibliothèque nationale.)

1595. — *Quadri-partit. Contenant quatre charitables et notables Aduertissemens, pour appaiser Dieu, et auoir une paix bonne et asseurée. 1. Pour le Peuple. 2. Pour les Ecclésiastiques. 3. Pour la Noblesse. 4. Pour les Magistrats. Par M. René Benoist... nommé par Sa Majesté à l'Euesché de Troyes.* In-8° de 51 pages. (Bibliothèque nationale.)

MOREAU (NOEL), dit LECOQ, demeurant, comme le précédent, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Coq, succéda à Jean, et publia un grand nombre de bons ouvrages, et particulièrement :

1606. — *Officium nominis Jesu*, in-8°.

Même année. — *Relatio ceremoniarum sacri Baptismatis, Ludovici Delphini, primogeniti Christianissimi Regis Francorum Henrici IIII. Ad Paulum V, Pontificem Maximum. Authore Papirio Massono Aduocato in Senatu Parisiensi. Subiuncta est eadem Relatio, Gallico sermone, per M. N. Camuzat, Ecclesiæ Tricassinæ canonicum*

exarata et expressa. In-8°. (Bibliothèque nationale.)

1608. — *Chronologia seriem temporum et historiam rerum in orbe gestarum continens ab eius origine usque ad annum a Christi ortu millesimum ducentesimum. Auctore Anonymo, sed S. Mariani apud Altissiodorum monacho. Nunc primum in lucem edita opera et studio Nicolai Camusæi.* In-4°, 2 feuill. non chiffrés, 113 chiffrés et 3 non chiffrés. Au titre la marque des Lecoq figurée page 91, et au recto du dernier feuillet la grande marque reproduite page 102. (Bibliothèque nationale.) C'est la première édition, due à Nicolas Camusat, de la chronique de Robert, moine de Saint-Marien d'Auxerre ; depuis elle a été comprise dans Duchesne et ailleurs.

Le manuscrit est conservé à la bibliothèque d'Auxerre, et réclame un nouvel éditeur qui rectifie les fautes nombreuses de la première publication.

1610. — L'excellent recueil de pièces et titres originaux sur l'histoire ecclésiastique du diocèse de Troyes, donné par Camusat sous le titre de *Promptuarium Sacrarum antiquitatum Tricassinæ diocœsis*, in-8° (Bibliothèque nationale). Voici l'ordre des choses principales qu'il contient : *Vita S. Frodoberti. — Vita S. Mauræ. — Historia inventionis corporis S. Mastidiæ. — Vita S. Aventini. — Passio S. Bercharii. — Catalogus*

episcoporum Trecensium. — *Miscellanea historica*, 436 feuillets, plus la table. Vient ensuite un *Auctarium* de 40 feuillets, qui manque quelquefois. Vaut, avec l'*Auctarium*, 15 à 20 francs.

1612. — *Le Triomphe royal. Contenant un brief Discours de ce qui s'est passé au Parc Royal à Paris, au moys d'Auril* 1612. *En faueur du Mariage du Roy, auec l'Infante d'Espagne.* In-8°, 16 pages. (Bibliothèque nationale.)

1614. — *Vazilephanie et Raport des cérémonies qui ont esté observées en la déclaration de la Majorité du Roy Louys xiij, le second iour d'Octobre, mil six cens quatorze. Presenté au très Chrestien Roy de France et de Nauarre, par Me. Pierre De Bernard, Conseiller au Parlement de Tholouze.* In-8°, 16 pages. (Bibliothèque nationale.)

1619.— *Les Meslanges Historiques* de Nicolas Camusat (1), in-8° (Bibliothèque nationale), re-

(1) Au nombre des plus grands services rendus par le même Camusat à la littérature, il faut placer celui d'avoir sauvé de la destruction un grand nombre de manuscrits, vendus à un parcheminier par les Jacobins de Troyes, et dont il procura, par lui ou par d'autres, la publication. Ces livres avaient été donnés à ce couvent par Charles V, en faveur de son confesseur, de Villiers, qui sortait de cette maison; chaque volume faisait mention du don royal, et l'on y avait transcrit la copie de la bulle de Grégoire XI, qui frappait d'excommunication ceux qui les déplaceraient. Un jacobin ignorant en vendit la plus grande partie comme vieux parchemins, à la fin du XVIe siècle. Parmi ceux que sauva

cueil de pièces historiques sur la France en général, la plupart écrites en français. On y trouve dans l'ordre suivant : Un grand nombre de *Traités*, *Lettres*, *Ordonnances*, feuillets 1 à 44. —

Camusat, il faut citer le Saint Prudence et la Charte des coutumes de Champagne, qui passa depuis à M. Colbert, et qui doit être aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à laquelle ce fonds s'est réuni.

Beaucoup d'autres richesses de ce genre furent la proie des curieux, et même des écoliers, auxquels cette bibliothèque était abandonnée, comme nous l'apprend Grosley, et qui n'avaient garde d'épargner les miniatures et les lettres peintes qu'ils y trouvaient à profusion.

D'après une note de Grosley, qui m'a été communiquée, voici tout ce qui restait dans le couvent, en 1740, des livres donnés par Charles V :

1° Une Bible latine du xe siècle, 4 volumes in-f°, à deux colonnes, de deux pieds neuf pouces de hauteur.

2° Une Bible en 2 volumes, avec la concordance des saints Pères.

3° Une compilation de légendes, *per fratrem Jacobum de natione Januensem de ordine fratrum prædicatorum*, vélin, grand in-4°, fort épais, avec la date de 1335.

4° Un volume in-f°, vélin, du xive siècle, contenant des notes grammaticales sur la Bible, divers Traités de Jean-Isidore; de Martin, écossais; de Hugues sur la morale et sur les matières liturgiques; les Méditations de Hugues, prieur de la Grande-Chartreuse.

5° Un Traité d'histoire et de discipline ecclésiastique, en 26 livres, du xie siècle, 1 volume in-f°, vélin.

6° Les Institutes de Justinien, grand in-f° à deux colonnes, du xie siècle.

7° Un Dictionnaire étymologique et moral, 3 volumes grand in-f°, vélin, xve siècle.

Formulaire ou protocole pour les Notaires et Secrétaires du Roy, feuillets 45 à 73. — *Lettres du Roy François Ier et instructions à ses Ambassadeurs*, feuillets 1 à 217. — *Recueil sommaire des propositions et conclusions faites en la chambre ecclésiastique des Etats tenus à Bloys en l'an* 1576, *dressé par Guillaume de Taix, Doyen de l'Eglise de Troyes et député ecclésiastique*, feuillets 1 à 73. — *Mémoires militaires du sieur de Mergey, gentilhomme champenois*, feuillets 1 à 26.

Beaucoup d'exemplaires finissent ici; d'autres contiennent encore : — *Extrait du registre des lettres écrites par M. de Petremol, durant sa charge d'Agent à la Porte, de* 1561 *à* 1566, 12 feuillets. Imprimé en 1623. — *Mémoires du sieur Richer, Ambassadeur, pour les Roys François Ier et Henri II, en Suède et Dannemarch*, 22 feuillets. Imprimé en 1625. Christophe Richer était né à Thorigny, près de Sens. Il avait été secrétaire du chancelier Poyet.

On trouve quelques exemplaires de ce livre annoncés comme une troisième édition, portant l'adresse de Jacques Fevre, et le millésime 1644 (un à la Bibliothèque nationale) ; mais il n'y a que le titre de changé. On voit que cette supercherie des libraires n'est pas une invention de nos jours.

1629. — *Les Tragédies de Luc. Ann. Senèque, traduites en vers françoys par Benoist Bauduin, d'Amiens*. In-8°. Vente Veinant, 1859, m. r., tr. d.

Signalé comme rare; ne figurait pas à la vente Soleinne. Bauduin était, à cette date, principal du collége de Troyes.

1631. — *Petri Berthaldi congregationis oratorii domini Iesu Presbyteri, Trecæ. Ad Urbem, Clerum, Senatum, Populumque Trecensem.* Description, ou plutôt Éloge de la ville de Troyes, en hexamètres latins, 40 pp. in-8°. (BT. et Bibliothèque nationale.)

L'exemplaire de la bibliothèque de Troyes porte la signature de Breyer.

Sans date, mais postérieur à 1618, l'ouvrage de François Desrues, dont nous avons donné le titre à l'article Laudereau. Au frontispice, le portrait de Louis XIII en médaillon. De mauvaises vignettes sur bois offrent les vues des principales villes.

Cet auteur, qui n'est point méprisable, n'a point d'article dans nos biographies, alors qu'elles s'étendent avec complaisance sur son homonyme François Desrues l'assassin. Nous sommes très-disposé à le croire natif de Troyes : 1° par les expressions qu'il emploie aux pages 116 et 123; 2° par l'étendue exceptionnelle qu'il accorde à la ville de Troyes (29 pages), où il donne des détails curieux et exacts. (Bibliothèque de M. l'abbé Coffinet.)

Nicot (Edmond), demeurant dans le quartier Saint-Remi, *à regione sancti Remigii.* Il imprima en 1643 l'opuscule de Desguerrois, intitulé :

Sancti Lupus et Memorius (1) *cum Attilâ rege*, 22 feuillets non chiffrés, in-8° (Bibliothèque nationale), et en 1648, du même, *Ephimeris sanctorum*

---

(1) Memorius était un diacre de Saint-Loup, qui l'envoya avec sept jeunes clercs au-devant d'Attila, jusqu'au village de *Brolium*, aujourd'hui Saint-Mesmin. Tous furent massacrés. Au moyen âge, Memorius, aujourd'hui connu sous le nom de saint Mesmin, était nommé saint Mémor. Il est ainsi désigné dans la légende de la vie de saint Loup, représentée sur quatre panneaux de tapisseries qui, avant la Révolution, garnissaient le chœur de l'abbaye de Saint-Loup, à Troyes. Comme il est probable que ces tapisseries ont péri, nous allons en transcrire ici les quatrains qui en feront connaître les sujets, et donneront une idée de la poésie du temps.

Sur le premier panneau, fait en 1542, on lisait :

St. Loup fils du sieur Epiriche
Affin d'être morigéné
Fut par le sien oncle Allistiche
Aux écoles mis et mené.
Pour exercer acte de guerre
St. Loup par son oncle Allistiche
A S. Germain le duc d'Auxerre
Fut présenté en état riche.

Sur le deuxième, fait en 1547 :

St. Loup chevalier débonnaire
Ami de Dieu très singulier
Epousa la sœur St. Hilaire
Pour la virginité celer.
Soy faisant aux vierges confrere
Son épouse voulut laisser
Puis au duc Germain sans differe
La comté rend pour gouverner.

Saint Loup, vêtu avec magnificence, est représenté agenouillé,

insignis ecclesiæ Trecensis, in-12 (Bibliothèque nationale). C'est une histoire fort abrégée, écrite en latin, des saints qui ont vécu, ou dont on con-

---

en remettant entre les mains du duc Germain la comté, figurée par un collier d'or. Le duc est assis sur un trône élevé.

Sur le troisième, fait en 1540 (?) :

St. Honoré de pure conscience
Etant rempli et d'abbèz le miroir
En l'abbaye reçut de Lisinense
St. Loup voulant à son salut pourvoir.

Saint Honorat de Lérins, en habit de moine, donne l'habit à saint Loup, qui est ensuite représenté avec l'habit de saint Benoît et avec la cuculle monacale.

St. Loup étant religieux
En l'abbaye de Lisinense
Fut élu par le roi des cieux
Evêque de Troyes sans doutance.

(Ici un envoyé du clergé de Troyes apporte au saint, avec apparat, la crosse et la mitre de l'évêché.)

Sur le quatrième, fait en 1580 :

St. Memor sort dévotement
Avecque sept que fait mourir
Le fier Attil cruellement.
St. Loup vient les ensevelir.
St. Loup conserve la cité
Contre Attil et toutes ses gens
Qui passent pleins de cruauté
Sans voir ni nuire aux citoyens.

Les deux vers suivants sont placés au-dessus des deux principaux personnages :

Qui est-ce qui vient en ce lieu, tout dégaster par désarroi ?
Je suis Attil, fléau de Dieu, pour flageller les tiens et toi.

serve des reliques dans le diocèse de Troyes. Il suit l'ordre du calendrier ecclésiastique, et commence comme lui en novembre. La bibliothèque de Troyes en possède plusieurs exemplaires. L'un d'eux acquiert un prix particulier d'avoir appartenu au savant Breyer, qui a écrit sur la garde quelques détails biographiques sur Desguerrois. Nous voyons dans un catalogue à prix marqué ce volume offert pour 30 francs.

NICOT (EDME ou EDMOND II), éditeur d'almanachs et de pronostications, XVIIe siècle, a été d'abord établi près le chef de Saint-Loup, et ensuite place Saint-Remi (1). Nous citerons de ses presses : 1° *Le plus illustre Ornement de la Noblesse*, par Rob. Luyt, 1661, in-8° (Catalogue Nyon La Vallière, n° 23981) ; — 2° *Pratique de dévotion toute particulière*, 1671, 2e édition. Anonyme. Une note anonyme et manuscrite annonce que l'auteur se nommait Chevillar.

---

(1) Un exemplaire de la *Vie de S. Edme*, imprimé à Troyes vers 1600, par Jean Oudot, exemplaire appartenant à M. Alexis Socard, porte au verso du titre l'inscription suivante: « *Ce present liure es a Edme Nicot*, 1647. » M. Socard croit devoir en conclure que les noms Edmond et Edme Nicot désignent un seul et même imprimeur signant indistinctement ses ouvrages de l'un et de l'autre de ces prénoms. (Socard, *Livres populaires*, page 4, note 1.)

OUDOT (JEAN).

Le nom d'Oudot est fameux dans la typographie troyenne, et par le grand nombre d'imprimeurs qui l'ont porté, et par leurs innombrables productions. Ce nom se lie, dans la mémoire des amateurs de littérature, à tous nos vieux romans de chevalerie, et aux farces à personnages qu'ils ont si souvent reproduits. Ce n'est pas sans grande peine qu'on a pu distinguer les uns des autres les membres de cette famille, qui, sous le rapport des procédés et du matériel, doivent être confondus dans la même médiocrité; au point, par exemple, qu'on pourrait douter si le nom de cette bibliothèque dont ils sont les représentants les mieux fournis, ne vient pas autant de la couleur du mauvais papier qu'ils employaient que de la couverture de leurs livres. Celui dont il est question ici a été, suivant Grosley, tiré par Pierre Pithou des ateliers de Mamert Patisson, et s'est établi à Troyes avec un assortiment des caractères de son patron.

Dès 1593, son existence à Troyes est constatée par l'ouvrage suivant: *Discours et rapport véritable de la Conférence tenue entre les Députez de la part de Monsieur le Duc de Mayenne... Auec les Députez... du party du Roy de Nauarre*, in-8°. Iouxte la coppie imprimée à Paris, par Federic Morel. (Bibliothèque nationale.)

En 1594 il donna: *Edict et Déclaration du Roy sur la Réduction de la ville de Troyes soubs son*

obeyssance. A Troyes, par Jean Oudot, imprimeur du Roy, demeurant en la rue Nostre Dame, 1594, in-8°, 24 pages. (Bibliothèque nationale.)

Même date. — *Intimidations faictes par le Duc de Sessio, Ambassadeur du Roy d'Espaigne, pour destourner le Pape de la bonne volonté qu'il auoit de receuoir Henry IIII de ce nom, Roy de France et de Nauarre, au giron de l'Eglise.* In-8°. Iouxte la coppie imprimée à Lyon par Benoist Rigaud. (Bibliothèque nationale.)

Même date. — *La Vie et Histoire de saint Dié, Evêque de Nevers, traduite du latin par Jean Ruir.* Petit in-8°.

Il avait acheté, rue Notre-Dame, la maison du Chapon d'or couronné, à côté de celle des Trois-Écus, tenant par derrière au rup.

Ce fut de ses presses que, dans l'automne de 1596, sortit l'édition princeps du *Phèdre,* dont la littérature est redevable au même Pierre Pithou. A peine l'éditeur eut-il le temps d'en corriger les épreuves et d'en adresser quelques exemplaires à ses amis. Le privilége est daté du 28 août, et il mourut le 1er novembre. Il était alors dans sa métairie de Bernières, près de Nogent-sur-Seine, et venait à Troyes par intervalles pour surveiller l'ouvrage.

On sait que le manuscrit qui a servi à cette édition n'a point péri dans un incendie à Reims, comme l'a écrit Grosley, mais qu'il se trouve en-

core aujourd'hui dans la bibliothèque de M. Pelletier de Rosambo, allié de la famille Pithou, et que c'est principalement sur son texte que M. Berger de Xivrey a donné, en 1831, à Paris, une édition de cet auteur.

On a remarqué qu'il était assez étrange que jamais MM. Pithou n'aient parlé de la provenance de ce manuscrit. Ils avaient pourtant d'autant plus occasion de le faire, que l'authenticité des fables ne fut pas acceptée sans contradiction. Le père Adry supposait que ce manuscrit avait été recueilli (lors du pillage de l'abbaye de Saint-Benoist-sur-Loire en 1562) par Pierre Daniel, bailli de cette abbaye, qui, dans cette circonstance désastreuse, avait fait plusieurs autres acquisitions de ce genre à des conditions très-peu onéreuses. Daniel était intimement lié avec les Pithou; il aurait pu leur faire hommage du manuscrit, et les deux frères n'auraient pas voulu appeler l'attention publique sur la possession très-contestable que leur ami s'en était procurée.

L'édition de Troyes est intitulée : *Phædri Aug. Liberti Fabularum Æsopiarum libri V. Nunc primum in lucem editi. Augustobonæ Tricassium, excudebat Io. Odotius Typographus regius. Anno* cIↄ.Iↄ.XCVI. *Cum privilegio*. C'est un petit in-12 de 67 pages chiffrées, plus 3 non chiffrées, caractères italiques; rare, vendu 51 fr. Saint-Léger, 130 fr. Châteaugiron. (BT. et Biblioth. nationale.)

L'exemplaire de la bibliothèque de Troyes, élégamment relié par Thouvenin, a coûté 150 fr.

La même année, Oudot publia, même format, même caractère : *Sacrorum Heroum, atque Heroidum odæ. A Franco Ducatio Sanctaventino Latinæ Factæ... Tricassibus excudebat Ianus Odotius.* 1596. Pet. in-12, 65 pages chiffrées et une non chiffrée. (Bibliothèque nationale.)

PATIENTIA PAVPERIS



NON PERIBIT IN FINEM.

Marque des Oudot.

Il nous a encore passé sous les yeux : *L'Office de la présentation de Marie, fondé à Troyes par l'archidiacre Jean de Hault*, 1597, in-8°. Au frontispice, deux béliers affrontés soutiennent un oiseau avec cette légende : *Patientia pauperis non peribit in finem.* Nous donnons cette marque ci-dessus.

Plusieurs catalogues lui attribuent les *Chroniques*

de Gargantua, cousin du tres redouté Galimassuë, in-16 de 32 feuillets.

Vers 1599. — ***Brevis Tractatus de dispensatione confectionis alkermes celebrata Trecis Anno* 1599, *Per Claudium Bourgeois, Trecensem Pharmacopœum. Apud Ioannem Odotium, Typographum.*** Petit in-8° de 45 pages (Bibliothèque nationale). — Un exemplaire aux armes de Henri IV a été vendu 36 francs à la vente Potier, 1870.

Vers 1600. — *La Vie de sainct Edme, archeuesque de Canturbie et primat de toute l'Angleterre... Tirée de diuers livres écrits à la main par frère Laurent Surius et par Vincent Hystorial.* S. d. In-8°, 16 feuillets non chiffrés. (Socard, *Livres populaires.*)

1601. — *Exhortation aux François pour prier Dieu pour la conseruation de la santé et prospérite du Roy et de la Royne.* (Par J. et N. Caussin, la dédicace signée Oudard Semillart.) In-8°, 24 feuillets. (Bibliothèque nationale.)

1604. — *Suitte de l'Exhortation aux François pour prier Dieu pour la conseruation de la santé et prospérité du Roy, de la Royne, de Monseigneur le Dauphin, et de tous leurs enfans. Par le bon aduis de Me René Benoist...* (Dédicace à la reine signée Cl. Bourgeois, appoticaire et monnoyer, et datée 1er mai 1604.) In-8°, 8 feuill. (Biblioth. nation.)

1607. — *Carme panegyrique sur les louanges*

de monseigneur Loys de Bourbon, Dauphin de France. (Par Nicolas Caussin, dédicace à la reine signée Cl. Bourgeois et datée 1er mai 1607.) In-8°. (Biblioth. nation.)

1609. — *Discours tres veritable d'un insigne voleur qui contre-faisoit le Diable, lequel fut pris et pendu à Bayonne au mois de Décembre dernier mil six cens huict.* Troyes, Iean Oudot, 1609, in-8°, 8 pages.

OUDOT (Nicolas Ier), fils de Jean, demeurait rue Notre-Dame, à l'enseigne du Chapon couronné.

Son nom paraît, dès 1606, au bas d'*Oger le Dannois*, in-4°,— de *Gallien Restauré*, in-4°, — de *la Vie et Legende de monsieur sainct Augustin*, in-8°,—et de *la Vie et Legende de monsieur sainct Roch*, in-8°.

Il édita encore, entre autres ouvrages :

1609. — *Les Faits et prouesses du puissant et preux Hector de Troyes.* In-8°, 48 feuillets, 8 figures sur bois.

Même année. — *Histoire de France, avec la figure des rois depuis Pharamond.* Petit in-8°, figures.

1611. — *L'Hystoire du Chevalier aux armes dorée...* In-8°. (Bibliothèque nationale.)

1612. — *La plaisante et triomphante histoire*

des hauts et chevalereux faictz d'armes du prince Meliadus. In-8°, fig. sur bois.

De 1614 à 1621, un grand nombre de tragicomédies, par J. Gaumé, Charles Bauter et autres poëtes du temps, avec de fort mauvaises gravures.

1618. — *L'Histoire de Morgant le Géant..., lequel, avec ses frères, persécutoient souuent les Chrétiens.* In-4°. (A la Bibliothèque nationale, une autre édition donnée par Oudot en 1625.)

1621. — *La Patience de Job, à quarante et neuf personnages.* In-4°.

1623. — *Poésie spirituelle... sur la naissance de Nostre Seigneur et autres festes... par le Père Guillaume Godeau...* In-8°.

1624. — *La Vie et martyre de S. Sauinian.* In-8°.

1625. — *Les Prouesses et vaillances du redouté Mabrian...* In-4°. (Biblioth. nation.)

1627. — *La Vie généreuse des Mercelots, bons compagnons et Boesmiens, contenant leur façon de vivre, subtilitez et gergon, mis en lumière par Maistre Pechon de Ruby...* In-12. (Bibliothèque nationale.)

1628. — *Farce nouvelle du Musnier et du Gentilhomme, à 4 personnages.* In-12. Vendu 9 fr., La Vallière. — *Tragi-comédie très-célèbre des inimitables amours du seigneur Alexandre et*

d'Annette. Petit in-8°, 31 pages (1). — Vendu 29 fr. 50 c., Soleinne.

1630. — *Les Gestes et faits du preux chevalier Geoffroy à la grant dent.* In-8°.

Même année. — *Le Recueil de plusieurs cantiques spirituels... reueu et augmenté par I. Le Iau, Pénitentier d'Eureux.* In-16. (Bibliothèque nationale.)

Vers 1630.— *Almanach ou Pronostications des Laboureurs, par Antoine Maginus, dit l'Hermite solitaire.* S. d. Petit in-8°, figures sur bois.

1634. — *Les Prouesses et faits de Huon de Bordeaux.* In-4°, fig., sans date. — *L'Hystoire de Saincte Susanne, exemplaire de toutes sages femmes et de tous bons juges* (à 14 personnages). In-8° (Biblioth. nation.). — 32 fr., La Vallière. — *La Vie de Madame Saincte-Barbe, par personnages,* in-16. — Vendu 22 fr., Barré.

Il paraît que Nicolas Oudot mourut avant 1636.

OUDOT (Veuve NICOLAS Ier). Elle était veuve dès 1636. Il ne faut pas la confondre avec la veuve de Nicolas Oudot, de Paris. Celle-ci, fille de Promé, demeurant rue de la Bouclerie, recevait le dépôt de la *Bibliothèque bleue,* imprimée à Troyes. On en trouve la liste détaillée, donnée par Le Roux de

---

(1) Réimpression d'une édition donnée par Oudot en 1619. (La Vallière.)

Lincy, dans la *Nouvelle Bibliothèque bleue* (Paris, Colomb de Batines et Belin-Leprieur, 1842, in-18, page XLVI) (1).

Nous ne pouvons citer, de la veuve Nicolas Oudot, de Troyes, que la *Navigation du compagnon à la bouteille, avec les prouesses du merveilleux Géant Bringuenarille.* In-16, s. d., 40 feuillets. (Bibliothèque nation.) En v. fr. — 40 fr., Nodier.

OUDOT (JEAN II), probablement frère de Nicolas Ier, demeurait aussi rue Notre-Dame, à l'enseigne du Chapon d'or couronné. La maison du Chapon d'or avait un corps de logis donnant sur la rue de la Petite-Tannerie, et des presses y étaient établies. On le nomma longtemps Jean Oudot le jeune, pour le distinguer de son père. On a de sa façon :

1622. — *Almanack pour* 1622, par Pierre de Larrivey, avec de grandes prédictions.

1623. — *Processionale Trecense*, in-8°.

L'exemplaire de la bibliothèque de Troyes a appartenu à Remi Breyer ; il contient une note fort étendue de la main de ce savant, où il rapporte d'anciens rites prescrits par le Processionnal de sainte Prudence, que dom Martenne a publié

(1) Nous donnons ce catalogue à la fin du présent volume. (Voyez l'*Appendice.*)

dans son *Traité de l'ancienne Discipline* (Lyon, 1706, tome IV, page 371).

OUDOT (NICOLAS II), fils de Nicolas Ier, demeurant rue Notre-Dame, a beaucoup travaillé pour les libraires de Paris : Courbé, Billaine, Dupuis, Soly et autres. Grosley cite, entre autres, les premières éditions de Perrot d'Ablancourt, qui, de sa terre de Noroy, où il avait établi sa résidence, venait surveiller le travail de l'imprimeur. Il plaçait habituellement son nom ou celui de la ville de Troyes, en caractères microscopiques, dans l'un des fleurons du frontispice. A en juger par les *Mémoires de Sully*, qu'il imprima pour Billaine (1662-1664, 4 tomes en 3 vol. in-fol.; Bibliothèque nationale), il n'avait point de motifs de modestie pour garder cette espèce d'incognito.

Parmi les livres qu'il a donnés pour son compte, nous citerons seulement :

1640. — *Le 1er, le 2e et le 3e livre de la Muse folâtre*. In-24 (1).— Vendu 45 fr. 50 c., Bignon.

1641. — *Le Roman de la belle Hélène de Constantinople, mère de saint Martin de Tours*. In-4°.

Même année. — *La Grant danse Macabre*, in-4°. C'est une réimpression en lettres romaines de l'édition donnée par Lerouge en 1531. Cinq ou six des

---

(1) Brunet place vers 1620 une édition de Troyes qui ne pourrait être due qu'à Nicolas Ier Oudot.

figures ont été retranchées vers la fin. On a ajouté les tourments des damnés. Du reste, vilaine impression, vilain papier, figures à l'avenant, rien ne ressemble moins au modèle. Elle se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal.

1647. — *Les Œuures de Mre François de Malherbe. Troisiesme édition*, in-8°. Cette édition de Malherbe contient le *Discours* de Godeau, évêque de Vence, remarquable par la sagesse des idées et la pureté du style. Ce Discours avait d'abord paru séparément, in-4°, en 1629.

Même année. — *Abrégé de l'Histoire des Roys de France, avec leurs figures, depuis Pharamond iusques au Roy Louys XIV*. In-8°. (Bibliothèque nationale.)

1660. — *L'Histoire des nobles prouesses et vaillances de Gallien Restauré*. In-4°. (Bibliothèque nationale.)

1662. — *Le Romant des sept sages de Rome*. In-8°. (Biblioth. nation.)

1663.—*Le Livre de la vie de Wlespiegle*. S'imprime à Troyes, chez Nicolas Oudot, rue Nostre-Dame, au Chappon d'Or courronné, et se vend, avec les figures, par Iacques Lagniet, à Paris, sur le quai de la Mégisserie, au fort Léuêque. Les gravures de Lagniet, in-4°, très-rares, sont du caractère le plus original. La Bibliothèque nationale les possède. Voyez ce nom dans Brunet.

1665. — *Discours sur la vie de S. Iulien*. In-8°.

1668. — *L'Histoire de Maugis D'Aygremont, et de Vivian son frère.* In-4°. (Bibliothèque nationale.)

1675-1676. — *L'Histoire de Huon de Bordeaux.* 2 vol. in-4°. (Biblioth. nation.)

1676. — *L'Office divin des Messes hautes et basses, etc., dans l'église Sainte-Magdeleine.* In-4°, 44 pages, exemplaire sur vélin. (BT.)

1677. — *Melusine, nouvellement imprimée.* In-4°. (Biblioth. nation.)

1678. — *Noels ou Cantiques nouveaux..., par P. Binard, Parisien.* In-8°.

1679. — *La Grand Bible des noels.* In-8°. (Biblioth. nation.)

Même année. — *Le Grand Calendrier et Compost des Bergers.* In-4°.

1681. — *La Grande Bible des Noels.* In-8°.

1682. — *Les Débats et Facécieuses rencontres de Gringalet et de Guillot Gorgeu, son maître.* In-12. (Biblioth. nation.)

OUDOT (CLAUDE), imprimeur, rue de la Petite-Tannerie, vers 1670.

OUDOT (JEAN III), reçu le 31 janvier 1679, imprime cette année même : *L'Histoire des nobles prouesses et vaillances de Gallien Restauré*, in-4° (Bibliothèque nationale). Il a imprimé, en société avec le suivant, en 1683 : *Nouveau Livre*

d'Église à l'usage du diocèse de Troyes, chez Jean Oudot, rue du Temple, et Jacques Oudot, rue Notre-Dame, au Chapon d'or couronné. Le privilége est donné aux deux frères maîtres imprimeurs. Ce volume in-12, de près de 900 pages, est parfaitement exécuté; il contient, dans le calendrier, quelques notes historiques. — Puis, à la date de 1686, *Processionale Trecense*, in-4°. — L'exemplaire de la bibliothèque de Troyes, d'une superbe condition, a appartenu à M. Herluison, secrétaire de l'évêché de Troyes, au commencement du XVIIIe siècle, dont il porte les armes. Ces armes sont un soleil et trois flammes en chef, avec ces mots : « *Ardere et lucere* », qui font allusion à son nom. Il avait réuni une nombreuse bibliothèque des mieux choisies, qu'il laissa aux Pères oratoriens de Troyes.

Cet Oudot demeurait, en 1696, rue du Temple, dans l'avant-dernière maison, du côté de Croncels. Il est mort en mai 1705.

OUDOT (JACQUES), fils de Nicolas II, demeurait rue Notre-Dame, puis rue du Temple; il exerçait sa profession dès 1683, comme le témoigne l'article précédent (1). On a de lui plusieurs parties

(1) Jacques Oudot imprimait dès 1649, comme il nous l'apprend lui-même dans l'avant-propos d'un livre de 1660. Travaillant en même temps que son père Nicolas II et son frère

de la *Bibliothèque bleue*, qui ne se distinguent en rien de celles qu'ont données ses homonymes. Nous citerons : en 1694, *la Grande Bible de Noels Reformés*, in-12 ; — en 1698, *l'Histoire de Valentin et Orson*, in-4° (Biblioth. nation.). Jacques Oudot avait déjà imprimé ce livre en 1694. — En 1699, *la Vie de Tiel Ulespiegle*, petit in-8° (Bibliothèque nationale), et *le Mandement pour la procession des foires ;* — en 1702, avec Charles Bridaine, *Lettre du Roi pour faire chanter le* Te Deum *pour la victoire remportée...* Ils s'y intitulent imprimeurs de l'Évêque. — En 1705, Jacques Oudot imprime : *Conférence agréable de deux païsans de Saint-Ouën et de Montmorency sur les affaires du tems*, in-8° (Bibliothèque nationale), et *Histoire de Huon de Bordeaux*, in-4° (Bibliothèque nationale). — Il faut aussi mentionner une réimpression de la *Grande Dance Macabre*, in-4° (Bibliothèque nationale) ; — *le Jargon ou langage de l'argot réformé*, in-12, 48 pages (Bibliothèque nationale) ; — et *la Grand Bible des Noels tant viels que nouveaux*, in-8°, 192 pages (Biblioth. nation.).

Jacques Oudot mourut très-âgé, en juillet 1711.

Jean III, il n'avait pu conserver l'enseigne du *Chapon d'or ;* il avait adopté celle-ci : *A Saint-Edme*. (Socard, *Noels et Cantiques imprimés à Troyes*, page 32, note 1.)

OUDOT (ANNE HAVARD, veuve JACQUES) le remplace en 1711 dans l'établissement de la rue du Temple. Elle imprime d'abord seule, puis en société avec son fils Jean IV, puis ne figure plus que comme libraire au frontispice des livres. Elle donne : en 1714, *le Tracas de Paris, en vers burlesques, par Colletet*, in-12; — en 1718, *Sainte Catherine, tragédie de D'Aubignac*, in-12; et *la Grande Bible des Noëls*, in-8° (Bibliothèque nationale). Elle disparaît après 1742. Le nom de la mère et du fils se voient sur le titre de la *Danse Macabre* de 1729, in-4°, ainsi que dans plusieurs autres livres, tels que *la Vie de sainte Anne*, de nombreuses réimpressions de *la Grande Bible des Noëls*, etc. — Ils donnent en 1736 : *les Promenades de la Guinguette*, in-12, 34 pages (Biblioth. nation.); — *l'Entretien des bonnes compagnies par le sieur Des-Fontaines*, in-8° (Bibliothèque nationale), — et *les Rencontres du Baron Gratelard*, in-12 (Bibliothèque nationale).

OUDOT (JEAN IV), fils de la précédente, a demeuré rue de la Borderie. Il reçoit les provisions d'imprimeur en 1721, au lieu et place de sa mère, qui, soit comme imprimeur, soit comme libraire, figure sur la plupart de ses éditions. Au nombre de celles qu'il a procurées figurent :

1728. — *Histoire de la vie de S. Patrice mise*

en françois par le R. P. François Bouillon. In-12, 182 pages. (Socard, *Livres populaires.*)

1730. — *Extrait des Fondations de l'église de S. Nizier.* In-8°, 52 pages. (Se trouve dans le Recueil de La Ravallière, à la Bibliothèque nation.)

1737. — *Statuts des Orfèvres.* Au frontispice, les armes de la corporation surmontées de cette devise : « *In sacra inque coronas.* »

1741. — *Noels ou Cantiques nouveaux composez par P. Binard*, in-8°. (Biblioth. nation.)

Sans date, mais avant 1742, *les Etrennes de la Saint-Jean.* (Par le Grand Prieur de Vendôme, le comte de Caylus, Moncrif, etc.) In-12. (Bibliothèque nationale.)

1742. — *Les Etrennes de la Saint-Jean*, 2e édition, Troyes, chez la veuve Oudot, in-12 (Bibliothèque nationale), avec un portrait grotesque tiré en vert ou en bleu, au bas duquel on lit :

M. ou Mme Oudot

avec cet avertissement au ton de l'ouvrage : « *L'Imprimeur étant contrefait, il a jugé à propos de se faire graver, afin que son livre ne soit pas de lui quand il n'y sera pas.* »

Il a été tiré du grand papier et du vélin.

Un de ces derniers, sur maroquin violet, avec fermoirs d'argent, a été vendu 150 francs en 1777, chez Randon de Boisset ; 123 francs, en 1786, chez Camus de Limare, et est passé de la bibliothèque

Chardin en Angleterre, où il a été vendu en 1817 2 liv. 12 shill.

Un autre exemplaire a été acheté à la vente Mac-Carthy par M. Debure, non pas pour la Bibliothèque nationale, comme M. Van Praët l'a imprimé par erreur, et où il n'existe pas, mais pour un amateur étranger dont la trace est perdue. Nous nous en sommes assuré auprès de M. Debure lui-même (1).

Le mari et la femme ont réimprimé plusieurs fois cette facétie. Jean IV Oudot est mort en 1745.

OUDOT (JEANNE ROYER, veuve JEAN IV) a continué le commerce de son mari depuis 1745 jusque vers 1768.

Nous citerons parmi les articles de son fonds :

Les Écosseuses ou les Œufs de Pasques. (Par Vadé, le comte de Caylus et la comtesse de Verrue.) 1745, in-8°. Titre vert et noir, figure. (Bibliothèque nationale.)

La Peine et Misère des Garçons Perruquiers, réimprimé sur un privilége de 1739.

---

(1) Un exemplaire des *Étrennes de la Saint-Jean,* imprimé sur vélin, figure dans la vente W. et AA. faite par Techener en mars 1841.

En 1870, à la vente Potier, l'exemplaire de La Vallière et de Mac-Carthy, provenant en dernier lieu des ventes Audenet et Pichon, a été vendu 500 francs. Il était relié mar. bl., fil., tr. d., avec fermoirs d'argent. (Anguerrand.)

L'Edit sur la milice de Troyes, 1748, in-8°. (BT.)

En 1751, 3e édition des *Étrennes de la Saint-Jean* (Bibliothèque nationale), et en 1757 la 4e édition (également à la Bibliothèque nationale).

Elle ne laissa qu'une fille, qui épousa un Truelle. En elle finit le nom d'une famille qui exerça l'imprimerie dans trois siècles consécutifs et dans le même genre d'ouvrages. Leur fonds et la maison qu'ils occupaient, rue du Temple, n° 43 actuel, passa aux Garnier, avec lesquels ils avaient une grande analogie, pourtant avec une certaine supériorité. Les deux fonds ou plutôt leurs débris, c'est-à-dire quelques résidus de leurs éditions les plus communes, et un pêle-mêle de planches gravées sur bois, sont aujourd'hui ès mains du sieur Baudot, successeur immédiat du dernier des Garnier.

PARIS (NICOLE ou NICOLAS) demeurait *auprès du chef Saint-Jean, rue de l'Espisserie*. Il avait adopté pour enseigne ou marque un enfant nu suspendu à un palmier, avec cette devise : « *Et Colligam* », ou avec celle-ci : « *Ascendam in palmam et apprehendam fructus ejus.* » Nous donnons ici le *fac-simile* de cette marque. Il prenait le titre d'*artium professor et typographus*. C'est un de nos coryphées du XVIe siècle. La diversité des

caractères qu'il employait indique un établissement largement fondé. Nous citerons de lui :

Dès 1542, les *Satyres de Perse*, en lettres italiques, qui, d'après Grosley, ne le cédaient point à celles employées par Gryphius.



Marque de Nicole Paris.

Même année.—Il imprime trois rames de papier des *Stations* pour envoyer par le diocèse. (Assier, *Archives curieuses de la Champagne.*)

1543. — *Le Voyage de l'Homme Riche, faict et composé en manière de dialogue*, par François Habert, in-8°. Très-rare. (V. l'abbé Gouget, t. XIII.)

Même année. — *Breviarium Trecense... Venale Trecis apud Nicolaum Paris*, 1543. Petit in-8° goth. sur deux colonnes. Au verso du dernier feuillet se voit la marque de N. Paris, sans encadrement, telle



Marque de Nicole Paris.

que nous la reproduisons ici, et au-dessous : *Excudebat Nicolaus Paris, Trecis : Anno a salute Mortalibus restituta*, 1543. *Mense Aprili.* Les caractères sont fort menus, et n'ont pas la netteté convenable en pareil cas. Deux gravures, dont l'une représente David jouant de la harpe. Il se trouve à la Bibliothèque nationale, à la bibliothèque du Panthéon et à la bibliothèque de Troyes.

1544. — *Le Second Enfer d'Estienne Dolet natif d'Orléans. Qui sont certaines compositions*

faictes par luy mesmes, sur la iustification de son second emprisonnement. A Troyes, Par maistre Nicole Paris, 1544. Petit in-8°. Caract. romain, 63 pages. Sur le titre la marque reproduite page 160, et au verso du dernier feuillet la grande marque figurée page 159. (BT. (1) et Bibliothèque nationale.) Plusieurs bibliographes (Niceron; Note de Bouhier dans Lacroix du Maine; Grosley, *Mémoires sur les Troyens célèbres*) pensent que Nic. Paris n'aurait fait ici que prêter son nom et sa marque à Dolet lui-même, et que tous les exemplaires du *Second Enfer* seraient sortis des presses de Dolet, à Lyon. Cette supposition ne nous paraît pas suffisamment fondée (2).

1545. — *Antiphonarium de tempore et de sanctis per totum anni circulum : Secundum usum cisterciensis ordinis...* Per Nicolaum Paris impressorem Trecensem. Anno Domini Millesimo quingentesimo quadragesimo quinto, mense Aprili. (A la fin :) Excudebat vero suis typis Nicolaus Paris artium professor et typographus Trecis : anno Domini millesimo quingentesimo quadragesimo

(1) L'exemplaire unique de la bibliothèque de Troyes a disparu. (Socard et Assier, *Livres liturgiques*, p. 41.)

(2) L'Epître de Dolet à ses amis, qui figure en tête de l'ouvrage, est d'ailleurs imprimée avec des caractères identiques à ceux employés pour l'impression de l'*Institution du Prince*, et de plus des lettres fleuronnées du *Second Enfer* se retrouvent dans d'autres livres sortis des presses de Nic. Paris.

quinto : mense Aprili.—In-fol., 152 feuill. chiffrés, goth., titre encadré portant la marque de l'imprimeur Paris. (BT.) (Socard et Assier, *Livres liturgiques.*)

En 1545, il renouvela ce que nous avons déjà observé au sujet des Lerouge : nous voulons parler d'impressions exécutées hors de son domicile. L'abbaye de Larrivour, ordre de Cîteaux, située sur la rivière de Barse, à trois lieues de Troyes, avait alors pour titulaire Jean de Luxembourg, de la branche des Luxembourg-Brienne, depuis évêque de Pamiers. Ce prélat aimait les lettres, les encourageait et même les cultivait. Il appela à Larrivour notre Paris pour imprimer plusieurs ouvrages (1).

Vers 1545. — *Loraison et remonstrance de haulte et puissante dame Marie de Cleues seur de treshault et puissant Seigneur le Duc de Iuilliers de Cleues et de Gueldres faicte au Roy d'Anglcterre et à son conseil.* (A la fin :) Faciebat Joannes a Luxemburgo. Imprime à la Rivou par maistre

---

(1) M. Alexis Socard pense que la mention « Imprimé à l'Arrivour », qui ne figure que sur trois des livres imprimés par Nicole Paris, est un mensonge typographique, un acte de condescendance fait par l'imprimeur pour plaire à son riche client Jean de Luxembourg, abbé de l'Arrivour, auquel il n'avait rien à refuser. D'après M. Socard, ces livres seraient simplement sortis des presses de Nicole Paris, à Troyes. (Voyez Socard, *Promenade à la bibliothèque de Troyes.* Troyes, 1869, in-8°.)

Nicole Paris maistre es arts treshumble et tresobeïssant seruiteur de hault et puissant seigneur missire Jean de Luxembourg. — Petit in-4° de 28 ff. non chiffrés. Signat. A.-G. Marque de Nicole Paris au verso du dernier feuillet. (BT.)

1546. — *Decreta provincialis Concilii Senonensis (Sens) ab Antonio a Prato, cardinali, Senonensi Archiepiscopo, Franciæ cancellario, celebrati anno* 1528. In-8°. (Figure sur les catalogues de la Bibliothèque nationale.)

1546. — *La Nouuelle d'un reuerend pere en Dieu, et bon Prelat de nostre mere saincte Eglise, demorant en Auignon, et le moyen comme il ressuscita de mort à vie. Auec le deschiffrement de ses tendres amourettes : Faicte et composée par notable et scientificque personne, maistre Colin Royer Bachelier formé in vtroq;. Et Medecin fameux, passé Docteur à Montpellier, practicquant maintenant à la bonne Cité de Bordeaulx.* A Troyes, en l'Imprimerie de maistre Nicole Paris, 1546. Petit in-4° de 22 feuill. Au verso du dernier feuillet, la marque de Nicole Paris, figurée ci-dessus, page 159. Au recto de ce dernier feuillet, on lit : Imprimé à Troyes, par maistre Nicole Paris, maistre es arts, et Imprimeur à present de haut et puissant Seigneur, missire Iean de Luxembourg. L'an de grace mil cinq cents quarante six. — Cet ouvrage, imprimé avec les mêmes caractères que l'*Institution du Prince*, a été attribué à Jean de

Luxembourg, notamment par Lenglet Du Fresnoy; mais Mercier de Saint-Léger conteste cette attribution. Il est de toute rareté; l'exemplaire possédé par la Bibliothèque nationale a appartenu à Balesdens et à Baluze. Réimprimé in-12 par J. Gay, à 115 exemplaires, en 1862.

Même date. — *La Vie et actes triumphans d'une tresillustre et renommée Damoiselle, nommée Catharine des bas souhaiz, femme d'un riche Conseiller au Parlement de Bordeaux, Faicte et composée par noble et scientificque personne missire Iean de la Roche, Baron de Florigny* (autre pseudonyme de Jean de Luxembourg?). A Troyes, en l'Imprimerie de maistre Nicole Paris : 1546. — Petit in-4° de 40 feuill. Au titre et au verso du dernier feuillet, la marque figurée page 159. On lit à la fin : Imprimé à Troyes, par maistre Nicole Paris, maistre es arts, et Imprimeur à present de hault et puissant seigneur, missire Iean de Luxembourg. L'an de grace mil cinq cents quarante six. Graces à l'immortel. — Ce livre, imprimé sur le même papier et avec les mêmes caractères que le précédent, est également de toute rareté. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale a appartenu à Rasse des Neux. Réimprimé in-12 par Gay, en 1862, à 115 exemplaires.

1547. — *De Linstitution du Prince, Liure contenant plusieurs Histoires, Enseignemens, et saiges Dicts des Anciens tant Grecs que Latins :*

Faict et composé par Maistre Guillaume Budé, lors Secrétaire et maistre de la Librairie, et depuis Maistre des Requestes, et Conseiller du Roy. Reueu, enrichy d'Argumens, diuisé par chapitres, et augmenté de Scholies et Annotations, Par hault et puissant Seigneur Missire Iean de Luxembourg, Abbé d'Iury. Imprimé à l'Arriuour Abbaye dudict Seigneur, Par Maistre Nicole Paris. 1547. — In-fol. Signat. A—S_6. Par cahiers de 6 feuill. 204 pages chiffrées, plus le cahier S non chiffré, renfermant : au 1er feuillet recto, les armes de Jean de Luxembourg ; la table occupant les 4 feuillets suivants; et au dernier feuillet verso la marque de Nicole Paris, figurée page 159. Dans le 1er cahier, signat. A ; les deux pages du dernier feuillet, qui sont les 11e et 12e du volume, sont chiffrées par erreur 15 et 16. Titre orné d'un bel encadrement criblé ; majuscules fleuronnées grises. C'est un des beaux spécimens de l'imprimerie troyenne au XVIe siècle. (BT et Bibliothèque nationale.)

1547. — *Oraison funèbre contenant les louanges de Henri II du nom très chrétien roi de France.* (Par Jean de Luxembourg.) Impr. à la Riuou, par Nicole Paris. In-4°. — Cette oraison funèbre, citée par Lacroix du Maine, et dont le nouveau Lelong ne fait pas mention, ne peut pas être celle de Henri II, qui ne mourut qu'en 1559. Il y a là une erreur manifeste. Ce ne pourrait être, d'après

la date 1547, que celle de François Ier. D'ailleurs Jean de Luxembourg, mort en 1548, ne peut avoir écrit une oraison funèbre de Henri II.

Nicole Paris a donné encore sans date :

La Parfaite Amye, par Ant. Heroet. In-8°.

PIOT (PIERRE), demeurant en la rue Perdue. Cette adresse paraît supposée. On a de lui :

La Fluste de Robin, en laquelle les chansons de chasque mestier s'égayent. Vous y apprendrez la maniere de ioüer de la fluste ou bien de vous en taire auec traits de parolles dignes de vostre veüe, si les considerez. A Troyes, chez Parre Piot, demeurant en la ruë perduë (s. d., vers 1620). In-8°, 32 pp. (Bibliothèque nation.) — Un exemplaire, m. r., tr. d. (Capé), a été vendu 80 francs à la vente Potier, en 1870.

La Terrible et merveilleuse Vie de Robert le Diable. A Troyes, chez Parre Piot, ruë Perduë (s. d., vers la même époque que le précédent). In-8°, 32 feuillets, nombreuses figures sur bois. (Bibliothèque nationale.)

PRAT (FIACRE) figure comme imprimeur dans un procès intenté en 1703 par Jacques Oudot, contre ses confrères, au sujet du privilége d'un almanach.

PREVOST (EDME), probablement premier du

nom, demeurait rue du Temple. Il imprimait en septembre 1631 l'Enquête ouverte pour la réunion des Hôpitaux.

PREVOST (EDME II), imprimeur-libraire, rue du Temple, au Grand Prevost ; il exerçait à la fin du XVII[e] siècle (1). On a de lui :

Vers 1682. — *La Grande Bible renouvellée ou Noels nouveaux*. In-8°, s. d., 160 pp. (Socard, *Livres populaires*.)

Vers 1686. — *La Grande Bible des Noels*, in-8°. (Socard, *Livres populaires*.)

1702. — *Vers adressés à M. de Vienne, de Géraudot, sur la prise de Crémone* (par M. Regnier, conseiller en la Prévôté). In-4°.

On les trouvait dans un recueil intitulé : *Poetica*

---

(1) « Edme Prevost était le fondateur d'une importante maison où pendait l'enseigne du *Grand Prevost*. Il se faisait en cette maison, outre l'imprimerie et la dominoterie, c'est-à-dire les cartes à jouer et l'imagerie grossière, une vente active de librairie. Nous avons la preuve de ce détail dans un compromis que Prevost fit avec Pierre Bourgoin, alors apprenti, par lequel il est reconnu, de consentement mutuel, que Bourgoin ne devait point travailler au domino, mais s'exercer seulement en l'art de l'imprimerie et à la librairie. Cette pièce est datée du 27 juin 1697. C'est de la maison d'Edme Prevost que sortirent, vers 1687, les premières gazettes qui s'imprimèrent à Troyes. » (Socard, *Livres populaires, Noëls et cantiques imprimés à Troyes*. Paris, 1865, in-8°, page 24, note 1.)

Miscellanea, in-4°, provenant de Grosley, à la bibliothèque du Louvre.

Sans date. — *Statuts et Ordonnances de la Communauté des Maistres Bonnetiers,* du 6 janvier 1554, confirmés par Louis XIV en mai 1698. In-12, 38 pages.

Ode latine de Boutard, traduite en vers français, sur l'incendie de la cathédrale. In-4°, 16 pages.

PREVOST (Veuve EDME), même adresse, a épousé Henri-Charles Huguier (voyez ce nom). Elle a imprimé :

1711. — *Statuts et Ordonnances de la Communauté des Tailleurs de la ville de Troyes.* In-12, 36 pages.

Même année. — *Catéchisme des Riches* (par Breyer), in-8°. (Bibliothèque nationale.)

REGNAULT (JACQUES). 22 novembre 1581, mandats de payement au profit de Jacques Regnault, imprimeur, demeurant près la tour Saint-Pierre, par les Députés du Clergé, 5 écus au soleil. (*Archives de l'Aube*, sérìe G. L., 168.)

REGNAULT (EUSTACHE). Son adresse était indiquée rue de la Petite-Tannerie, *in parvo vico Tannato.* A imprimé :

En 1662, *Annales ordinis Grandimontis. Nunc primùm editi et in hanc Epitomen redacti. Au-*

thore et Collectore utrorumque F. Joanne Leuesque, Trecensi, Priore Villamediano. In-8°, 448 pages, dont 19 contiennent un appendice des titres et antiquités de l'abbaye de Macheretz. (Bibliothèque nationale.)

Ce prieur de Villemoyenne était originaire de Rouilly-Saint-Loup, et de la même famille que Lévesque de Laravallière, autre Troyen de l'Académie des inscriptions. C'est ce dernier qui nous l'apprend dans une correspondance que nous possédons. Le frère Jean Levêque promettait de donner au public une histoire étendue de l'ordre des Prémontrés, dont celle-ci n'était que le prodrome; mais elle n'a pas paru. On la trouve en manuscrit dans la bibliothèque de Chartres, n° 503, sous ce titre : 1° *Annales ordinis Grandimontis, autore et collectaneo fratre Joanne Leveque trecensi priori villa mediano;* 2° *Bullarium ejusdem ordinis, cum supplemento.* XVIIe siècle, 5 vol. in-4°, papier, relié en veau.

On trouve encore sous le nom du même imprimeur, *la Vie de Tiel Ulespiègle.* (Bibliothèque du duc d'Aumont.)

SENEUSE (PIERRE). *La Vie de sainte Syre*, petit in-8°, 16 pages, 1692.

SIMONNOT (BLAISE). A la fin d'un livre intitulé :

Les Douze fruits de l'Arbre de vie, par Fr.-Julian Manceau, 1631, in-8° (BT.), on lit :

« A Troyes, par le soing particulier de l'auteur, » y présent, de l'imprimerie de Blaise Simonnot, » et se trouve à Paris, rue Saint-Jacques, au Com» pas d'or. »

Production ascétique de peu de valeur ; l'impression ne vaut pas mieux.

SOURDET (PIERRE), rue Notre-Dame. En 1620, il demeurait rue Saint-Paul. Nous avons trouvé de lui :

1617. — *Sommaire de l'Histoire et Miracles de Nostre Dame de Liesse*, in-8°. Signé G. de Machault. (Bibliothèque nationale.)

1621. — *De l'Estat et Gouvernement de l'Eglise, par Me Simon Vigor*, in-8°. (BT. et Bibliothèque nationale.)

Sans date. — *La Vie de Henry de Valois, avec le Martyre de Jacques Clément.* In-8°, avec une figure qui manque quelquefois. — Vendu 45 francs avec la figure, vente Sepher.

TRUMEAU (THIBAULT), en latin *Turmæus*, est, selon toute apparence, de la même famille que Jehan Trumeau, imprimeur à Provins, demeurant sur le pont au Poisson. Il était gendre de Jean Ier Lecoq. (Voy. ci-dessus l'article veuve JEAN LECOQ.)

Thibault Trumeau n'était point encore impri-

meur en titre en 1533. Nous le voyons, cette année-là, se réunir avec Jean Petit et Guy Piétrequin, pour exécuter à leurs frais, dans les ateliers de Jean Lecoq, décédé, le *Missale ad usum insignis ecclesie trecensis... nuper Trecis accuratissime in edibus defuncti Joannis Lecoq impressum : aliquot adjectis peculiaribus missis et earum indicé siue tabula. Venalia reperies in edibus dicti Lecoq. In vico diue Marie commorantis.* (A la fin :) Impressum autem Trecis in edibus defuncti Johannis Lecoq Impensis honestorum virorum Johannis petit bibliopole parisiensis : et Guidonis Pietrequin et Theobaldi Trumeau civium Trecensium. Anno domini Millesimo. ccccc. xxxiij. die xviij. mensis aprilis. — In-fol. goth., 303 feuill. chiffrés et 40 non chiffrés. Marque de Jean Lecoq au titre.

Ce volume est de la plus riche exécution. Les capitales sont du meilleur effet; les gravures sur bois, dont deux in-fol., dont il est orné, sont nombreuses, et plusieurs sont touchées avec finesse. L'exemplaire conservé à Troyes provient de l'abbaye de Saint-Loup. Six des feuillets du milieu du livre sont sur vélin. En 1750, d'autres exemplaires de ce Missel se trouvaient à la cathédrale et à Saint-Pantaléon.

A partir de 1536, Thibault Trumeau prend le titre d'imprimeur, et donne, toujours chez Jean Lecoq :

1536. — *Breviarium secundum usum insignis*

ecclesie Trecensis... Impressum Trecis opera et impensis Theobaldi Trumeau, avec la marque de Lecoq. *Venundantur Trecis in edibus J. Lecoq.* — Réimpression du Bréviaire de 1509, caractères plus nets, in-8° gothique, 298 feuill. Se trouve à la Bibliothèque du Panthéon et à Troyes.

La même année, il fournit au chapitre S.-Pierre une rame de *Pardons*, et il est désigné sur les registres comme « *gendre du Coq* ». (Assier, *Archives curieuses de la Champagne.*)

1541. — *Manuale secundum usum insignis ecclesie Trecensis... Impressum Trecis in edibus Johannis Lecoq opera et impensis Theobaldi Trumeau impressoris MCCCCCXLI mense mayo.* In-4° goth., très-remarquable; les lettres rouges et noires, gothiques, sont fort grosses et du tirage le plus égal et le mieux soigné. (Bibliothèque nationale.)

1543. — *Breviarium secundum usum ecclesie et monasterii beate Marie ad moniales trecenses ordinis Sancti Benedicti : nunquam antea, nunc vero ex ordinatione et providentia Reverende in Christo matris ac deuotissime domine Marie de Montier, dicte ecclesie Abbatisse impressum. Opera Theobaldi Trumeau impressoris Trecis : in vico dive Marie commorantis. Anno a nativitate Domini, Millesimo quingentesimo quadragesimo tertio.* — In-4° goth. à 2 col., 304 feuill. Calendrier de 1543 à 1572. Imprimé par l'ordre de l'abbesse

Marie Dumoutier. Au frontispice est un cartouche autour duquel on lit ces mots : « *Mulier amicta sol et luna sub pedibus ejus.* » L'impression divisée par rubriques d'un bel effet, le papier d'un grand choix, les caractères fort élégants, en font un livre recommandable à tous égards, et qui ne craindra aucune comparaison avec ce qui s'est fait de mieux à Paris à pareille époque. C'est un des beaux fleurons de la typographie troyenne. L'exemplaire conservé à Troyes a appartenu à sœur Marie Dolet, professe en 1601.

1544. — *Breviarium secundum usum insignis ecclesie Trecensis, impressum Trecis, opera et impensis Theobaldi Trumeau... anno* 1544. (A la fin :) ... in edibus defuncti Johannis Lecoq. Per Theobaldum Trumeau : Impressorem et Librarium... — In-8° goth. à 2 col., 332 feuill. Réimpression du Bréviaire de 1536, mêmes caractères, marque de Lecoq. (BT.) Conservé à la bibliothèque du Panthéon.

Thibault Trumeau séjourna d'abord chez sa belle-mère, la veuve Jean Lecoq, pour la seconder dans l'exploitation de son imprimerie. En 1532 ou 1533, la veuve Lecoq mourut, mais Trumeau, quoique se qualifiant imprimeur et libraire dès 1536, n'abandonna pas l'imprimerie Lecoq, que son beau-frère Jean II n'était pas encore en âge de diriger, et même plus tard, pendant l'exercice de Jean II Lecoq, les deux beaux-frères paraissent

avoir exploité de concert cette célèbre imprimerie, car, ainsi qu'on vient de le voir, tous ces livres que Trumeau annonce avoir imprimés l'ont été dans la maison de Lecoq, s'y sont vendus et portent la marque typographique des Lecoq.

Thibault Trumeau n'existait plus en 1553, car sa veuve fut chargée de l'impression des Mandements pour le carême de cette année. (Socard et Assier, *Livres liturgiques*, p. 38.)

TRUMEAU (Veuve THIBAULT). Elle imprimait, comme nous venons de le voir, en 1553, les *Mandements pour le carême;* — en 1559, une rame de placards pour les stations et pour les facultés du laitage et du beurre; — en 1560, des *Indulgences*. (Assier, *Archives curieuses de la Champagne*, p. 102.)

TRUMEAU (THOMAS). Voyez ci-dessus ce qui en a été dit page 104, note 2.

TRUMEAU (FRANÇOIS) demeurait rue Notre-Dame en 1560. Il était fils de la veuve Trumeau, fille de Jean I[er] Lecoq. Il a imprimé :

Vers 1567. — *Missale ad usum ecclesie Trecensis*. In-4° goth., fig.

1572. — *Pirræ Menisson Epicedium*. Cet éloge funèbre, en vers, d'une femme par son mari, du nom de Duchat, se trouvait dans un des *Miscel-*

lanea de la bibliothèque de MM. Pithou, conservés au collége sous la cote MA. 43.

1574. — *Heures à l'usage de Troyes*, in-16. Nous ne connaissons ce volume que par l'indication à nous donnée par M. Tarbé, imprimeur à Sens.

Et sans date, *le Recueil des Triomphes et magnificences qui ont été faites au logis de M. le duc d'Orléans, à Fontainebleau, le lundi gras dernier, 14 de février*. Gothique.

Heures à lusage de Troyes : au Long sans requérir, par François Trumeau. In-12, gothique, 180 feuillets non chiffrés, format très-allongé en hauteur, rubriques, figures sur bois d'assez jolie exécution, très-bien imprimé. Au frontispice, deux lions supportent un écusson, au milieu duquel on voit un aigle couronné. Au-dessus, dans une banderole, on lit le nom de l'imprimeur F. Trumeau. (BT.)

VILLERVAL (DENIS DE), demeurant rue Notre-Dame. Nous avons vu de lui :

Coppie du sermon prononce en l'eglise cathedrale de Troyes, au retour de la Procession generale, le Dimanche trentiesme iour d'Aoust mil cinq cens quatre vingts et sept. Par Frere Chrestofle Blaiseau, gardien des Cordeliers. In-8°, 12 feuill., fort jolie exécution. Pour cartouche, une brebis entre deux loups surmontée d'un arbuste

encaissé, le tout flanqué d'arabesques, de grotesques et des initiales DV. (Biblioth. nation.)

1587. — N. D. *Magni curiani anagrammatum libellus*, in-8°.

VILLIERS (DE). On trouve sous son nom :

Briefve et veritable narration de la descente et genealogie des Princes de la maison de Gonzagues, et de la legitime succession de Monsieur le Duc de Neuers aux Estats et Duchez de Mantoüe et de Montferrat, auec la Response aux Pretentions des Ducs de Sauoye et de Guastalle. Tirez des bons Memoires, tant Italiens que François. Par Nicolas Baillot, Aduocat en Parlement, Sieur des Minots, Bailly d'Eruy. A Troyes, chez les Devilliers, 1629, in-8°, 59 pages. (Bibliothèque nationale.)

VIVANT (LOUIS). On a vu figurer à la vente Nodier le volume suivant :

Les OEuvres de M. François Rabelais, docteur en médecine, contenans la vie, faits et dits heroïques de Gargantua et de son filz Pantagruel, auec la pronostication pantagrueline. A Troye, par Loys qui ne se meurt point. 1556. — Petit in-12, vendu 185 fr. D'après une remarque de Ch. Nodier, c'était ainsi que se désignait Louis Vivant, libraire à Troyes. Il nous semble que le mot *par* indique plutôt un imprimeur qu'un libraire. Le même exemplaire a reparu à la vente Taylor, où il a été

payé 139 francs, et où il est suivi de ces mots : « *Bijou bien joli et que Charles Nodier citait comme le livre qu'il aimait le mieux de son cabinet.* » Un autre exemplaire a été vendu 220 francs, en 1873, à la vente Morel.

Sous la date 1613, on trouve à la Bibliothèque nationale une autre édition des *Œuvres de M. François Rabelais*, avec l'adresse : « A Troye, Par Loys, qui ne se meurt point. » Les livres I-II paginés 1-347, plus la table ; les livres III-IV paginés 1-469, plus la table ; le Ve livre, paginé 1-166, plus la table, a un titre particulier qui porte la date 1608. Viennent ensuite sans pagination : *la Pantagruéline prognostication*, *l'Épistre du Lymousin grand excoriateur de la langue Latiale*, *la Cresme philosophale*, et *le Blazon de la Vieille*, avec *le Contre-blazon*. — Un exemplaire de cette édition a été vendu 30 francs à la vente Solar.

APPENDICE

APPENDICE

HEURES EN ALLEMAND DE 1491 (1)

C'est d'après Massmann et Langlois que M. Corrard de Bréban place à Troyes le lieu d'impression de ces *Heures* allemandes. Mais le nom *Klein-Troya* ou *Klein-Troyga*, qui se rencontre également dans la souscription de deux ou trois autres livres, ne paraît pas désigner Troyes en Champagne, mais bien une petite localité située auprès de Prague en Bohême. Comme lieu d'impression, ce nom serait d'ailleurs fictif, et les livres qui le portent passent pour avoir été imprimés par A. Sorg, à Augsbourg. (Voyez : E. Weller, *Die falschen und fingirten Druckorte*, Leipzig, 1858, in-8° ; et *Serapeum*, 1854, n° 13, et 1855, n° 3.)

---

(1) Voyez page 21.

PIERRE BONNEFIN

Nous trouvons sous ce nom fictif d'imprimeur la plaquette suivante :

Les Geais de Chalons, ou Confession magistrielle de l'avocat du roi du défunt Grand-Bailliage de Châlons-sur-Marne. A Troyes, de l'Imprimerie de Pierre Bonnefin; et se vend à Chalons-sur-Marne, chez Dominique Radeau, Libraire privilégié, près le Pont-Tournant. 1788. — In-8°, 40 p. (Bibliothèque nationale.)

PIERRE BOURGOIN (1)

A ce qui a été dit de cet imprimeur à la page 51, nous pouvons ajouter la mention de l'ouvrage suivant :

La Vie et les Miracles de S. Parre Martyr. Sous le règne de l'Empereur Aurélien, 37 *Empereur des Romains, l'An de grâce* 275. A Troyes, chez Pierre Bourgoing, Imprimeur et Lib. grande Rue.—S. d., in-16. Un feuillet non chiffré et 29 pages. (Bibliothèque nationale.)

---

(1) Voyez page 51.

BLAISE BOUTART

Blaise Boutart, imprimeur et libraire à Troyes dès 1601, demeurait rue Notre-Dame, devant les Trois Écus. Il avait pour enseigne : « *Aux Heures dorées.* » On a de ses presses :

Histoire de Nostre-Dame de Liesse extraicte des œuures de Iacques Bosius, de l'Ordre de Sainct-Iean de Hierusalem. A Troyes, Par Blaise Boutart, demeurant aux Heures dorées, Rue nostre-Dame. Avec priuilége du Roy. — S. d., in-8°, 24 feuillets. Le privilége du roi porte la date du 3 septembre 1601. Titre encadré, fig. sur bois. (Bibliothèque nationale.)

Une édition in-12 de ce livre (également à la Bibliothèque nationale) renferme en plus une Dédicace à l'évêque de Laon, Geoffroy de Billy, signée C. Aubert, et une approbation de cet évêque, accordée à Boutart et datée du 3 mai 1602. Le titre est encadré d'un simple filet.

Blaise Boutart a aussi imprimé plusieurs fois :

Les Miracles de Nostre-Dame de Liesse : et comme elle fut trouuée et nommée, ainsi que voirrez cy après. Par le commandement de Monsieur l'Euesque et Duc de Laons. A Troyes. Par Blaise Boutart, deuant les trois Escus, Rüe nostre-Dame. — In-8°, s. d., 24 feuillets, titre encadré, fig. sur bois. (Bibliothèque nationale.)

CLAUDE BRIDEN (1)

Il a imprimé vers 1618 :

Sommaire de l'Histoire et miracles de Nostre-Dame de Liesse. A Troyes, chez Claude Briden, demeurant en la rüe du Temple, à la Grand'Bible. Et se vendent à Liesse.—In-8°, 32 feuill., fig. sur bois. Dédicace au lecteur signée G. de Machaut. Le privilége, du 4 août 1617, est accordé à Claude Douan et Claude Bené, chanoines de l'église cathédrale de Laon. L'approbation des docteurs en théologie est du 13 janvier 1618. (Bibliothèque nationale.) Il a été cité une autre édition de ce livre à l'article PIERRE SOURDET.

BLAISE BRIDEN (2)

Blaise Briden a imprimé :

Histoire miraculeuse de Nostre Dame de Liesse. Auec un recueil des graces que Dieu opère par l'intercession de sa Saincte Mère. Ensemble les Figures de ladite Histoire. A Troyes, Par Blaise Briden, et se vendent à Reims, chez Edme Moreau, avec Priuilége et Approbation de Monseigneur de Laon. 1645. — Petit in-12, 116 pages, plus un feuillet non chiffré. Figures en taille-douce. (Bibliothèque nationale.)

---

(1) Voyez page 52.
(2) Voyez page 52.

Cet ouvrage nous permet de faire remonter jusqu'à 1645 l'exercice de Blaise Briden comme imprimeur.

GABRIEL BRIDEN (1)

A ce qui est dit de lui page 52, nous pouvons ajouter la mention du livre suivant :

L'Histoire de Huon de Bordeaux, Pair de France, et Duc de Guienne, contenant ces faicts heroiques compris en deux liures, Auec les grands voyages qu'il a faits au Chasteau d'Aymant, en Perse et autres lieux. Reueu et corrigé de Noueau. A Troyes, chez Gabriel Briden, Demeurant en la rue du Temple. 1683.—In-4°. (Bibliothèque nationale.)

VEUVE MICHEL GOBELET (2)

Une trace de son exercice en 1780 nous est fournie par la pièce dont voici le titre :

Exercices publics des Élèves de l'École Royale Militaire de Brienne-le-Chateau, tenue par les religieux Minimes, dédiés à Monseigneur Claude-Matthias-Joseph de Barral, Evêque de Troyes... Ils commenceront le 9 *septembre* 1780, *et finiront le* 14. *Les séances dureront depuis neuf heures jus-*

---

(1) Voyez page 52.
(2) Voyez page 78.

qu'à midi, et depuis trois heures jusqu'au soir. A Troyes, chez la veuve Gobelet, Imprimeur de l'Ecole Royale-Militaire de Brienne. 1780. — In-4°, 51 pages. (Bibliothèque nationale.)

CHRÉTIEN ROMAIN

On trouve portant ce nom d'imprimeur l'ouvrage suivant :

La Secrete Politique des Iansenistes et l'estat present de la Sorbonne de Paris, decouverts par un docteur, lequel ayant appris le Iansenisme lors qu'il estudioit en Theologie sous la conduite d'un Professeur qui l'enseignoit publiquement, s'est enfin désabusé, et suit maintenant le party des Catholiques. A Troyes, chez Chrestien Romain, à la Vraye Foy, près la grande Eglise. 1667. — In-12, 59 pages. (Deux éditions à la Bibliothèque nationale.) Barbier attribue cet écrit au jésuite Dechamps.

Il est facile de voir que le nom *Chrestien Romain*, ainsi que l'enseigne *A la vraye Foy*, et l'adresse *près la grande Eglise*, sont autant de fictions allégoriques. D'après M. Alexis Socard (*Livres populaires*, p. 113), ce livre pourrait avoir été imprimé à Bordeaux par Jacques Mongiron Millanges.

BIBLIOTHÈQUE BLEUE [1]

Catalogue des livres qui se vendent en la Boutique de la Veuve Nicolas Oudot, *Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue du Foin, à côté de la rue des Deux Portes, à l'image Notre-Dame, à Paris.*

Livres récréatifs appelez communément la BIBLIOTHÈQUE BLEUE

IN-QUARTO

L'Histoire des quatre Fils-Aymon.
Huon de Bordeaux en deux Parties, qui se vendent séparément.
Le Galien restauré.
Le Calendrier du Berger.
L'Histoire de Mélusine ancienne.
La Danse des Machabées, ou Grande Danse des Morts, avec les Figures.
Histoire de Valentin et Orson.

---

(1) Nous donnons ici le catalogue de la librairie de la veuve Oudot de Paris. (Ce catalogue se trouve à la Bibliothèque nationale.) Cette maison de librairie avait spécialement en dépôt les livres de la Bibliothèque populaire constituée en très-grande partie par les Impressions de Troyes. La première section de ce catalogue a été reproduite par Le Roux de Lincy, dans la *Nouvelle Bibliothèque bleue.* — Voyez ci-dessus, page 149.

IN-OCTAVO

Les Lois Universelles en Nombres, Poids et Mesures, dédiées à Son Altesse Royale monseigneur LE DUC D'ORLÉANS, Régent du Royaume.
Les Conquêtes du Roy Charlemagne.
Le Cuisinier François.
Fortunatus.
La Vie et les Fables d'Ésope, avec des Figures.
L'Avanturier Buscon, Histoire facétieuse.
Le Palais des Curieux.
Le Roman de la Belle Hélène.
L'innocence reconnue. (*Geneviève de Brabant.*)
Le Miroir des Femmes.
Le Miroir d'Astrologie.
Le Maréchal Expert, avec des Cartes d'Anatomie.

Petits Romans IN-OCTAVO

L'Histoire de Pierre de Provence et de la Belle Magdelone.
Jean de Paris.
Herpinot ou Satyre sur tous les Etats.
Robert le Diable.
Richard sans peur.
Le Fameux Garganthua.
L'Espiègle.
Le Bon-Homme Misère.
Pasquille nouvelle des amours de Lucas et de Claudine.
La Vengeance de la mort de Michel Morin.
Récit véritable de l'honnête réception des Maîtres Savetiers.
La Conférence agréable de deux Paysans.
Entretiens des bonnes Compagnies.
L'Académie des Jeux.
Le Jeu du Piquet comme on le joue actuellement.
La Misère des Garçons Chirurgiens.
La Misère des Garçons Boulangers.

Vieilles Nouvelles rajeunies accommodées au goût du temps.
Discours de M. Bercy.
Le Frondeur du Tabac, Satyre pour et contre.

IN-DOUZE

Les Rues de Paris, nouvelle Edition, revue, corrigée et augmentée avec Privilége du Roy. On continue les recherches des nouvelles Rues et Hôtels.
Recueil des Vaudevilles anciens et nouveaux, corrigez et amplement augmentez.
Recueil des Chansons de Pont-Neuf.
Recueil de Chansons choisies depuis 1700.
Recueil des Chansons des conquêtes de Sa Majesté Louis XIV.
Et ce qui se passe de plus remarquable sur Sa Majesté Louis XV.
Le Trésor des Chansons anciennes.
Autre Recueil de Chansons propre à la récréation des Mères de famille, Religieuses et Personnes proposées à l'éducation des Enfants.
Recueil des Chansons de M. de C***, divisés en trois Parties.
Le Jardinier François.
Le Secrétaire François.
Le Secrétaire à la Mode.
Le Secrétaire de la Cour.
Le Secrétaire des Dames.
La Ville de Paris, en Vers Burlesques.
Le Tracas de Paris, en Vers Burlesques.
Les Avantures de Mongriphon.
Les Promenades de la Guinguette.
Avanture et Histoire Galantes, qui s'impriment journalièrement.
La Malice des Femmes.
La Méchanceté des Filles.
Le Jardin d'Amour.
Les Filles à regret et à Contre-cœur.
Les Compliments de la Langue Françoise.

Les Fleurs de bien dire.
La Femme mécontente de son Mary.
L'Argot, ou le Jargon des Gueux, par ordre alphabétique; on travaille à le perfectionner.
Histoire des Tours subtils de Guillery, fameux Voleur.
Le Verboquet, Conte plaisant et facétieux.
Le Gratelard et le Gringalet.
Les Débats facétieux de Guillot Gorju.
La Confession de la Bonne-Femme.
Le Cabinet de l'Eloquence Françoise.
Le Récit véritable des Savetiers.
Discours et Entretiens Bachiques.
Les Contes des Fées.
Les Chansons des Pèlerins de Saint-Jacques.
Le tombeau de la Mélancolie, propre à réjouir les Esprits mélancoliques.
Histoire générale des Plantes.
Nouvelles découvertes des secrets les plus curieux.
Le bâtiment des Recettes.
Le Secret des secrets, tirés du petit Albert.
Paroles remarquables.
Les Finesses de l'Amour.
Maxime des Normands.
Éloge funèbre de Michel Morin.
Plusieurs pièces de Tragédie; comme sainte Catherine, saint-Alexis, sainte Reine, la mort de Théandre, et plusieurs autres Pièces de Sainteté Tragi-Comédie.
Le Jaloux trompé.
L'après-soupé des auberges.
La Silvie de Mairet, Tragi-Comédie.
La Marianne, Tragédie de *Tristan-l'Hermite*.

IN-SEIZE

La Patience de Griselidis.
La Fabuleuse explication des Songes.
Les Cris de Paris.
Les Demandes d'Amour.

On vend aussi dans la même Boutique plusieurs sortes de Livres de Piété, et principalement tous ceux qui sont à l'usages des Ecoles Chretiennes, et pour l'éducation des Enfans; Noels et Cantiques, tant anciens que nouveaux, avec la Vie de plusieurs Saints et Saintes. On y trouve aussi plusieurs Liv. d'assortimens, tant de Piété que d'autres sortes, et souvent de petites Pièces nouvelles.

On travaille à la recherche des anciens Vaudevilles, qui ne sont point dans les Volumes qui se vendent à présent.

On continue le nouveau, et l'on en mettra bien-tôt un sous Presse propre pour récréer les Familles pieuses, et même les Religieuses, par le choix d'une récréation simple et rejouissante.

La recherche des Noels et Cantiques, s'y fait avec le plus d'attention que l'on peut.

On augmente aussi la Bibliothèque Bleue, tant par la recherche des anciennes Histoires, que par les Historiettes nouvelles.

On vend aussi bien des Livres de Rouen, comme Pédagogues, Evangiles, Trompette du Ciel, et autres.

Livres à l'usage des Écoles

Pseautiers en Latin, à l'usage de Paris, avec les Hymnes nouvelles.

Autres Psautiers Latins, appellez communément *Offices de Notre-Dame de Troyes,* à l'usage des Ecoles de Charité, avec l'Ordinaire de la Messe en François.

Petites Heures, appellées *Longuettes.*

L'Ecole Paroissiale.

Avis salutaires aux Pères et Mères pour l'éducation de leurs Enfans.

La Civilité Chrétienne, ou la Regle de la bienséance.

La Civilité puérile et honête, avec les Quatrains de Pybrac, et le Traité de l'Orthographe en lettres Gotiques.
Petit Office de Notre-Dame.
A, B, C, par Syllabes, tant François que Latins, couverts de parchemin.
Alphabet François, avec l'Ordinaire de la Messe, et autres Prières en François.
Alphabet, ou A, B, C. En feuillets de parchemin.
La Vie de Jésus-Christ en François.
Figures de la sainte Bible en François.
Nouveau Testament en François.
Pédagogues Chrétiens. Trompettes du Ciel.
Miroir de la Confession générale, ou Instruction pour apprendre à se bien confesser et communier.
Cantiques Spirituels, anciens et nouveaux, de différens prix.
La grande Bible de Noels, tant vieux que nouveaux, de dix ou douze façons.
Semaines Saintes en Latin.
Le Tableau de la Messe, avec des Figures.
La piété envers Jésus-Christ.
Et plusieurs autres Livres de Piété, tant à l'usage des Ecoles, que de toutes sortes de Personnes.
Nouvelle Edition complète des Rues de Paris, par ordre alphabétique.
La Dévotion au Sacré Cœur de Jésus.
Le Voyage Mystérieux de l'Isle de la Vertu.
La Vie de plusieurs Saints et Saintes.
La Vie et Purgatoire de saint Patrice.
Tragédies Chrétiennes différentes.
Livre d'Arithmétique, grosse et petite.
Epitres et Evangiles en François.
Les Explications des Evangiles.
Imitations de N. S. J. C. en François.
Prières pour les Fidelles Trépassez.
Trépassement de la sainte Vierge.
L'accusation correcte du vrai Pénitent, ou la Confession de la Bonne-Femme.

On continue à travailler à la recherche de plusieurs anciens Noels, dont les Impressions sont tombées ; on s'applique aussi à en donner tous les ans de nouvelle composition, et on en fait de même pour les Cantiques.

On vend dans la même Boutique plusieurs petits Livres, bons pour la Récréation Chrétienne. On y trouve aussi plusieurs sortes de Livres d'Assortimens, tant de Devotion que de Recréation.

Et la Bibliothèque Bleue s'y vend toute complette.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

IMPRIMEURS TROYENS

LISTE DES IMPRIMEURS TROYENS

DISTRIBUÉS

DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE

N. B. — Il est essentiel de remarquer que nous ne donnons point les années ci-après indiquées comme des limites rigoureuses entre lesquelles l'exercice de chaque imprimeur demeure invariablement fixé, mais qu'il ne s'agit là que des années pendant lesquelles nous avons pu acquérir la preuve de son existence active.

1483. . . . PIERRE LEROUGE.
1486. . . . JEHAN LEROUGE.
1492. . . . GUILLAUME LEROUGE.
1507-1524. JEAN Ier LECOQ.
1510-1550. NICOLAS LEROUGE.
1524-1533. Veuve JEAN Ier LECOQ.
1525-1528. THOMAS LECOQ.
1533-1544. THIBAUT TRUMEAU.
1533. . . . THOMAS TRUMEAU.
1539. . . . PIERRE HADROT.
1541-1589. JEAN II LECOQ.
1542-1547. NICOLAS PARIS.
1544. . . . PIERRE MACABRE.
1546. . . . MACÉ MOREAU.
1549. . . . MICHEL LOINTIER.
1553-1560. Veuve THIBAUT TRUMEAU.
1556-1613. LOUIS VIVANT.
1560. . . . NICOLAS LUCE.
1567-1574. FRANÇOIS TRUMEAU.

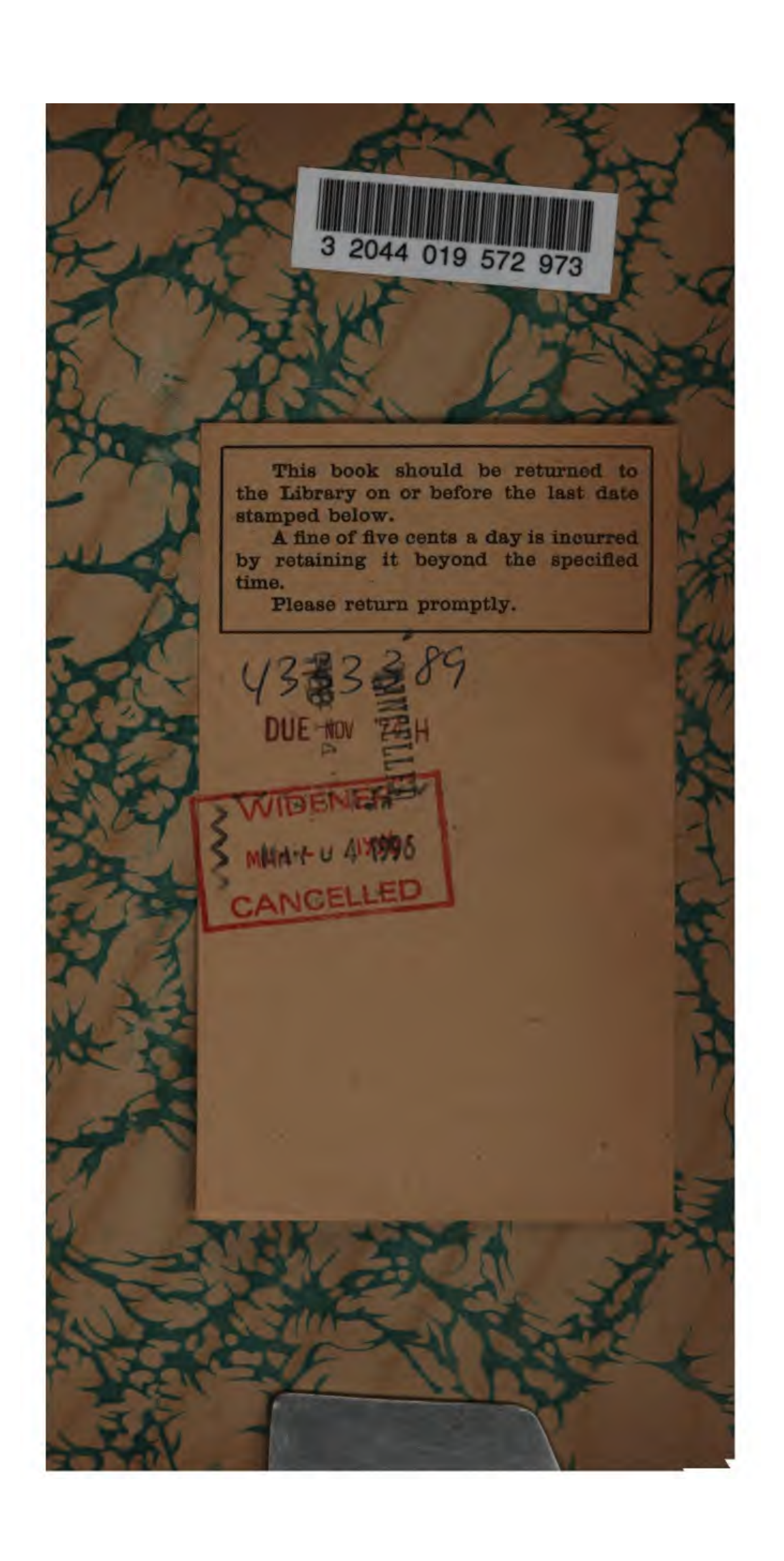
1573-1595. JEAN MOREAU.
1574-1576. Veuve NICOLAS LUCE.
1576-1588. CLAUDE GARNIER, dit SAUPIQUET.
1577-1584. JEAN DURUAU
1578. . . . PHILIPPE DESCHAMPS.
1578-1609. JEAN COLLET
1580-1589. NICOLAS GYRARDON.
1581. . . . JACQUES REGNAULT.
1584 (après) Veuve JEAN DURUAU.
1584-1590. NICOLAS DURUAU.
1587. . . . DENIS DE VILLERVAL.
1593-1609. JEAN Ier OUDOT.
1594-1635. PIERRE CHEVILLOT.
1595. . . . JEAN LENOBLE.
1596-1615. JEAN GRIFFARD.
1598-1607. ETIENNE DE LA HUPROYE le Jeune.
1601-1602. BLAISE BOUTART.
1601-1627. EDME BRIDEN.
1606-1631. NOEL MOREAU.
1606-1634. NICOLAS Ier OUDOT.
1612-1614. JEAN BERTHIER.
1613. . . . PIERRE HOVION.
1616-1624. ODARD AULMONT.
1617-1621. PIERRE SOURDET.
1618-1639. CLAUDE BRIDEN.
1620 (vers). PIERRE PIOT.
1620-1641. GUILLAUME DE LETTIN.
1620-1677. YVES GYRARDON.
1622-1623. JEAN II OUDOT.
1624-1652. ANTOINE CHEVILLOT.
1626-1629. PIERRE DURUAU.
1626-1631. NOEL LAUDEREAU.
1627-1639. JEAN JACQUARD.
1628-1630. CLAUDE BERTHIER.
1629. . . . DE VILLIERS.
1630. . . . PIERRE DES MOLINS.
1630 (vers). Veuve PIERRE DES MOLINS.

1631. . . . Edme Ier Prevost.
1631. . . . Denis Clément.
1631. . . . Blaise Simonnot.
1635-1640. Jacques Balduc.
1636 (vers). Veuve Nicolas Ier Oudot.
1640-1682. Nicolas II Oudot.
1642-1668. François Ier Jacquard.
1643-1648. Edmond Ier Nicot.
1645-1655. Blaise Briden
1646-1666. Jean Blanchard, dit Chevillot.
1647. . . . Bouvillon.
1649-1711. Jacques Oudot.
1652. . . . Léger Charbonnet.
1652. . . . Denis Demonjot.
1655-1683. Claude Lefevre.
1661-1671. Edme ou Edmond II Nicot.
1662. . . . Eustache Regnault.
1670 (vers). Claude Oudot
1670 (vers). Edme Dubarry.
1670-1706. Louis Blanchard.
1674. . . . François II Jacquard.
1676. . . . Michel Marguenat.
1677. . . . Edme Adenet.
1677. . . . Yves Adenet.
1677. . . . Veuve Edme Dubarry.
1677-1703. Gabriel Briden.
1679-1705. Jean III Oudot.
1680-1738. Jacques Ier Lefèvre.
1682-1702. Edme II Prevost.
1683-1712. Pierre Herluison.
1686. . . . François Gyrardon.
1690. . . . Nicolas Martin.
1692 (avant) François Bouillerot.
1692. . . . Pierre Seneuse.
1692 (après) Nicolas II Gyrardon.
1693-1731. Jean Adenet.
1696-1738. Pierre Garnier.

1697-1725. Charles Briden.
1699-1739. Pierre Bourgoin.
1702-1710. Nicolas Dubarry.
1702 (avant)-1736. Pierre Michelin.
1703. . . . Fiacre Prat.
1710. . . . Veuve Nicolas Dubarry.
1711. . . . Veuve Edme II Prevost.
1711-1742. Veuve Jacques Oudot.
1715. . . . Charles-Henri Huguier.
1721-1745. Jean IV Oudot.
1725. . . . Veuve Charles Briden.
1731. . . . Veuve Jean Adenet.
1737-1743. Veuve Pierre Michelin.
1737-1753. Louis-Gabriel Michelin.
1738-1756. Jacques II Lefèvre.
1739-1754. Veuve Pierre Garnier.
1745-1768. Veuve Jean IV Oudot.
1753-1760. Veuve Louis-Gabriel Michelin.
1754-1765. Jean Garnier.
1756-1769. Veuve Jacques II Lefèvre.
1757-1772. Michel Gobelet.
1766. . . . Jean-Antoine Garnier.
1769-1771. Jean-Jacques Lefèvre.
1772-1785. Étienne Garnier, dit le Jeune.
1780-1789 et au delà. Veuve Michel Gobelet.
1782-1789 et au delà. Adrien-Paul-François André.
1785-1789 et au delà. Veuve Étienne Garnier.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2




3 2044 019 572 973
This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.
Please return promptly.
DUE
WIDENER
CANCELLED
CANCELLED

